

**Bruno BEN MOUBAMBA**

Election Présidentielle

**Gabon 2016**



*« Le Gabon d'après »*

*Synthèse  
du Programme  
Présidentiel*



[www.moubamba.com](http://www.moubamba.com) - [www.upg-gabon.com](http://www.upg-gabon.com) - [www.facebook.com/@BBMOUBAMBA2016](https://www.facebook.com/@BBMOUBAMBA2016)

# Sommaire

<b><u>Bruno Ben Moubamba et son projet</u></b>	<b>3</b>
<b><u>Analyse de la situation et grandes options pour l'avenir</u></b>	<b>9</b>
Le constat	10
Le projet politique global	15
Plan d'action général	20
<b><u>Assise financière du projet de société de Bruno Ben Moubamba</u></b>	<b>25</b>
<b><u>Approche thématique et projets d'investissements</u></b>	<b>27</b>
Logement	28
Enseignement et recherche	31
Santé publique	38
Affaires sociales	43
Condition Féminine	45
Agriculture	46
Grands travaux, aménagement du territoire, urbanisme	50
Industrie	57
Industrie pétrolière	59
Secteur minier	62
Environnement	65
Tourisme	71
Culture	72
Sports	74
Religion et pluralisme	75
Médias et information	76
Internet et téléphonie	78
Intérieur	79
Justice	81
Défense	84
<b><u>Éléments de chiffrage</u></b>	<b>85</b>

# **Bruno Ben Moubamba** **et son projet**



## **Bruno Ben Moubamba ou l'engagement éthique**

Devenu un homme public déterminé à porter au plus haut les espérances du Peuple dont je fais partie, sollicité de toute part, j'ai décidé de présenter ma candidature aux élections présidentielles Gabonaises anticipées de 2009.

Je suis Bruno Ben Moubamba. Je suis né à Libreville le 4 janvier 1967. Je suis le fils de Louis-Marie Moubamba et d'Henriette Bouanga. Mes parents sont issus de la Nation Punu organisée en neuf clans. Mon père est un Bagambu. Ma mère est une Bassumba.

J'ai grandi à Libreville, dans les bidonvilles du quartier de la Sorbonne, dans une maison qui ressemble à celle de la plupart des gabonais : une maison de planches et au sol en terre battue.

Je me souviens de la faim à en pleurer lorsque nous n'avions plus de quoi acheter même un sac de riz pendant trois jours, je me souviens des rats, des moustiques, de ce camion rouge dans une vitrine de magasin et du visage fermé de ma mère qui ne pouvait pas me l'offrir, je me souviens de nos jeux dans les dédales du quartier avec des bouteilles vides et des capsules, je me souviens des heures d'attente à l'hôpital général pour une injection d'antipaludéen, je me souviens de tout, comme tous les gabonais. C'est aussi mon histoire. C'est elle qui me donne la force de ne jamais céder, qui me pousse à agir toujours, à ne jamais baisser les bras, envers et contre tout. Ce désir d'action n'est pas synonyme de revanche, c'est celui d'un homme de 49 ans qui souhaite offrir à ses trois enfants et à tous ses compatriotes un Gabon où vivre est une fierté.

J'ai eu la chance d'être repéré très jeune comme un enfant aux capacités hors normes, d'être pris en charge au petit séminaire, puis, après mon bac, d'être invité par des amis à faire mes études en France. Je suis diplômé en philosophie, en journalisme et en sciences politiques. Chef d'entreprise, producteur, ma carrière de journaliste m'a permis de rencontrer les personnalités les plus prestigieuses mais aussi les plus simples, engagées au service de leur prochain.

Le chemin providentiel qui m'a conduit jusqu'en Europe au sortir du Collège Bessieux de Libreville il y a une vingtaine d'années, m'a amené à ressentir plus que jamais, malgré le repos illusoire que peut donner le confort matériel, les souffrances et les gémissements du Peuple Gabonais. J'ai entendu l'appel du cœur, l'appel à un engagement total. Quel avantage y a-t-il à gagner le monde entier, si en oubliant son pays et ses frères, on se perd soi-même ? A un moment de sa vie, toute personne doit se dresser et tenir bon en acceptant d'en subir les conséquences quelles qu'elles soient.

J'ai quarante neuf ans c'est-à-dire l'âge du règne du Président Bongo. L'Afrique et le monde sont fatigués de ces régimes et des successions dynastiques. Un vent nouveau souffle sur la politique mondiale, une nouvelle génération prend les rênes. Il va en être de même pour l'Afrique.

Le pouvoir n'est pas un héritage. Un ministère n'est pas une récompense. Une dictature, même si elle ne dit pas son nom, ne dure que parce qu'une population asservie par la peur ou par les armes la laisse durer. Pendant des années le pouvoir ancien a duré par la peur des habitants du Gabon. J'ai moi-même connu cette peur et je me taisais, agissant dans mon coin pour mon pays depuis dix ans, à Sindara, au cœur du Gabon (en réouvrant l'école de la mission, en créant un internat, un dispensaire et les premières classes du collège, etc. ).

Aujourd'hui, je n'ai plus peur.

Les Gabonais ont droit à la démocratie comme le reste du monde. Les anciens se sont battus pour obtenir l'Indépendance, ils n'imaginaient pas que l'Indépendance serait synonyme d'esclavage à nouveau, et par leurs propres frères !

Ceux qui ont lutté pour nous, Ceux-là, nos ancêtres, ceux que nous avons connus dans nos rêves, Ceux qui furent les maîtres de la nature, ceux qui furent les combattants de l'insoumission, Ceux qui furent des hommes-dieux, ceux-là, nos ancêtres, Ce sont les bruits qui font encore chanter nos forêts, Ce sont les enfants de l'Afrique orpheline. Au fond de moi, je les ai entendus entonner l'hymne de la liberté, Ceux-là : EMANE TOLE, NYONDA dit MAVOUROULOU ELLANDE, REMBOLE, MBOMBE, WONGO, et d'autres...

Du passé de la colonisation retentissent encore les cris de ces hommes libres. Leurs chants de résistants inondent encore nos fleuves, nos savanes, nos forêts et nos cœurs. Les Anciens ont dit : «Ceux qui meurent sont des hommes. Ceux qui les remplacent sont aussi des hommes !» Comment le Gabon a-t-il fait, en moins d'un demi-siècle, pour retomber dans un état pire que celui de la colonisation ?

Je dis au Peuple Gabonais : Jamais nos morts ne reposeront en paix sur la terre de nos ancêtres tant que nous laisserons un système indigne nous diriger comme des animaux et persécuter nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs et nos enfants. Je dis que la vie qu'on nous propose depuis presque 50 ans ne vaut pas la peine d'être vécue car vivre ce n'est pas attendre de mourir.

La revendication des peuples d'Afrique est toujours la même : La Liberté. Le danger du pouvoir héréditaire, c'est qu'il ne peut mener que vers la léthargie, la banalisation de l'inaction, c'est-à-dire l'acceptation de la fatalité. **Mais il n'y a pas de fatalité.**

Le mythe Bongo a disparu avec son créateur. L'heure est passée. Elle a duré longtemps. Et avec le renforcement inéluctable des nouvelles technologies de l'information et de la communication, il est plus que probable que cette heure ne reviendra jamais. Il sera demain de plus en plus difficile aux gouvernements, en Afrique ou ailleurs, d'agir au mépris des lois ou du simple bien-être prioritaire de leur population.

J'appelle de mes vœux une politique en Afrique qui soit la politique pacifiée de l'âge de raison. Une politique où le pouvoir n'est plus perpétuel ni dynastique, où l'élection n'est pas une formalité pour donner l'illusion de la démocratie, alors que le candidat héréditaire est déjà installé dans les appartements de son père.

Je ne ferais pas de chasse aux sorcières. Ceux qui ont vécu du système ne seront pas menacés, mais ils vont enfin pouvoir montrer leurs talents, créer leurs entreprises, développer leur pays, car je sais que ce n'est pas seulement l'aspiration des pauvres des bidonvilles. J'entends l'inquiétude de cette foule silencieuse qui risque de tout perdre si elle me soutient et que finalement je ne l'emporte pas. Mais, mes frères, pour l'amour de vos enfants et de vous-mêmes, l'heure est venue de retrouver votre dignité. L'heure est venue de vous relever et de redresser la tête. Nous sommes un seul peuple et ensemble, nous l'emporterons.

Mon projet politique n'est pas le projet d'accession d'un clan au pouvoir. Parce que je crois profondément que le Gabon n'appartient qu'à son Peuple, composé de toutes ses ethnies, composé de toutes les origines, de toutes les religions. Mon projet politique ne veut pas casser les liens économiques et diplomatiques tissés durant de longues années avec des pays étrangers et amis. Il veut les maintenir en les améliorant pour en faire aux yeux de tous, une relation gagnant-gagnant. Mon projet politique n'est pas une rupture, il veut incarner un changement. Changement de méthode, de vision et d'équipe. Ce qui a été bon sera conservé et développé, tout le reste sera effacé, corrigé, reconstruit.

Nous sommes à l'orée d'un page nouvelle dans l'Histoire du Gabon, notre maison commune !

Comme d'autres avant moi, je prends acte de l'Histoire qui est en marche au Gabon et de l'appel qui nous est lancé pour porter et accompagner notre destin commun. La gouvernance parfaite n'existe pas, mais, moi qui ai eu la chance de vivre sous des cieux où le mot 'Liberté' a un sens, j'ai expérimenté qu'il est possible de gérer correctement un pays, de protéger les peuples des déviations dictatoriales par des mécanismes de contrôle de la gestion de l'Etat et par de réels contre-pouvoirs, de mettre en mouvement la solidarité nationale, de réveiller l'espoir et de bâtir ensemble des lendemains meilleurs. Le système Gabonais actuel, comme toute dictature qui ne dit pas son nom malgré des institutions irréprochables sur le papier, veut continuer à empêcher le Peuple Gabonais de sortir de la nuit. Ce système sait que lorsqu'une personne vit dans la peur pour son existence, elle ne peut jamais rien faire, ni pour l'élévation des autres, ni pour résoudre les nombreux problèmes sociaux que nous affrontons.

Nous sommes au bout du tunnel, la lumière est proche pour notre continent et notre pays ! Sans violence et sans haine, nous refusons simplement l'inacceptable car nous sommes des hommes et il faut que soient réaffirmés des principes comme celui-ci : les africains en général, et les Gabonais en particulier, ont le droit inaliénable de profiter de leurs richesses. Ce principe n'est pas contradictoire avec l'économie mondiale.

Le temps où une poignée d'hommes pouvait impunément « diriger » une Nation sans rendre de comptes est révolu ! Au moment où le monde bouge, change et se développe à grande vitesse. Les Africains ont le devoir de ne pas rater le train de la mondialisation. Nous prendrons forcément notre destin en main car personne ne viendra le construire à notre place ! L'heure a sonné du devoir, du courage personnel et de la conscience collective de la chose publique. Peuple Gabonais, c'est à nous de montrer une nouvelle voie, l'Afrique nous regarde !

Non, le changement au Gabon ne viendra pas du pouvoir en place, ni de l'opposition officielle, il viendra, il vient, il monte du peuple.

Au seuil de cette alternance, j'entends qu'on me reproche parfois, mon soi-disant manque d'expérience. Mon expérience est vaste et riche, si j'ose dire, je suis un leader chevronné. Le Gabon a aujourd'hui besoin de technocrates, non de politiciens. Quand je dis « technocrates », j'entends des personnes qualifiées, hyper-formées, motivées, honnêtes et efficaces, qui ont voyagé et travaillé, qui ont déjà agi au côté du peuple et pour le peuple. Ces personnes, au cœur d'une vie accomplie, ont aujourd'hui la volonté de faire avancer leur pays sur le bon chemin.

Le Président dont a besoin le Gabon aujourd'hui, c'est un Président qui remette son peuple debout, qui le remette au travail et qui lui rende son honneur et sa fierté, un Président dont il soit fier sur la scène nationale comme internationale, un visionnaire et un chef de l'équipe de gouvernement pragmatique et efficace. Sans en tirer d'orgueil, je sais que je suis de cette trempe-là.

Lorsque nous aurons relevé le pays, lorsqu'il y aura des routes, des écoles dignes, des hôpitaux publics dans lesquels même le Chef de l'Etat pourra se soigner et mourir de sa belle mort, où même le Ministre de la Défense pourra faire des analyses, lorsque les gabonais n'auront plus faim, lorsqu'ils auront des logements décents, lorsqu'ils ne mourront plus de maux bénins, alors oui, l'heure du débat politique sera réellement venue. Alors l'Opposition pourra réaliser un travail de fond et se faire entendre. C'est mon rêve pour le Gabon.

C'est au peuple, au seul peuple, comme dans toute Démocratie, de décider, dans le cadre d'un scrutin libre, de me porter au pouvoir s'il juge que mon programme et ma vision sont les siennes. Nous allons restaurer l'honneur du Peuple Gabonais, le laver de sa honte, sa honte de vivre comme un misérable assis sur un tas d'or, sa honte de se laisser dominer sans le courage de se remettre debout, sa honte parce que le monde entier nous regarde et sait parfaitement ce qui se passe au Gabon. Car le monde entier nous regarde comme un peuple faible, incapable de défendre sa dignité dès qu'on le menace où qu'on lui donne un billet.

Je ne suis ni diable ni messie, comme on a pu l'entendre. **Je souhaite simplement être celui qui marchera devant vous et permettra ce passage tant espéré entre le Gabon ancien et le nouveau Gabon. Ensemble, nous allons créer les conditions d'une Glasnost africaine !**

**LA PEUR EST FINIE ! PEUPLE GABONNAIS, LEVE-TOI ET MARCHE !**

\*

Le monde change. Aux Etats-Unis, pour la première fois, c'est un Président aux racines africaines qui a été élu. Partout la mondialisation accélère les échanges. Elle demande aux Nations de s'adapter au monde de plus en plus vite. Au cœur de notre Afrique centrale, elle construit déjà une source de prospérité.

Pour profiter de ces changements et ne pas les subir, nous devons changer. **Ce qui est bon doit être conservé et développé, ce qui ne l'est pas doit être corrigé et réparé.**

Une étape importante de la reconstruction du Gabon va passer par la mise en lumière de notre passé et des années Bongo. Il sera essentiel et prioritaire de mettre en place une Commission "Vérité et Réconciliation" qui permettra à toute la Nation de regarder son chemin en face pour se construire un avenir commun.

Il n'y aura pas rupture avec l'ancienne administration qui a depuis plus de quarante ans travaillé au service du Gabon, mais elle sera mieux cadrée, avec des missions claires et des objectifs fixés.

Il n'y aura pas rupture avec nos partenaires économiques. Les engagements pris avec les autres Nations seront maintenus, dans le respect des règlements internationaux.

Le vrai changement, le changement fructueux, attend le prochain Président dans le quotidien de la population gabonaise. Il vise à un renforcement de l'Etat au service du citoyen, garant d'une équitable répartition des richesses. **Il sera frappé du double sceau de la modernité et de la morale.**

La modernité nous pousse à désenclaver le Gabon de l'intérieur. Elle s'appuiera sur ce qui existe déjà, qu'il s'agisse du chemin de fer Transgabonais, des ports en eaux profondes ou de Gabon Airlines. Elle nous amènera à lancer de nombreux projets touchant les routes urbaines, les transports en commun et le développement du rail.

Quant à la morale, elle est l'alliée naturelle d'une Nation moderne. Elle appuie la dignité du citoyen en assurant ses libertés. Elle s'exprimera dans le multipartisme et la liberté de la presse. Elle s'exprimera dans la tolérance complète pour la diversité religieuse et la tolérance zéro pour la corruption. Elle s'exprimera dans l'instauration de la présomption d'innocence et la facilitation de l'accès à un avocat en cas de besoin.

La corruption sera éradiquée et contrairement à ce que pensent les résignés, cela est possible. Avec un pouvoir exécutif fort, exemplaire et décidé, avec une Justice réellement indépendante et dotée de moyens, avec une brigade financière et une Cour des Comptes puissantes, avec un niveau de vie qui va se relever nettement pour tous les gabonais, je l'affirme, mettre fin à la corruption est possible.

Dans ce projet, rien n'est improvisé. **Il doit permettre à chaque gabonais de savoir, à tout moment, dans quel état se trouve le pays et dans quelle direction il se dirige.**

Ce projet exige de travailler en priorité à l'amélioration concrète de la vie de tous les citoyens par une meilleure qualité de leur cadre de vie. Cela doit être le cœur de l'action de la nouvelle administration gabonaise. Il donnera lieu à de vastes travaux de construction et d'assainissement, notamment en ce qui concerne l'eau potable. Il luttera contre la prolifération des bidonvilles parce que chacun, au Gabon, doit avoir sa maison. Je veux dire une vraie maison, en dur, dotée de l'électricité et de l'eau courante.

Il implique de faciliter l'accès à la culture et à l'éducation. Pour cela, nous souhaitons renforcer les structures de formation universitaire et professionnelle. Les citoyens instruits seront les piliers du Gabon nouveau.

**Car rien de ce qui doit se faire pour le Gabon ne se fera sans les Gabonais.** L'esprit qui nous anime est celui de l'écoute et de l'ouverture. Tous les acteurs de la vie économique et politique du pays seront consultés pour la mise en place de notre projet.

Nous réunirons le meilleur des forces vives de la nation pour travailler le plus efficacement possible à la modernisation du pays. Tous ceux qui voudront se mettre au travail et réellement moderniser le Gabon, qu'ils soient issus de l'ancien régime, de l'opposition, de la société civile ou encore de la diaspora (dont le retour au pays sera facilité), seront mis à contribution.

C'est au changement du quotidien des gabonais que nous allons travailler. Le changement de leur environnement de vie d'abord. Le changement de leur rapport avec l'Etat ensuite. L'Etat est là pour protéger les citoyens et leur assurer un cadre de vie décent et adapté à leurs besoins ; le Gabon est riche. Riche de son

peuple, de ses immenses matières premières. Il n'a pas besoin d'un Franc CFA de plus. Il a besoin qu'on protège son économie pour la rendre plus efficace.

Protéger l'économie gabonaise, c'est avant tout la rendre moins dépendante du cours des matières premières. C'est aussi, pour la renforcer, et grâce aux fonds importants dont dispose le pays actuellement, achever de racheter la dette de la Nation.

Protéger l'économie gabonaise, c'est aussi rendre la Nation autosuffisante en termes énergétiques et alimentaires. Nos ressources nous le permettent, la qualité de nos programmes de formations de cadres et de techniciens également. Notre important potentiel côtier nous pousse par ailleurs à développer une importante activité de pêche.

Débarassée du fardeau de la dette, notre riche Nation retrouvera la vigueur nécessaire pour investir et entreprendre. A l'extérieur, grâce à la mise en place d'un fond souverain, et à l'intérieur, par l'instauration d'une politique solide de gestion des marchés publics qui privilégiera, bien sûr, les entrepreneurs gabonais. Dans un pays à l'économie renforcée, chaque gabonais trouvera les ressources dont il a besoin pour accomplir ses projets. Dans ce sens, nous souhaitons qu'il soit possible à chaque citoyen d'ouvrir un compte en banque, premier pas vers l'action entrepreneuriale.

Des efforts particuliers seront à mener au niveau de l'allocation des ressources. Il sera nécessaire de prioriser les dépenses liées à la santé et à l'amélioration de l'habitat. D'autre part, les postes de dépense gouvernementaux actuels jugés non utiles devront être supprimés.

Enfin, le grand potentiel touristique qui est le nôtre devra être valorisé par la mise en place d'infrastructures attractives.

En redonnant souffle à notre économie, en réconciliant le Gabon avec son Histoire, nous pourrons développer sur ces bases les actions sociales qui s'appuieront sur une politique nataliste forte.

Nous renforcerons l'attractivité de l'entrepreneuriat par rapport à la fonction publique.

Nous améliorerons le système scolaire en augmentant les structures scolaires pour diminuer le nombre d'élèves par classe, privilégier l'orientation précoce des étudiants et développer des structures d'internat avec encadrement pour les étudiants nécessiteux.

Enfin, nous mettrons en place une politique de santé ambitieuse axée sur le développement des hôpitaux publics et l'instauration de la Sécurité sociale gabonaise assurant une gratuité de tous les soins fondamentaux. Ce dispositif se devra d'être complété par un bon système d'assurance chômage et de retraite. **La sécurité du travailleur doit répondre à celle du malade et de la personne fragile.**

Le Gabon, vous le savez, a un immense potentiel. Chaque gabonais sera acteur de sa réussite.

Au cœur de l'Afrique centrale, prochaine zone émergente du continent, il pourra s'inspirer des autres pays qui ont dans le monde sa taille et ses ressources. Je veux parler du Koweït, du Qatar ou de Singapour.

Nous allons rassembler le Gabon et changer la vie des gabonais. Ensemble, nous allons construire le Gabon de demain. Nous allons entraîner dans notre sillage toute l'Afrique Centrale vers le Développement.

***Vive le Peuple Gabonais ! Vive le Gabon !***



# **Analyse de la situation et grandes options pour l'avenir**

Les principes et la politique générale traduisent les intentions de ce que nous entendons faire. Ils indiquent un ensemble d'objectifs et d'actions politiques qui s'imposent par la nature des problèmes auxquels se trouvent confrontés le pays et sa population. La politique générale est ainsi un canevas, une orientation stratégique de la politique préconisée. Elle comporte entre autres, deux éléments principaux : l'identification du problème d'une part et ses causes d'autre part, justifiant ensuite les actions politiques de sa résolution.

### **Contexte sociopolitique et économique du Gabon**

Les leaders politiques gabonais, tant de la majorité présidentielle sortante que de l'opposition, les observateurs internationaux, les organisations non gouvernementales sont unanimes. Il y a échec du développement économique et social du Gabon. Il y subsiste un état de sous-développement dans presque tous les secteurs du pays. On note un retard dans le développement des moyens de production et de transformation des richesses, un sous-développement dans l'infrastructure sociale pour le bien-être collectif et de l'essor économique.

#### **➤ L'éducation**

Le Gabon se caractérise par un taux de scolarisation élevé. Néanmoins, l'infrastructure disponible ne permet pas de répondre aux besoins réels :

- manque de salles de classe, d'écoles pour satisfaire à la demande scolaire ;
- programmes scolaires inadaptés pour établir l'adéquation entre les ressources humaines qualifiées et les besoins de développement du pays ;
- ressources pédagogiques insuffisantes ou inadéquates ;
- formation du personnel enseignant incomplète et inadéquate ;

#### **➤ La santé**

La santé est un des principaux facteurs du sous-développement. L'absence d'infrastructures adéquates, des conditions appropriées d'accès aux outils et ressources de santé entraînent :

- taux de mortalité infantile élevé ;
- conditions de soins de santé publics défaillants ;
- décès causés par des maladies dont les traitements sont connus ;
- déficit des ressources ou des outils pour donner accès à des soins de santé de qualité ;
- formation du personnel de santé insuffisante.

#### **➤ Les infrastructures de communication**

- **Communication audiovisuelle**
  - Liberté de la presse défaillante
  - Déficit d'accès à l'information
  - Inaccessibilité des chaînes de télévision publiques dans toute l'étendue du pays
  - Insuffisance d'installation des lignes téléphoniques et d'Internet.

- **Transports**
  - réseau ferroviaire pratiquement inexistant ;
  - réseau routier défaillant ;
  - transport aérien insuffisant ;
  - moyen de communication fluvial insuffisant

### ➤ **L'autosuffisance alimentaire**

- Cadre de production agricole largement insuffisant, ne permettant de répondre qu'à un tiers des besoins de consommation alimentaire ;
- Absence d'un cadre de formation aux métiers de l'agriculture ;
- Absence cadre industriel de transformation des produits de consommation ;

### ➤ **Les infrastructures sociales**

- Absence d'infrastructures de l'éducation de la petite enfance ;
- Déficit criant du logement social ;
- Pauvreté endémique ;

### ➤ **Les infrastructures socioculturelles et sportives**

- Aucune bibliothèque publique ;
- Pas de salle de spectacle ;
- Absence d'infrastructures sportives dans les quartiers ;
- Absence de parcs publics...

## **Les causes de l'échec du développement**

Il importe, pour mieux appréhender les orientations qui guident l'action politique des Acteurs Libres, de décrire succinctement les facteurs à la base de l'échec du développement sociopolitique et économique. Cette description montre la profondeur des difficultés et des problèmes dans lesquels se trouvent plongé le pays et permet de situer les actions politiques que nous entendons mettre en œuvre pour les résoudre.

Il faut de prime à bord noter que l'évolution d'un pays s'articule à partir du cadre de son fonctionnement politique. S'il est déficient cause, il entraîne la stagnation du développement, voire le sous-développement.

### **Le système politique**

Nous disons que la politique recouvre tout ce qui a trait au gouvernement d'un pays : l'art et la manière d'organiser la vie collective des personnes en vue de répondre à leurs besoins d'épanouissement et de bien-

être, l'organisation sociale et économique en vue de l'accroissement des richesses collectives, la conduite efficace des affaires publiques pour administrer ces richesses et permettre le développement.

Lorsque les objectifs de développement du pays ne sont pas atteints, l'échec est attribué au corps politique sensé le réaliser. Cet échec provient de la défaillance du système politique actuel à prendre en compte ou relever les défis du développement.

La politique passée et actuelle du Gabon n'est pas au service de la population, mais à celui des leaders politiques pour qu'ils se maintiennent au pouvoir. Les ressources de l'État ont servi et servent encore d'instrument de cette politique. Elles sont donc déviées de l'objectif du développement souhaité. La pratique du politique au quotidien inscrit dans la conscience des Gabonaises et des Gabonais que l'État appartient à quelques individus, aux membres du gouvernement, aux hauts fonctionnaires. Également les comportements affichés et les agissements des uns et des autres sacralisent ce fait. À cet égard, à des degrés divers, sous sommes collectivement responsables de notre sous-développement.

Nous nous sommes donné des cadres d'organisation et de fonctionnement politique qui nous empêchent de nous gouverner de manière à faire prospérer les richesses du pays, créer et accroître le bien-être collectif. Les rapports entre l'État et le citoyen, le rapport entre la citoyenne, le citoyen et la vie politique de même que le rapport entre l'organisation politique et l'État entraînent des façons d'agir et de se comporter qui bloquent tout progrès et tout développement observable et mesurable.

## L'origine des causes du sous-développement

En 1967, lorsque le président Omar Bongo Ondimba (OBO) succède à Léon Mba, premier président du Gabon, il trouve un cadre politique pluraliste. Le besoin de conserver le pouvoir le conduit à proscrire le multipartisme. Il fonde en mars 1968 le parti démocratique gabonais (PDG) parti unique. Puis pour asseoir son pouvoir et pour les besoins de « *l'unité nationale* », à travers la désignation des membres du gouvernement et de la haute fonction publique, il met en place un système ethno-géopolitique qui étend sa sphère d'influence à un réseau fiable d'amis. Le système politique qui s'instaure prend appui dans la politique de l'équilibrisme ethnique et le régionalisme et devient le cadre de légitimation de l'autorité politique de l'État.

Avant l'avènement du régime de parti unique, la désignation politique se fait sur une base de listes de candidats. En fonction du pourcentage de vote obtenu par chacune des listes, le pouvoir est confié au parti dont la liste obtient le plus grand pourcentage de suffrages exprimés. Les alliances faites entre les leaders politiques les plus en vue de toutes les régions du pays conduisent le Bloc Démocratique Gabonais (BDG) du président Léon Mba à remporter les premières élections pluralistes. Fort des appuis dans l'ensemble des ethnies du pays, le BDG forme le gouvernement et fait reposer sa légitimité dans la reconnaissance par toute la population des leaders politiques de son parti.

En instaurant le parti unique en mars 1968, le président Bongo Ondimba veut donner au PDG le même type de légitimité que celui détenu jadis par le BDG. Pour assurer son autorité, puisque la désignation des représentants politiques sur la base de la pluralité de candidats et de la concurrence politique est prohibée, il désigne les représentants politiques dans les structures de l'État par cooptation. Les leaders ou les intellectuels de chaque région susceptibles de bénéficier d'une certaine notoriété auprès de leur ethnie sont approchés pour intégrer le parti et manifester leur soutien au chef de l'État. Ceux qui n'appuient pas le parti et sont chef sont persécutés. En revanche, ceux qui adhèrent au PDG bénéficient de nominations au gouvernement et dans la haute fonction publique et parapublique.

La capacité de mobilisation de leur ethnie et de leur région dans l'expression de la fidélité au chef de l'État deviendra l'enjeu de l'action politique des candidats cooptés. Ainsi, le jeu politique ne vise pas le service du peuple ou du pays, mais celui du Président Bongo Ondimba en consolidant sa légitimité politique. C'est par l'attachement au chef de l'État et par la louange de sa gloire que l'on mérite la reconnaissance politique et sociale. Le recours aux siens, à son ethnie et à sa région est dans ce contexte une stratégie d'ascension politique, économique et sociale. Pour cette ascension et le maintien aux plus hautes fonctions de l'État, le chef ethnique ou régional promu s'approprie les prérogatives, les ressources et les privilèges de sa fonction. Cette accumulation primitive de la parcelle de l'autorité politique et administrative de la fonction que le chef ethnique ou régional détient est assortie d'une redistribution concomitante auprès des siens, des membres de son ethnie et de sa région à des fins d'actions et de stratégies politiques pour détenir le monopole de la représentation politique de son ethnie ou de sa région. Dans ce processus, il importe moins au chef ethnique ou régional d'assurer le fonctionnement de l'État conforme aux principes de management que de préserver l'appui des siens, de son ethnie et de sa région à sa personne et par ricochet au chef de l'État.

Conséquemment, le PDG établit un cadre de l'économie de l'affection. Le fonctionnement de l'État se caractérise par des affections spontanées où la survie politique est synchronique à l'efficacité de l'appropriation à des fins personnelles des ressources de l'État en vue des redistributions clientélistes. Il s'instaure dès lors des vices dans le fonctionnement de l'État favorisant des pratiques de mauvaise gouvernance qui entraînent une gestion calamiteuse des ressources de l'État et plongent la population dans la pauvreté et le sous-développement.

Il faut effectivement noter que ce ne sont pas toutes les ethnies ou toutes les régions du pays qui bénéficient du système de redistribution clientéliste des prébendes. Le Gabon compte plus d'une trentaine de groupes ethniques d'importance inégale. Les plus petites ne peuvent faire valoir une forte représentation dans leur région. Elles sont mises en marge par les ethnies de plus grande importance. De mêmes les régions qui comptent le moins d'instruits ont une faible représentation au sein de l'appareil d'État. Il est difficile pour les ressortissants de ces ethnies d'accéder aux services et ressources de l'État. Dans la mesure où l'État est le garant des conditions d'existence, de nombreuses ethnies, de nombreuses personnes sont exclues de la redistribution des ressources collectives. Malgré un PIB de 14000 \$, on retrouve ainsi auprès des ethnies qui comptent entre 300 et 800 individus, des conditions de vie d'une grande précarité. Ces conditions sont la cause de la disparition lente de plusieurs de ces ethnies.

En 1984, le Centre International de Civilisation Bantou (CICIBA) recense au Gabon environ une soixantaine de groupe ethnolinguistique. En 2003, une étude de l'Institut Pédagogique Nationale (IPN) (2003) dénombre seulement une quarantaine de groupes ethnolinguistiques au Gabon. La diminution constante du nombre des groupes ethnolinguistique est le fait d'un génocide socioculturel qui résulte de l'incapacité des individus qui les composent d'accéder aux conditions minimalement décentes que l'on s'entend de recevoir de son État.

Faut-il noter chez ces groupes l'absence d'une éducation de qualité, l'accès à des soins de santé viables, des logements décents ; une alimentation adéquate ; un cadre d'épanouissement socioculturel ; la possibilité de détenir un emploi pour subvenir aux besoins élémentaires, etc. Par ailleurs, même au sein des groupes ethniques d'importance, il existe des ghettos, des individus qui ne sont pas pris en compte dans la redistribution clientéliste des prébendes. Sans bénéficier de courroies de transmission politiques, plusieurs Gabonaises et Gabonais appartenant aux groupes ethniques d'importance n'accèdent pas aux services et ressources de l'État et sont abandonnés à des situations qui les condamnent à la misère.

## **Le pluralisme politique comme solution inopérante**

Plusieurs analystes politiques présentent le multipartisme comme solution au problème de mauvaise gouvernance du pays et la pauvreté galopante que subissent de nombreuses Gabonaises et de nombreux Gabonais au quotidien.

En vérité, pendant longtemps on a attribué au monopartisme le fait de la mauvaise gouvernance du pays. Les leaders politiques qui revendiquent le multipartisme à la fin des années quatre-vingt-dix ont en effet fait cru qu'en instituant le pluralisme politique, le pays instaurerait des formes de gestion politique de l'État plus saines, plus équitables pour l'ensemble des populations et plus efficaces pour le bien-être commun. Malheureusement, les déterminants qui instaurent le pluralisme politique n'ont pas gommé les logiques politiques clientélistes du parti unique.

En 1989, le président Bongo Ondimba convoque la tenue d'une Conférence nationale pour sortir le pays de la crise politique dans laquelle il avait été plongé. Tout comme au Bénin, en faisant le procès du régime monopartiste, la Conférence nationale est un cadre de discussion pour permettre l'essor d'un régime politique pluraliste. Contrairement au Bénin, un retour en arrière des événements montre que la Conférence nationale a failli à sa tâche quant à l'instauration d'un régime pluraliste réel.

En effet, au Bénin, la crise politique et sociale qui prévalait était telle que le président Mathieu Kérékou ne disposait pratiquement d'aucun rapport de force pour résister aux changements politiques que lui réclamait la société civile. Il lui importe avant tout de sauver sa tête. La Conférence nationale béninoise s'instituant souveraine, démantela en profondeur les mécanismes du régime politique du parti unique.

Au Gabon la situation est autre. Voyant venir le coup, le président Bongo Ondimba prend l'initiative de convoquer la tenue d'une Conférence nationale. Il cherche à renouveler la légitimité du PDG mise à mal par la mauvaise gestion de l'État et les dénonciations à son égard. On veut faire remplacer l'ancien parti unique par une autre formation politique le Rassemblement Social Démocratique Gabonais (RSDG). Il s'agit de rassembler les sensibilités politiques qui dénoncent le PDG et celles qui encouragent la grogne politique.

Les opposants au président Bongo désirant apporter des changements radicaux opposent une fin de non recevoir au projet d'un parti politique parapluie. Malgré la contestation de son autorité, le président Bongo Ondimba, contrairement au président du Bénin, dispose de réseaux clientélistes pour défendre son projet. Ils lui permettent de détenir un rapport de forces supérieur à celui de ses opposants.

Les conclusions de la Conférence Nationale ne permettent pas des changements fondamentaux dans le fonctionnement politique du pays. Le président Bongo Ondimba et ses partisans conservent une mainmise sur les institutions de l'État. Elle leur permet d'acheter les consciences des femmes et des hommes politiques de l'opposition et la société civile. On note des clivages voire même des scissions au sein des partis politiques de l'opposition. La plupart des leaders délaissent leurs convictions politiques, s'associent ou épousent indirectement ou directement le projet du parti parapluie du président le président Bongo Ondimba sous la forme de la majorité présidentielle : un regroupement du PDG et de diverses sensibilités politiques qui soutiennent l'action politique du Président Bongo.

L'adhésion des leaders politiques de l'opposition à la majorité présidentielle, de même que la complicité tacite de certains intellectuels et membres des médias altèrent le jeu politique démocratique, bloquent l'alternance politique et perpétuent les pratiques de mauvaise gouvernance. Ainsi, la démocratie qui a pour vocation le renouvellement de la classe politique, les idées du développement pour insuffler le progrès social et politique établit un cadre de fonctionnement politique ou plus le temps change, plus c'est pareil voir même pire.

L'appartenance ethnique, le régionalisme qui justifient le soutien de la population aux hommes et aux femmes politiques et duquel en retour est instauré la redistribution clientéliste sont les principaux facteurs de blocage d'une alternance politique, de la mauvaise gouvernance, de la misère et de l'appauvrissement du pays.

Partout en Occident, la représentation politique et le mode de gestion de l'État répondent à des principes d'équilibre régionaux voir même ethnique. Il est vrai que les sociétés occidentales présentent une forme homogénéité plus dense dans leur composition sociale même si par ailleurs, avec les mouvements migratoires, on note de plus en plus la nécessité de représentativité des groupes ethniques dans l'appareil d'État.

Les formes et les règles de l'organisation politique dans la désignation politique, le respect de ces règles et l'esprit du consensus démocratique, le fait que les politiques et les hauts fonctionnaires rendent des comptes à la population, à leurs représentants et aux institutions de la justice garantissent une gestion efficace de l'État, favorise une alternance politique, une croissance de la richesse et du bien-être des populations.

L'instrumentalisation de l'ethnicité et du régionalisme instaurés par le PDG n'obligent pas les gouvernants à rendre des comptes et à répondre de leurs actes de mauvaise gestion ou de malversation devant la justice. Il en découle une absence d'observation des règles de bonne gouvernance qui aurait pour effet de conduire à une gestion efficace de l'État, à l'accroissement de la richesse collective et au développement du pays.

Au cours des 40 dernières années, le Gabon s'est fixé des objectifs politiques de développement ambitieux. Dans tous les cas, il n'est pas possible d'observer ou de mesurer le succès d'aucune de ces politiques que ce soit en éducation où nous avons de salles de classe pléthoriques, des rendements scolaires faibles voire médiocres, un système de santé défaillant, des routes calamiteuses, un transport collectif urbain inexistant, une absence d'urbanisation des villes et des cités, l'absence d'un tissu diversifié et élargi, des petites et moyennes entreprises florissantes; d'un cadre culturel dynamique avec des bibliothèques, des salles de spectacles, des infrastructures sportives.

En somme le développement du Gabon, le développement d'esprit pour voir grand et se donner des rêves n'a jamais pris d'envol malgré les discours et les slogans prononcés ici et là. Avec un PIB de 14.000 par individu, le Gabon a moins bien fait que des pays au PIB par habitant dix fois inférieurs. En réalité nous nous sous-développons.

# LE PROJET POLITIQUE GLOBAL

## Perspectives générales

Quel est le problème réel du Gabon ? Il n'y a pas de problème en ce qui concerne les ressources humaines, la terre, le climat, la végétation, l'hydrographie, l'atmosphère ou tous autres aspects de ce genre qui sont de nature à accabler le développement. Le réel problème gabonais réside dans le manque de volonté ou l'incapacité notoire de ses administrateurs ou de ses dirigeants à se comporter comme de véritables leaders.

Nous affrontons un système qui tient le Gabon et les Gabonais dans la confusion et l'instabilité depuis près de quarante ans. À cet effet, il faut suggérer des mesures concrètes de redressement du Gabon pour libérer les talents et stimuler l'esprit d'entreprise dans les régions pour qu'enfin, celles-ci deviennent les nouveaux pôles de relance de l'économie nationale.

Pour continuer et aller de l'avant il faut aussi être en paix avec son passé. C'est dans ce but que sera mis en place une Commission "Vérité et Réconciliation" qui permettra à la Nation de regarder son passé en face et de se construire un avenir commun

## Développement social

Le développement social concerne le cadre d'activités qui permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes à des niveaux supérieurs. Une des conditions qui accablent de nombreux Gabonais est le logement social. Les Gabonaises et les Gabonais vivent dans des maquis : des quartiers difficilement accessibles, pas du tout urbanisés et soumis à des conditions d'intempéries difficiles. Il est évident que le développement du logement social et l'urbanisation des cités est une des premières priorités du projet politique.

## Développement économique

Le développement régional empêche le dépeuplement rural, préserve les paysages et protège la future industrie, le tourisme par l'écotourisme. Contrôler les déficits du gouvernement et l'inflation en empruntant sagement sur le marché international, en remboursant les dettes dans un délai raisonnable et en agissant en prévision de nouveaux défis comme la gestion intégrée de l'environnement. Mais le clou de la stratégie est de créer un fonds durable pour les générations à venir avec en grande partie les revenus du pétrole et de certaines matières premières dans des programmes visant à l'amélioration de la croissance et les revenus en régions. Ces programmes doivent comprendre des politiques de planification familiale très strictes, des techniques de multiplication de la banane et du manioc, des projets d'irrigation rurale et d'alphabétisation des adultes. Le Gabon doit s'adapter au nouvel ordre mondial en diversifiant son économie, en développant des infrastructures énergétiques et en faisant du développement durable l'un des objectifs fondamentaux du développement économique du Gabon.

## Développement régional

**C'est une priorité, avec un accent sur le retour des jeunes gabonais dans leur terroir.**

Le Gabon va promouvoir les investissements sur tout son territoire, dans toutes les régions, et renforcer la confiance des investisseurs. Les lacunes flagrantes sur le plan des infrastructures constituent l'un des grands obstacles au développement du Gabon. Utiliser des règles principales que le développement durable impose à ses partenaires en ce qui concerne la construction, l'entretien réel routier par exemple, et le développement des infrastructures dans les régions en offrant un environnement de travail stimulant tout en respectant le citoyen.

Seront fixées des règles de base à imposer de manière durable à nos partenaires en ce qui concerne la construction et l'entretien réel routier ou le développement des infrastructures dans les régions en offrant un environnement de travail stimulant tout en respectant le citoyen. Ces règles permettront d'attirer des investissements, notamment dans le cadre des programmes de développement d'infrastructure du NEPAD.

Comment affronter l'avenir si les dirigeants sont indifférents aux vrais problèmes des Gabonais ? Comment faire face à l'Avenir si les Gabonais ne font pas face à la réalité et n'en sont pas informés. Les Gabonais doivent savoir ce que le gouvernement et la présidence font en leur nom. La refondation de l'État doit également passer par la refondation de la gestion des finances de la présidence de la république. La mauvaise gestion a été nuisible à l'esprit d'entreprise. Pour donc dynamiser l'intégration régionale et l'esprit d'entreprise, nous proposons une politique qui stimule l'implantation de nouvelles industries et par conséquent l'investissement étranger.

## La gestion durable de l'Environnement

Le développement durable passe par l'utilisation et l'application des grands principes de la protection de l'environnement adoptés par la Banque mondiale et la loi sur la qualité de l'environnement du Gabon. Tout projet ayant des répercussions sur des ressources naturelles renouvelables ne doit pas excéder les capacités régénératrices de ce même environnement : par exemple, les projets concernant la pêche doivent être munis de mécanismes nécessaires pour prévenir l'épuisement des réserves naturelles de poissons. L'État ne peut être partenaire de projets susceptibles de nuire à la santé humaine et à l'environnement. On ne peut s'impliquer dans des projets qui soient de nature à modifier les régions naturelles sans, si le projet est validé par le gouvernement et les services de l'Etat, sans que les responsables aient recours à des mesures compensatoires. Nous parlons des déplacements ou migrations forcées de populations humaines. Le programme politique préconise la mise en place d'énergies renouvelables, d'une gestion écologique de l'assainissement des eaux et des déchets domestiques.

## La lutte contre la fraude et la corruption

Des mécanismes pour prévenir l'évasion fiscale, dépister les fraudeurs et récupérer les fonds publics détournés devront être mis en place en renforçant les capacités du Ministère actuel, **Ministère du Contrôle de l'Etat**, ainsi que par l'instauration d'une Autorité Administrative réellement indépendante, associant aux côtés des magistrats et hauts fonctionnaires, des juristes ainsi que des experts comptables représentant la société civile et la **Cour des Comptes**. **La Cour des Comptes publiera un rapport annuel sur les relations entre le secteur public et le secteur privé ainsi que la comptabilisation et la justification des dépenses de l'Etat.**

Il est possible de mettre fin à la corruption avec un pouvoir exécutif réformé et efficace et un pouvoir judiciaire indépendant. La collaboration avec les Institutions Internationales, telles que la Banque Mondiale, l'Union Africaine et le Fond Monétaire International, sera un grand avantage dans la lutte contre la corruption. C'est pour cette raison que sera appliquée la Convention internationale de Mérida contre la corruption et le détournement de fonds publics.

## Relations internationales et politique étrangère

Il conviendra de favoriser l'intégration régionale pour l'intégration continentale. Créer de grandes commissions pour le règlement des conflits et des situations post-confliktuelles du continent. Établir un comité de sages pour relever les Grands défis et veiller au processus de maintien de la paix chez nos voisins en proie à des guerres de prédation visant en priorité les populations civiles et l'extraction des ressources naturelles à l'état primaire.

Outre la prévention des conflits sous régionaux par une politique de coopération et de dialogue, le Gabon devra mettre en place, en relation avec les pays développés et les institutions multilatérales, **une véritable diplomatie au service du développement économique et social.**

La gestion du Gabon de ces quatre dernières décennies se traduit par la confiscation des libertés fondamentales, l'affaiblissement des capacités administratives, l'utilisation de la force brutale pour gérer les risques et les imprévus. Il doit être mis fin à la politisation des identités ethniques. Ce n'est pas le fait ethnique qui dérange mais son instrumentalisation par certaines élites qui s'en servent depuis plus de quarante ans pour conquérir, conserver le pouvoir et assujettir ou animaliser la population. .



## L'Éducation intégrée

Un des maillons faibles du système. L'éducation est en proie depuis plus de quarante ans à un immobilisme majeur. L'éducation doit être au service de la formation continue dont la fonction est de maintenir actualisables et rentables les ressources humaines gabonaises. On assiste au délitement des conditions de travail des enseignants et au décalage entre la mission officielle de démocratisation de l'école et sa mission de reporter sur elle des espoirs de promotion sociale dont le politique refuse depuis plus de quarante ans de se charger car incompatibles avec son programme de planification bancaire. Nous allons redéfinir l'institution scolaire. La déscolarisation progressive de l'école ne tend plus à la transformer en lieu de transmission du savoir mais de gestion des populations aigries et défavorisées. Les exigences scolaires à l'égard des étudiants et élèves décroissent. Le lien entre ces exigences et l'évaluation des acquis est devenu abyssal. Il faut éviter de tomber dans une déflagration à l'ivoirienne ou au syndrome ivoirien.

C'est un ambitieux chantier de remise à niveau de l'Education Nationale qu'il faut mettre en œuvre, tant par l'augmentation radicale des capacités d'accueil que par la diversification des filières et des diplômes.

## La santé

Le système de santé est en panne depuis plus de quarante ans. Compte tenu de la désastreuse situation sanitaire du continent africain, il faut estimer qu'il est nécessaire de former 1 million de soignants d'ici à 2020 sur le continent pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pour le Gabon, les besoins sont de 10.000 soignants supplémentaires afin qu'il puisse faire face à cette pénurie. La situation est dramatique dans les villages.

L'absence de structures sanitaires villageoises, le coût et l'absence des médicaments touchent une population déjà fragilisée par des travaux agricoles pénibles, une alimentation insuffisante et déséquilibrée, un environnement et un habitat insalubres. De plus, l'accès aux services de santé existants est très difficile ou impossible en raison des distances considérables, de l'absence de moyens de transport, de l'état des routes et du manque d'argent. Les problèmes d'enclavement, d'équipements scolaires, d'approvisionnement en eau potable apparaissent avec un taux similaire. Les salaires sont faibles, le pouvoir d'achat d'un médecin est minime, les conditions de travail sont précaires, l'absence de perspectives de carrière et le manque flagrant de médicaments et d'équipements, l'insécurité permanente liée à l'instabilité politique, la charge de travail est croissante compte tenu du manque de main d'œuvre et aux ravages du Sida. Il faut remarquer que la mortalité infantile est considérable : deux enfants sur trois meurent de diarrhées ou de maladies qui pourraient être facilement traitées ou prévenues.

Le Gabon ne bénéficie que de 9 médecins pour 100.000 habitants contre 335 pour 100.000 habitants en France. Le Gabon a très peu de spécialistes et doit recruter à l'étranger. Il doit renforcer ses capacités de formation en termes de structures et de personnel enseignant et multiplier par sept le nombre d'étudiants en médecine pour contrecarrer cette anomalie. De même, avec l'aide de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), le pays peut lancer un programme de recrutement temporaire de personnels de santé qui évoluent à l'étranger en leur offrant des primes au retour.

Utiliser les ambassades en ouvrant des bureaux de recrutement dans le but d'améliorer les contacts avec le personnel qualifié de la diaspora gabonaise qui exprimerait le souhait de rentrer participer au développement du Gabon. Autrement dit, confronté à des taux de mortalité infantile et maternelle parmi les plus élevés du monde et à un manque criant de médecins et d'infirmières, le Gabon doit mettre son énergie dans la formation du personnel non infirmier destiné à la prévention et aux soins primaires maternels et infantiles dans les régions et les zones rurales. Définitivement, il est essentiel d'investir dans la formation supplémentaire.

## L'Agriculture

Elle devra être développée en vue d'une souveraineté alimentaire du Gabon à 10 ans. La part de l'Afrique subsaharienne est passée dans les échanges commerciaux de 2% à 1,6% entre 1990 et 2004. Ce qui est mince et négligeable dans le marché mondial.

Le Gabon, pays à faible population active, devra se diriger vers une agriculture forte, avec l'assistance technique et des subventions des pouvoirs publics. Ceci implique la mise en place d'une véritable économie agricole, de formations agraires par des organismes de financement spécialisés du secteur. Le paysan sortirait de son

agriculture de subsistance pour se poser en véritable opérateur économique ; outre les cultures déjà explorées, les agriculteurs modernes pourraient se diriger vers :

- La filière avicole ;
- La pêche industrielle ;
- L'agriculture maraîchère urbaine et périurbaine ;
- Etc...

## **La Culture et le Sport**

Il convient de renforcer l'action culturelle en appuyant les artistes pour qu'ils puissent rayonner à travers le monde et diffuser la spécificité gabonaise : renforcer l'apprentissage des langues gabonaises pour l'épanouissement de notre Nation et de l'Unité Nationale pour la solidarité entre les groupes.

La Culture et le Sport constituent en particulier des instruments de promotion sociale individuelle et collective. Ils sont l'une des expressions de cohésion sociale et de promotion les plus puissantes d'un pays. Ils mobilisent le dynamisme de la jeunesse.

La diffusion de la culture et des événements sportifs entraîne inexorablement un engouement touristique pour le pays ; il convient de créer les différentes structures de renforcement de l'expression culturelle et sportive (Musées, sites historiques, parc à thèmes, salles de spectacles, palais omnisports, salles et centres d'entraînement sportifs, écoles de formation techniques aux métiers de la culture et/ ou du sport).

Une politique de la culture et du sport avisée passe par deux centres d'intérêt : l'éducation et les infrastructures. La détection des talents devra s'effectuer dès le plus jeune âge, en protégeant les droits des jeunes et de leurs parents. C'est pourquoi les organismes publics en charge de la culture et du sport devront synchroniser leurs programmes avec ceux de l'éducation nationale.

Un effort d'investissements public ainsi que la mise en place de partenariats publics / privés devront également être mis en place pour édifier des infrastructures culturelles et/ou sportives départementales, cantonales, municipales et même villageoises.

Il sera impératif d'associer les opérateurs économiques aux politiques de la culture et du sport pour encourager le mécénat et le sponsoring.

## **Les affaires sociales**

Créer des programmes de soutien aux personnes les plus nécessiteuses, les malades, les personnes handicapées et les aînés. Lutter contre la discrimination et la pauvreté. L'accès aux services sociaux tels que l'éducation et la santé est une priorité ainsi que la possibilité pour les ménages d'un logement salubre et sécurisé. Les conditions d'habitat constituent un des indicateurs non financiers de la pauvreté des populations. L'accès à l'eau potable reste préoccupant avec des conséquences graves sur la santé de la population. 66% de la population à accès à l'eau potable: dont 38% directement dans le logement, 21% auprès d'un voisins et 7% à la borne fontaine. Les variations régionales sont cependant très marquées. Quand 80% des ménages de l'Estuaire et 53% de ceux de l'Ogooué Maritime ont accès à l'eau potable, dans les provinces de la Nyanga et de la Ngounié, ces taux se situent à 20%. De la même façon, dans les provinces de l'Ogooué Lolo, du Woleu Ntem, de l'Ogooué Ivindo et de la Ngounié, trois ménages sur cinq s'approvisionnent dans les rivières et les lacs ou les fleuves. 60% des ménages utilisent l'électricité au Gabon.

## **EN RÉSUMÉ**

Diversification des sources de la croissance ; redéfinir le rôle de l'État ; établir les bases de la bonne gouvernance démocratique ; réduire le chômage en développant le secteur privé et en améliorant l'efficacité du système éducatif ; augmenter les revenus des producteurs ruraux ; améliorer la santé fondamentale et l'efficacité du système sanitaire par des politiques de prévention, par la disponibilité et le coût de médicaments abordables ; améliorer l'environnement urbain par les opérations de voirie et d'assainissement ; réorienter les volets de sécurité et les politiques d'insertion ; et procéder à l'établissement d'un système statistique fiable, permettant de recenser la population, de prévoir et de calculer le taux de croissance, le taux de chômage, l'inflation et bien d'autres éléments.

# PLAN D'ACTION GENERAL

Le projet politique que propose Bruno Ben Moubamba est un renouvellement des pratiques et des mœurs politiques, du rapport du citoyen avec l'État, de l'organisation politique pour instituer un autre type de fonctionnement de l'État en vue de l'accroissement de la richesse collective et le développement du pays. Ce projet est révolutionnaire dans la mesure où il vise à mettre la classe politique au service de la population et non la population au service du politique.

Pour ce faire, notre projet concerne quatre chantiers.

## **1. Chantier Politique et institutionnel**

### **1.1 Au niveau du fonctionnement politique et institutionnel**

- La redéfinition du rapport du citoyen à l'État introduite par la Charte gabonaise des droits et libertés et les principes managériaux de la gestion de l'État introduira une logique conduisant à considérer le citoyen comme un bénéficiaire du service public, c'est-à-dire une personne qui a droit aux prestations. La qualité du service rendu à l'utilisateur deviendra une priorité qui doit être satisfaite en améliorant l'accessibilité, la simplicité, la rapidité, l'accueil du public, l'aide apportée aux démarches administratives, tout comme la simplification des formalités et des procédures ou l'accélération des processus décisionnels. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ouvre des perspectives en donnant la possibilité, non seulement d'améliorer l'information fournie aux bénéficiaires, par l'ouverture de sites internet administratifs, mais encore de faciliter les formalités et les démarches, par un échange dématérialisé (télé-procédures), voire d'offrir des services à valeur ajoutée (télé-services). Le projet d'une administration électronique vise à améliorer la qualité des services par la rapidité des échanges et la simplicité des démarches. L'organisation du service au client par un guichet unique permettra la centralisation des services selon les domaines ou les compétences de l'État. Il faudra par conséquent informatiser tous les services de l'administration au service de la population et instaurer un réseau de communication informatisé de communication des dossiers des bénéficiaires.
- L'organisation politique de la société vise la conquête et l'exercice du pouvoir et des prérogatives de l'État dans le but de servir le peuple dans le cadre de la loi selon les principes d'éthiques politiques, d'équité, d'impartialité de l'administrateur des services publics, du respect et de la préservation du bien collectif. La création des postes indépendants du commissaire à l'éthique, pour superviser les rapports du politique et du service public, et du protecteur du citoyen, veillant à la gestion efficace des ressources de l'État, seront des outils essentiels pour maintenir des rapports sains entre l'organisation politique et la société.
- Le rapport du citoyen à l'organisation (parti) politique sera un rapport d'électeur à élu ou de militant à parti politique. Les élus auront la responsabilité de représenter et de défendre les intérêts de leurs électeurs dans le cadre du fonctionnement des chambres du parlement, du sénat, du conseil régional ou du conseil municipal, dans le cadre de l'établissement des lois ou dans l'exercice du contrôle de la gouvernance par les élus. Le commissaire à l'éthique veillera à ce qu'aucun lien pécuniaire ne s'établisse entre le citoyen et l'élu ayant des responsabilités dans l'administration de la chose publique. Le parlement votera une loi qui permettra aux organismes ou aux individus (professionnels) désirant faire valoir par un lobbying des intérêts particuliers de faire inscrire et d'agir à ce titre de façon légale comme lobbyiste.

### **1.2 Séparation des pouvoirs de l'État**

- La Constitution sera composée de deux documents : un Acte constitutionnel et une Charte gabonaise des droits et libertés (CGDL). L'Acte constitutionnel visera essentiellement à décrire les pouvoirs, les fonctions et les prérogatives des institutions de la République. La Charte gabonaise des droits et

libertés visera à préserver la citoyenne et le citoyen de l'arbitraire de l'État ou des autorités politiques. Elle édictera les prérogatives de la citoyenne et du citoyen quant à la jouissance de sa liberté, du droit à la propriété privée, de l'inviolabilité de sa personne et de ses biens et de ses droits de bénéficiaire du service public. La révision de la Constitution gabonaise actuels en vue des changements proposés se fera par consentement de tous les élus convoqués à une assemblée à cette fin. La nouvelle Constitution comportera des dispositions visant à la rendre immuable aux changements d'humeur de la classe politique.

- En vue d'octroyer l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur fonction et du respect de la loi, les juges, les hauts fonctionnaires de l'État, les principaux dirigeants des sociétés parapubliques, seront désignés par une procédure et selon les prérogatives nouvelles confiées au pouvoir législatif. Les désignations seront faites sur proposition de l'autorité gouvernementale de tutelle. Des règles de désignations précises seront établies à cet effet d'une part pour sauvegarder l'autorité des parlementaires et des prérogatives du chef du gouvernement.
- La révision et le renforcement des prérogatives des commissions parlementaires seront institués pour mieux contrôler l'action du gouvernement et rendre les responsables politiques de l'administration de l'État responsables devant les représentants des citoyennes et des citoyens
- Le chef du gouvernement devra constituer chaque ministère de son gouvernement à partir de l'adoption d'une loi créant ledit ministère. La loi décrira les buts du ministère, ses objectifs au regard de la politique gouvernementale menée. Il s'agira d'éviter le découpage de la mission gouvernementale de manière à dédoubler inefficacement les tâches politiques, création de structures administratives fantaisistes pesant sur le budget de l'État.
- L'élection du parlement, du sénat et des conseils régionaux sera établie à des dates fixes.
- L'indépendance du système judiciaire du politique et des autres instances de l'administration de l'État sera renforcée pour conduire chaque citoyenne et chaque citoyen au respect de la loi, laquelle loi ne pourra être administrée de façon arbitraire. Un juge en chef sera nommé pour présider le Conseil de la magistrature en vue de veiller au contrôle de l'action des juges.
- La réussite d'un processus électoral est le résultat des efforts conjugués de tous les acteurs de ce processus et en premier lieu les partis politiques. La confiance que ces partis peuvent accorder à l'organisme régissant l'expression du vote est de nature à instituer un cadre politique serein. Une loi créant la Commission électorale indépendante permettra de soustraire cette institution de l'influence de l'autorité politique et permettra ou évitera de la soumettre aux manipulations des différents acteurs de la vie politique. La loi relative à la création de cette institution devra recevoir le consentement unanime des élus des deux chambres (Assemblée nationale et Sénat).

## **2. Déconcentration des pouvoirs de l'État**

- Mise en place de conseil de gouvernements régionaux avec pouvoir de taxation pour créer des sources de financement propres. Le conseil régional ne pourra voter les lois. L'initiative des lois restera du ressort de l'Assemblée nationale. Le conseil régional ne pourra qu'instituer des règlements pour l'administration et la gestion de la collectivité.
- Les fonctions de gouverneur, de préfet et sous-préfet seront reconsidérées. Il s'agit de redonner les prérogatives de l'administration locale aux élus locaux. On veut établir une proximité entre les besoins du citoyen et l'administration, et rendre les élus plus redevables de leurs actions.
- Plusieurs fonctions de l'administration publiques seront dévolues au Conseil régional. Il s'agira entre autres, des fonctions relatives à l'administration de la police, de l'éducation, du service de proximité : eau, gestion des déchets domestiques, service des pompiers, etc.

### 3. Fonctionnement administratif de l'État

- L'État gabonais sera régi par les principes de management pour le rendre efficace dans la conduite et l'administration des missions sociales. Il s'agira entre autres :
  - d'être à l'écoute des usagers du service public : comprendre les besoins des usagers et satisfaire leurs exigences.
  - d'être proactif : répondre efficacement aux finalités politiques et créer un contexte impliquant le personnel dans l'atteinte des objectifs de la mission de l'État
- L'Administration dans son ensemble applique notamment de nombreuses lois et gère les ressources publiques. Cela exige que les personnes par l'entremise desquelles elle agit aient une conduite empreinte d'une éthique élevée. C'est ainsi que les fonctionnaires doivent exercer leurs fonctions dans l'intérêt public, avec honnêteté et impartialité et en évitant les conflits d'intérêts. Ils sont également tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions et à préserver la confidentialité des informations particuliers bénéficiaires des services de l'État. Leurs décisions seront prises dans le respect de la Charte gabonaise des droits, c'est-à-dire ne pas être fondées sur des motifs discriminatoires.
- Les fonctionnaires doivent, de plus, faire preuve de neutralité politique dans l'exercice de leurs fonctions et de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques. Cela n'empêche toutefois pas les fonctionnaires, comme tout autre citoyen et citoyenne, d'adhérer à un parti politique et de contribuer, selon les règles, à son financement.
- Les fonctions, attributions de responsabilité des fonctionnaires seront actualisées pour répondre aux besoins et principes de management de l'État et aux nouvelles réalités de l'organisation sociétale. Le statut du fonctionnaire de l'État sera par conséquent examiné. Une convention collective pour régir l'ensemble des fonctionnaires du gouvernement central sera mise de l'avant. Les fonctionnaires des administrations régionales et municipales seront régis par des conventions collectives distinctes.

### 4. Chantiers du développement

#### 4.1. Développement économique

- Faire du Gabon le pôle de développement économique de la sous-région ;
- Instituer le développement économique à partir du développement des régions ;
- Mise en place d'office de développement économique ;
- Mise en place d'un programme quinquennal de développement des infrastructures ;
- Mise en place d'un programme de développement visant l'autosuffisance alimentaire ;
- Mise en place d'un programme de développement de la petite et moyenne entreprise dynamique ;
- Mise en place d'un programme de développement industriel ;
- Mise en place des politiques et administrer des programmes pour promotion des investissements industriels et commerciaux dans les régions urbaines et rurales ;
- Elaborer les profils socio-économiques des régions urbaines et rurales afin d'encourager les investissements industriels et commerciaux et le développement ;
- Effectuer des études sociales ou économiques à l'échelle locale, régionale ou nationale afin d'évaluer le potentiel de développement potentiel et les tendances futures selon les régions ;

- Planifier des projets de développement et coordonner les activités de concert avec les représentants d'une gamme variée d'entreprises industrielles et commerciales, d'associations de gens d'affaires, de groupes communautaires et d'organismes gouvernementaux ;
- Evaluer les débouchés commerciales et élaborer des stratégies pour attirer du capital de risque ;
- Établir un guichet de renseignements des gens d'affaires et des particuliers concernant les possibilités de développement ;
- Mise en œuvre d'incitatifs financiers favorisant des projets de développement commerciaux ou industriel ;
- Effectuer des recherches comparatives sur les stratégies de marketing pour des produits industriels ou commerciaux ;
- Une grande implication de l'État pour la Création d'entreprise se traduisant par l'accent mis sur le développement de l'esprit entrepreneurial des Gabonaises et des Gabonais ;
- Mise en place d'un cadre de développement touristique dans les différentes régions.

## **4.2. Développement industriel**

- Mise en place des politiques et des facilités fiscales pour favoriser le transfert de technologie ;
- Mise en œuvre d'une stratégie de développement industriel axée sur des produits à forte valeur ajoutée favorisant le maintien d'une industrie innovante, créatrice de richesse et d'emplois durables. Elle permettra de susciter, au sein de la population gabonaise, l'émergence d'une véritable culture de l'utilisation du matériau bois ;
- Valorisation la filière énergétique. Le remplacement d'énergies polluantes par une énergie propre, renouvelable et permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre est en effet à la base du plan d'action lié à la valorisation des courts d'eaux et des énergies solaire ;
- Nos forêts regorgent d'un potentiel considérable de biomasse forestière disponible. Une fois récoltée, la transformation primaire et la transformation à valeur ajoutée sera de nature à créer des emplois d'importance ;
- Mise en œuvre des actions pour accompagner la transformation des structures de production et de transformation des produits et des services ;
- Promotion avec des incitatifs financiers des structures de production et de transformation de masse;
- Favoriser la mise en place d'un réseau de production d'électricité pour répondre aux besoins de production de masse ;
- Mise en place de programmes pour promouvoir les investissements industriels, commerciaux et touristiques dans les régions rurales et urbaines, ou afin de promouvoir les produits et services commerciaux ou industriels.

## **4.3 Développement social et humain**

- Politique et conditions d'accès aux services de santé publique de qualité ;
- Politique d'accès à une éducation de qualité de la maternelle jusqu'à l'université ;
- Politique d'accès au logement ;
- Politique de la famille, de la citoyenne et du citoyen.

#### **4.4 Développement culturel, sportif et du patrimoine national**

- Construction d'une place nationale des arts comprenant : des salles de spectacles, salle de cinémas, salle de conférences, salle d'exposition ;
- Construction d'une bibliothèque nationale, des bibliothèques de quartiers des grands centres urbains, et des chefs lieux de département ;
- Construction des parcs publics dans les centres urbains ;
- Construction des airs de jeux, d'infrastructure ou d'installation d'activités sportives dans les quartiers et chefs lieux départementaux ;
- Construction d'un musée et de monuments historiques.



# **Assise financière du Projet de Société de Bruno Ben Moubamba**

# LES CAPACITES DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU GABON

**Le budget du Gabon pour 2008 est officiellement de 2,7 milliards de FCFA.**

Les recettes du Gabon, principalement constituées par la rente pétrolière, minière et forestière, avoisinent officiellement 1 500 à 2 000 milliards de FCFA/an.

Les dépenses de fonctionnement raisonnablement contenues n'excéderaient pas 500 milliards de FCFA/an.

Par le seul autofinancement pouvant actuellement être considéré, à l'exclusion de la prise en compte d'une croissance économique ayant inévitablement un effet multiplicateur, le Gabon dispose d'une capacité minimale d'investissements annuels supérieure à 1 500 milliards de FCFA/an (2,3 Mds €).

Pour éviter dans un premier temps les risques inflationnistes, prendre en compte la capacité d'absorption du tissu économique local et constituer les réserves que la sagesse recommande, une partie seulement de cette capacité financière sera investie. **Le programme d'investissement prévu pour la réalisation de notre projet présidentiel a un coût légèrement supérieur à 1 milliard de FCFA**, et se trouve par conséquent répondre aux exigences d'équilibre budgétaire voulues par la prudence.

Les fonds de réserve abonderont les fonds souverains de l'Etat, probablement sectoriels, et permettront un lissage en cas d'évolution de la conjoncture.

Ceci permettra aux autorités gabonaises de garantir à leurs partenaires industriels ou financiers nationaux et internationaux, la lisibilité et la solvabilité de moyen et long terme de la politique d'investissements du pays.

**Or, la réalisation d'un programme de société est entièrement tributaire des capacités de financement réelles de l'Etat. Le budget général de l'Etat gabonais, tel qu'il apparaît aujourd'hui occulte des pans non négligeables des ressources.**

A titre d'exemple, les seules recettes pétrolières visibles dans la loi de finances sont : la redevance d'exploitation et les recettes issues de quelques contrats de partage de production pétrolière.

Les autorités publiques actuelles ne font aucune mention dans les comptes publics des **bonus** (rétribution sur les gains d'exploitation des sociétés pétrolières) et des **abonnements** (sommes déboursées chaque début d'exercice par les sociétés pétrolières pour confirmer leurs ambitions d'explorations et/ ou exploitation sur le territoire national).

Ces immenses recettes occultes (environ 2 milliards 300 millions de F CFA, soit 85 % du budget officiel) pour l'instant ne profitent qu'à un seul clan familial et quelques proches du parti pour l'instant au pouvoir alors que l'immense majorité de la population est volontairement maintenue dans la misère.

Parmi dissimulations volontaires hors la comptabilité publique gabonaise, on peut aussi citer l'absence de reversement des sociétés à forte participation étatique (SNBG et SEEG) ou encore les recettes en provenance de la Direction Générale de l'Immigration. De plus, certaines productions minières sont toujours exploitées de manière clandestines sans aucune recette fiscale officielle en faveur du budget de l'Etat (or et diamant principalement).

**Avec la prise en compte de l'ensemble des ressources réelles, différents experts dont ceux de la Direction générale du Budget du Gabon estiment que LE REEL BUDGET DE L'ETAT devrait s'établir à 5.000 milliards de FCFA par an.**



# Approche thématique et projets d'investissements

## **AVERTISSEMENT**

**Certaines propositions figurant dans les pages qui suivent seront à affiner, du fait de l'absence de statistiques récentes et fiables concernant le Gabon.**

## Etat des lieux

### Quelques chiffres

L'Enquête Démographique et de Santé<sup>1</sup> (EDSG) réalisée par le Ministère de la Planification du Gabon en 2000, donne une image un peu ancienne de la situation du logement au Gabon compte tenu de l'absence de statistiques récentes. Toutefois, le pays étant caractérisé par la mauvaise gouvernance, nous pouvons considérer que la situation n'a pas pu s'améliorer : le constat de terrain démontre qu'elle s'est au contraire précarisée.

Le problème du logement au Gabon s'est amplifié au cours des vingt dernières années, du fait de l'accroissement exponentiel de la population urbaine suite à l'exode rural.

L'étude de la Banque Mondiale de 1994 sur la pauvreté au Gabon estime que le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté relative se situe autour de 60 %. Une étude plus récente menée par le PNUD en 2005 estime que le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté en milieu urbain est de 75 % et de 25 % en milieu rural.

Le résultat de l'enquête Gabonaise pour l'Evaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEP) 2005 indique que la moitié environ des ménages urbains vit dans des bidonvilles dans des conditions sanitaires déplorables. Ces bidonvilles s'étalent souvent dans des zones impropres à l'habitat, telles que les zones marécageuses.

Cette situation préoccupante en soi, traduit un déficit alarmant en logements et en terrains viabilisés.

On estime qu'aujourd'hui, environ 50.000 ménages vivant dans l'agglomération de Libreville n'ont pas à leur disposition de logement décent.

## Caractéristiques des logements existants

### Type de logements

- 106.000 ménages gabonais vivent dans des logements dont les murs sont en planches ;
- Parmi ces logements, 57.200 ont un sol en terre ;
- 137.800 ménages vivent dans des logements dont de simples feuilles de tôles font office de toit ;
- Les ménages dont les murs des logements sont en ciment ou semi dur ne sont pas plus décents dans la mesure où la plupart d'entre eux ont également un sol en terre, manquent le plus souvent de sanitaires et de toiture stable. Ces ménages représentent 44 % de l'ensemble des ménages soit 114.400 ménages.
- Dans 20 % des ménages, plus de 3 personnes dorment dans la même pièce. Ce qui se traduit par un manque total d'intimité et un espace de vie dramatiquement insuffisant pour les familles, avec comme conséquence directe un risque accru de transmission des maladies parasitaires et infectieuses et de déséquilibres psychologiques.

### Type de toilettes

La moitié des ménages gabonais, soit environ 135.200 ménages, utilise des fosses rudimentaires, surtout en milieu rural où ces fosses sont utilisées par près de 83 % des ménages ;

---

1

*La quasi-totalité des données citées dans ce travail proviennent de cette enquête. Les autres travaux que nous avons pu trouver sur Internet par exemple en y faisons également référence. C'est l'enquête majeure réalisée par le Gabon ces dix dernières années.*

- 7 800 ménages ne disposent d'aucune toilette ;

## Approvisionnement en eau

- 85.800 ménages s'approvisionnent en eau à une borne fontaine ;
- 10.400 ménages s'approvisionnent en eau par l'hydraulique villageoise ;
- 28.600 ménages s'approvisionnent à un fleuve/source ;
- 5.200 ménages utilisent l'eau de puits ouverts.

L'accès à l'eau varie selon les régions. Ainsi, 80 % des ménages de la province de l'Estuaire (Province dont le chef-lieu est Libreville, capitale politique du Gabon) et 53 % de la province de l'Ogooué Maritime (Port-Gentil) ont accès à l'eau potable, contre seulement 20 % des ménages dans les provinces de la Nyanga et la Ngounié.

De même, 3 ménages sur 5 s'approvisionnent dans les rivières, les lacs ou les fleuves dans les provinces l'Ogooué Lolo, du Woleu-Ntem, de l'Ogooué Ivindo et la Ngounié.

## Approvisionnement en électricité

- 26 % de la population n'a pas d'accès direct à l'électricité, soit 338.000 personnes.
- La proportion des ménages ayant un accès direct à l'électricité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant la vétusté des installations et des équipements entraîne depuis quelques années des coupures d'électricité souvent pluri-journalières.
- Ce qui traduit à juste titre la nécessité d'étendre le réseau, de le renforcer et de le rénover, tout en mettant en place, si nécessaire, des capacités indépendantes d'approvisionnement (panneaux solaires, groupes électrogènes à volant inertiel...).

## Les combustibles utilisés pour la cuisine

- 59 % des ménages (153.400) font la cuisine au gaz en bouteille ;
- En milieu rural, 75% des ménages utilisent le bois de chauffe.

## Propositions

Les données révélées ici par une enquête gouvernementale montre que les conditions de logement accablent de nombreux Gabonais.

La majorité de la population gabonaise vit dans des « matitis », quartiers difficilement accessibles, non urbanisés et souffrant gravement des intempéries. En dehors de quelques rares quartiers qui ont été partiellement urbanisés, Libreville est un vaste bidonville. Sa réhabilitation et celle des autres villes du pays qui lui ressemblent fortement s'imposent de toute urgence. Le développement du logement social et l'urbanisation des cités sont donc une absolue priorité.

## Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

Les premières mesures qui seront prises porteront sur :

- Viabilisation de plusieurs dizaines d'hectares de terrains pour la construction de nouveaux sites urbains, incluant l'évacuation des quantités importantes d'eaux pluviales à certaines saisons ;
- Construction sur 20 ans d'au moins **200.000** logements décents sur l'ensemble du territoire pour remplacer progressivement les bidonvilles, avec :
  - ✓ accès direct à l'eau potable ;
  - ✓ accès à l'électricité sans interruption ;

- ✓ accès aux réseaux de transfert d'information (téléphonie fixe, internet, télévision par câble...)
  - ✓ raccordement éventuel au gaz domestique pour la cuisine ;
  - ✓ raccordement à un système normalisé d'assainissement via le tout à l'égout.
- Mise en place d'un système de financement du crédit immobilier en vue de l'accès à la propriété individuelle hors logement social (par exemple lotissements) ;
  - Elaboration d'un arsenal législatif favorisant l'investissement privé dans l'aménagement des sites urbains et la construction de logements.

De telles propositions ne peuvent que s'insérer dans une politique nationale de grands travaux planifiés à long terme (terrassment, construction d'un réseau routier, assainissement, raccordement à l'eau potable, à l'électricité et au gaz, construction d'un réseau de collecte des eaux usées et de stations d'épuration, possibilité de raccordement aux télécommunications, implantation d'hôpitaux, de centres médicaux, d'écoles, de moyennes surfaces de distribution et de commerces de proximité, création de centres de rencontre et de loisirs, installation d'équipements sportifs de quartier, de parcs et jardins, de jardins communaux mis à la disposition des familles pour développer la petite agriculture vivrière, transports en commun, etc.).

## Introduction générale

Le système éducatif du Gabon dans son ensemble, de la maternelle à l'université est caractérisé par un certain nombre d'insuffisances qui font qu'aujourd'hui son rendement est l'un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit notamment de :

- L'insuffisance et l'inégale répartition des structures d'accueil qui sont concentrées en milieu urbain ;
- L'insuffisance du matériel didactique ;
- L'insuffisance d'aires de jeu ;
- L'insuffisance des infrastructures sportives ;
- L'insuffisance numérique du personnel d'encadrement et son inégale répartition ;
- Le fort taux de redoublement ;
- Le fort taux de déperdition scolaire ;
- Les ressources budgétaires insuffisantes et leur répartition inappropriée ;
- Les menaces liées à la pandémie du Sida avec en premier lieu le manque de prise en charge des personnes atteintes du virus ;
- La faible implication des partenaires. En effet, le faible niveau des réalisations en dépit des espoirs suscités après les résolutions prises suite aux conférences de Jomtien et de Dakar, a laissé place au scepticisme chez les partenaires au développement et aussi chez les enseignants et les cadres de direction de l'administration de l'éducation.

Notre programme propose ainsi un certain nombre d'investissement en tenant compte de la répartition inégale de la population sur l'ensemble du territoire. Du fait de l'exode rural, plus de 80% de la population réside dans les grandes villes. Sur 1.300.000 habitants, Libreville compte à elle seule 420.000<sup>2</sup> habitants.

## I. L'Ecole maternelle

### Etat des lieux

Les structures existantes sont sous la tutelle du ministère des Affaires Sociales ou du ministère de l'Education Nationale.

- **Le ministère des Affaires sociales dispose** des structures suivantes :
  - 1 école d'enfants sourds muets,
  - 1 centre d'accueil d'enfants abandonnés,
  - 2 crèches,
  - 37 jardins d'enfants (ou écoles maternelles).
- **Le ministère de l'Education Nationale dispose** de :
  - 129 classes de pré-primaires dans les écoles primaires.

---

<sup>2</sup> [www.legabon.org](http://www.legabon.org), site officiel du gouvernement gabonais, le 23 juin 2009



## Propositions

L'École maternelle a souvent été considérée comme un prolongement de l'action familiale dominée par la gestion des affects. Cette considération pourrait justifier le caractère non obligatoire de cette école et par conséquent le peu de moyens mis à sa disposition.

Or, l'école maternelle est une école à part entière et est chronologiquement la première des écoles. C'est une école essentielle pour la réussite de la scolarité de l'enfant ainsi que pour la construction d'une société démocratique plus juste et plus solide.

En effet, l'école maternelle incarne au plus haut point le projet d'une éducation dialectique qui articule continuité et rupture, permettant aux élèves de s'assumer, dans leurs moindres gestes, comme des êtres, à la fois enracinés et émancipés. Elle est le lieu privilégié d'articulation entre les apprentissages cognitifs et le « vivre ensemble ».

Par contre, l'éducation des enfants en ce qui concerne les **valeurs fondamentales** est la responsabilité des **parents**. Chaque école/réseau d'écoles devrait disposer d'un conseil de parents qui pourra tester et, le cas échéant, faire changer/compléter les valeurs et les convictions. Cela aussi bien au niveau de l'école maternelle que de l'enseignement primaire et secondaire.

Suite à ces constats, le programme que nous proposons accordera une place aussi importante à l'école maternelle qu'aux autres niveaux du système scolaire.

## Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

### **Population d'enfants de 3 - 5 ans**

D'après l'Enquête Démographique et de Santé de 2000, les enfants de 3 à 5 ans représentent 14% de la population, soit environ 170.200 enfants.

Tenant compte des infrastructures existantes, on se rend compte que tout reste à faire.

Si on veut des écoles maternelles avec des classes de 20 élèves, il va falloir construire et équiper environ **8 500** salles de classe.

Outre les salles de classe, il faudra des :

- Aires de jeu
- Cantines
- Dortoirs
- Sanitaires
- Bibliothèques
- Espaces pour le sport
- Du matériel pédagogique (ouvrages, coloriage, tableau, crayons de couleurs, feutres, ardoises ...).

Compte tenu de l'importance de l'investissement, il sera étalé sur 10 à 15 ans.

## II. L'enseignement primaire et secondaire

### Etat des lieux

La population d'âge scolaire pour le primaire (6 - 12 ans) s'élève environ à 300.000<sup>3</sup> élèves.

L'un des problèmes majeurs du système éducatif gabonais est le manque de structures et d'infrastructures qui conduit à des effectifs pléthoriques par classe, comme le montre le tableau 2 qui recense le nombre d'élèves dans les principaux lycées<sup>4</sup> de Libreville.

La situation n'est pas différente dans les écoles primaires où, dès le CP, les élèves sont souvent plus de 100 par salle de classes.

Quand on considère le ratio élèves/maîtres ou élèves/classes sur l'ensemble du pays, ces chiffres sont revus à la baisse à cause de l'inégale répartition de la population qui fait que, en zone rurale, les effectifs par classe sont très faibles, la grande majorité de la population étant concentrée dans les centres urbains.

Si les effectifs sont faibles en zone rurale, il n'en demeure pas moins que les infrastructures sont le plus souvent inexistantes. Si à Libreville et dans les autres grandes villes, les écoles sont construites avec des parpaings, en milieu rural, elles sont parfois construites avec des moyens de fortune et ne disposent que du tableau noir comme seul matériel pédagogique.

### Investissements dans le primaire (Eléments de chiffrage en annexe)

La rénovation des structures existantes, la construction et l'équipement de nouvelles salles de classe est donc une priorité majeure.

Actuellement, le Gabon dispose de 6 259 salles de classes réparties de la manière suivante :

Ordre d'enseignement	Nombres d'écoles	Nombres de salles de classes
Public	700	3762
Privé catholique	223	1032
Privé protestant	136	477
Privé laïc	139	988
Total	1198	6259

*Tableau 1 : Répartition des écoles et des salles de classes au Gabon (Ministère de l'Education Nationale, Direction des enseignements du 1<sup>er</sup> degré, 2000 -2001)*

Tous les établissements privés mentionnés dans ce tableau sont reconnus d'utilité publique, ce qui signifie qu'ils reçoivent des subventions de l'Etat gabonais, c'est la raison pour laquelle, nous les intégrons dans notre programmation.

Ainsi, en tenant compte de la population d'âge scolaire :

- Si on veut des classes de 30 élèves, il va falloir construire et équiper environ **6300 salles** de classe supplémentaires.
- La plupart des 6 259 salles de classes existantes sont à rénover et à rééquiper.

L'importance de l'investissement nécessitera de l'étaler sur 5 à 10 ans.

<sup>3</sup> Donnée provenant du « Plan d'action national Education pour tous » - Ministère de l'Education Nationale 2002.

<sup>4</sup>Au Gabon, les établissements scolaires appelés « lycée » ont des classes de 6<sup>ème</sup> en Terminale. Ils regroupent donc le collège et le lycée. Il existe aussi des collèges de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

## Investissements dans le secondaire (Eléments de chiffrage en annexe)

Le tableau 2 montre à quel point, il est urgent de construire des salles de classes supplémentaires pour les collèges et les lycées.

	LANM	LNLM	LPIG	LJHAE	LPEE	Moyenne
6 <sup>ème</sup>	43	54	66	106	97	73
5 <sup>ème</sup>	45	56	67	100	82	70
4 <sup>ème</sup>	40	54	73	116	95	75
3 <sup>ème</sup>	42	48	58	105	81	66
2 <sup>nde</sup> LE	41	55	70	116	114	79
2 <sup>nde</sup> S	38	44	58	74	91	61
1 <sup>ère</sup> A <sub>1</sub>	27	51	64	106	75	64
1 <sup>ère</sup> A <sub>2</sub>	-	47	52	45	58	50
1 <sup>ère</sup> B	31	47	64	129	105	75
1 <sup>ère</sup> S	32	42	55	92	58	55
T <sup>le</sup> A <sub>1</sub>	37	51	51	141	62	68
T <sup>le</sup> A <sub>2</sub>	35	63	44	52	65	51
T <sup>le</sup> B	34	50	64	97	81	65
T <sup>le</sup> C	36	38	29	-	-	34
T <sup>le</sup> D	31	56	50	105	-	60

*Tableau 2 : Effectifs moyens dans les principaux établissements secondaires de Libreville  
Année scolaire 2006-2007 (Ndong, 2008)<sup>5</sup>*

La population d'âge scolaire pour le secondaire se situe autour de 313.300 enfants et adolescents (entre 10 et 19 ans).

	Nombre de salles de classe banalisées	Nombre de salles de classe spécialisées
Collèges	337	24
Lycées	594	94
Total	931	118

*Tableau 3 : Nombre de salles de classe dans l'enseignement secondaire au Gabon  
(Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale, 1996 / 97)*

Pour une population de 313 300 élèves environ, si on veut des classes de 50 élèves en moyenne, il va falloir construire environ **6 300** salles de classe.

L'augmentation du nombre de salles de classe exigera aussi la formation et le recrutement d'enseignants supplémentaires tant à la maternelle qu'au primaire et au secondaire.

Le tableau 3 montre également une carence énorme en salles de classe spécialisées tels que les laboratoires de sciences et de langues, les ateliers pour les arts plastiques et les salles de musique.

Il faudra construire environ **1200 salles** de classe spécialisées.

Outre les salles de classes banalisées et spécialisées, des infrastructures sportives sont également à construire ou à rénover et à équiper :

- Terrain de sport (football, basketball, handball, volley-ball, terrain de tennis, tennis de table, gymnase),

<sup>5</sup> NDONG, L., 2008. *La place des concepts de la didactique des sciences dans la formation des professeurs de lycée et collège en Sciences de la Vie et de la Terre en France et au Gabon*. Thèse de Doctorat NR. Paris, Université Paris Descartes, 293p.  
Bruno Ben Moubamba – Programme Présidentiel – 2016

- Piscine pour la natation,
- Différents équipements relatifs à ces sports.

L'importance de l'investissement nécessitera de l'étaler sur 5 à 10 ans.

### **III. L'enseignement technique et professionnel**

#### **Etat des lieux**

La situation de cet enseignement mérite beaucoup d'attention car il semble être le parent le plus pauvre du système éducatif gabonais.

Déjà, ce secteur de formation relève de plusieurs Ministères et, ce qui retient l'attention, c'est le manque d'adéquation entre les formations proposées et les besoins des entreprises.

Tout en travaillant sur cette adéquation, la construction de nouveaux centres de formation apparaît inéluctable dans la mesure où, outre le Lycée Technique National Omar Bongo Ondimba à Libreville et les quelques deux ou trois collèges d'enseignement technique, un à Libreville, les autres à l'intérieur du pays, le Gabon ne compte que 7 centres de formation professionnelle répartis comme suit :

- 2 à Libreville,
- 1 à Port-Gentil,
- 1 à Tchibanga,
- 1 à Franceville,
- 1 à Koula-Moutou,
- 1 à Oyem.

#### **Investissements dans la formation technique et professionnel**

(Eléments de chiffrage en annexe)

Nous proposons le renforcement des centres de formation professionnelle déjà existants, y compris à Libreville et la création de nouveaux centres dans les autres chefs lieux de province. Soit un total de **16** centres de formation.

Nous proposons également la création de filières d'apprentissage et formation alternée en entreprises et collèges professionnels ainsi que la mise en place d'une filière de formation professionnelle permanente pour adulte.

### **IV. Dispositions communes**

Tous les élèves de tous niveaux devront être dotés de manuels scolaires modernes, dans toutes les disciplines, soit au total 2,5 à 3 millions de manuels.

Le développement du système scolaire nécessitera le recrutement et la formation d'enseignants supplémentaires de tous niveaux, tant pour la maternelle que pour le primaire ou le secondaire. Des centres de formation spécialisés seront immédiatement créés pour faire face aux besoins de manière planifiée.

Compte tenu de la pauvreté ambiante, nous proposons la construction d'internats dans de nombreux établissements, permettant aux enfants de se trouver rapidement dans des conditions de vie facilitant les apprentissages.

Un système de transports scolaires doit être déployé pour d'une part transporter gratuitement les élèves vivant dans leur famille et d'autre part, permettre à ceux qui seront dans les internats de rentrer chez eux tous les week-ends et de revenir à l'école.

Nous proposons également de revoir le système de médecine scolaire pour qu'il y ait dans chaque établissement important un service de santé scolaire avec un médecin, une infirmière et une assistante sociale, dans un cadre curatif, mais aussi préventif et de diagnostic précoce. Des équipes itinérantes suivront les enfants inscrits dans des centres scolaires moins importants.

## **V. L'enseignement supérieur**

### **Etat des lieux**

S'agissant de l'enseignement supérieur, le Gabon compte trois universités, Université Omar Bongo Ondimba (UOBO), l'Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM), l'Université des Sciences de la Santé (USS) et six établissements autonomes, l'Ecole Normale Supérieure (ENS), l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET), l'Ecole Nationale Supérieure de Secrétariat (ENSS), l'Institut National des Sciences de Gestion (INSG), l'Institut Supérieur de Technologie (IST) et l'Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologie (INSAB).

En dehors de USTM et l'INSAB qui se trouvent à Franceville, chef de la province du Haut Ogooué (province dont était originaire le Président Bongo Ondimba), tous les autres établissements se trouvent à Libreville.

Compte tenu du nombre total d'étudiants qui avoisine 15.000, il ne semble pas nécessaire pour l'instant de proposer la construction de nouvelles universités. Nous optons plutôt pour la restructuration et la modernisation des structures existantes.

### **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

Certains besoins restent à prendre en compte prioritairement pour améliorer le rendement de ce système d'enseignement. Il s'agit notamment de la :

- Rénovation et construction de campus universitaires du fait de la concentration des établissements dans deux villes du pays ;
- Rénovation et construction des restaurants universitaires ;
- Rénovation et construction de bibliothèques universitaires ;
- Construction et équipements des laboratoires de sciences, de langues, etc.

On pourrait ainsi réaliser les investissements suivants :

#### **A Libreville :**

- Rénovation et rajout des salles de classes, notamment les amphithéâtres ;
- Rénovation du campus actuel ;
- Construction et équipement d'un nouveau campus pour environ 5000 étudiants ;
- Rénovation de l'actuel restaurant universitaire ;
- Construction et équipement d'un nouveau restaurant universitaire capable de nourrir 5000 étudiants ;
- Rénovation et équipement de l'actuelle bibliothèque universitaire ;
- Construction et équipement d'une nouvelle bibliothèque universitaire ;
- Construction ou amélioration des bibliothèques par départements ;

- Construction et équipement de laboratoires de sciences et de langues à l'USS, l'ENS de Libreville, l'ENSET, l'ENSS, et à l'UOBO.
- Renforcement du matériel informatique.

#### **A Franceville :**

- Rénovation et rajout des salles de classes, notamment les amphithéâtres ;
- Rénovation de l'actuel campus et de l'actuel restaurant universitaire ;
- Construction de chambres d'étudiants supplémentaires et d'un autre restaurant universitaire ;
- Rénovation et équipement de l'actuelle bibliothèque universitaire ;
- Construction ou amélioration des bibliothèques par départements ;
- Renforcement du matériel informatique.

L'université au Gabon se présente comme une structure éclatée entre deux villes, Libreville et Franceville. Les propositions mentionnées ci-dessus seront réalisées dans un premier temps. Mais, dans un second temps, nous envisageons la construction d'un grand centre universitaire dont l'implantation reste à définir, et qui pourrait regrouper un certain nombre de structures ainsi que l'établissement de certaines formations dans d'autres villes du pays. L'autonomisation des universités est aussi l'un de nos objectifs à moyen terme.

## **VI. La recherche**

### **Etat des lieux**

L'activité de la recherche est insuffisante notamment à cause du manque de moyens et d'infrastructures mis à sa disposition.

### **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

Nous proposons de :

- Equiper et rénover des centres de recherche existants
- Construire et équiper cinq grands centres de recherche à Libreville :
  - ⇒ Un sur les questions d'environnement / biodiversité ;
  - ⇒ Un sur les questions d'enseignement et d'éducation ;
  - ⇒ Un sur les questions de bonne gestion de l'Etat, sur les sciences administratives ;
  - ⇒ Un sur les questions énergétiques pour préparer l'après pétrole ;
  - ⇒ Un sur la recherche et le développement dans le secteur minier.
- Construire et équiper un centre de recherche en agronomie à Franceville.

## Etat des lieux

Le Gabon présente un certain nombre de paradoxes. Ce pays équatorial d'une superficie de 267 670 km<sup>2</sup> est peu peuplé (1 300 000 habitants) et sa population se concentre à 80 % en zone urbaine, principalement à Libreville, Port Gentil et Franceville suite à la migration des 15 dernières années<sup>6</sup>.

Cette situation explique les conditions sanitaires précaires de certains quartiers et le déséquilibre marqué entre la ville et la campagne en matière de facilité d'accès aux soins.

Malgré un budget de la santé très élevé comparé à d'autres pays voisins, l'accès aux soins et les indicateurs de santé restent très médiocres.

Le taux de mortalité ne diminue pas et reste dominé par les maladies infectieuses et parasitaires. C'est le cas pour le paludisme (la malaria) et le chikungunya. L'épidémie du VIH/Sida est en constante progression. D'autres maladies très présentes au Gabon sont la diarrhée bactérienne, l'hépatite A et la fièvre typhoïde.

La faible efficacité du système de santé tient à la difficulté pour la majorité pauvre d'accéder aux soins. A cela s'ajoute :

- le manque de contrôle et de suivi des circuits d'affectations des financements,
- le développement cloisonné de plusieurs systèmes sanitaires dû à l'absence de planification,
- une mauvaise gestion du système sanitaire (peu de suivi et d'évaluation des activités).

### **1.1. Eléments statistiques<sup>7</sup>**

- le taux de mortalité en 2008 = 12,59‰
- mortalité infantile = 51,78‰
- taux de mortalité de moins de 5 ans = 91‰
- quotient de mortalité 15-60 ans hommes/femmes = 376/323 ‰
- mortalité maternelle 15 à 49 ans (estimation 2000) = 519 pour 100.000 naissances
- espérance de vie à la naissance = 53,11 ans
- espérance de vie en bonne santé à la naissance hommes/femmes = 50/53 ans
- proportions 15/49 ans infectés par le virus du Sida en 2005 = 7,9%
- décès du au Sida (estimation 2007) = 2.300
- 5% de la population souffre de sous-alimentation<sup>8</sup>
- nombre de médecins pour 1 000 habitants (estimation 2007) = 0,3
- nombre d'infirmiers pour 1 000 habitants (estimation 2004) = 5
- nombre de pharmaciens au Gabon = 63

### **1.2. Infrastructures existantes**

#### **1.2.1. Structures publiques de santé**

- Un hôpital général dans chaque chef lieux de province (9 au total)
- Le Centre Hospitalier de Melem à Libreville
- Maternité Joséphine Bongo à Libreville
- l'Hôpital Albert Schweizer à Lambaréné
- l'Hôpital de Bongolo
- l'Hôpital de Ndjolé
- Nombre de dispensaires pour 1000 habitants = <1

<sup>6</sup> Cf. Enquête démographique et de Santé, 2000.

<sup>7</sup> Sauf indication contraire, les chiffres concernent l'année 2006. D'après: [Statistiques Sanitaires Mondiales 2008](#)

<sup>8</sup> Source: La Banque Mondiale, 2004

### 1.2.2. Structures privées de santé

- Hôpital Militaire de Libreville
- l'Hôpital Jeanne Ebori de la Caisse Nationale de Sécurité Social (CNSS)
- l'Hôpital Pédiatrique d'Owendo de la CNSS
- l'Hôpital Paul Ygamba de la CNSS à Port-Gentil

Mises à part les structures privées, les structures publiques doivent toutes être rénovées, modernisées et largement rééquipées. Leur approvisionnement continu en médicaments et consommables devra être assuré avec fiabilité.

Le pays dispose également de quelques dispensaires répartis sur le territoire. La grande majorité de ces dispensaires ne dispose cependant ni d'électricité, ni d'eau, ni des médicaments ou du matériel médical nécessaire.

### 1.3. La politique pharmaceutique du Gabon<sup>9</sup>

Le Gabon ne dispose que d'un nombre très insuffisant de pharmacies, de 30 dépôts et deux grossistes, dont Pharmagabon (géré par l'Etat).

La politique pharmaceutique du Gabon est toujours au stade d'avant-projet et n'a pas de plan directeur. Une direction du médicament et de la pharmacie (DMP), est créée dans les années 1990 mais n'a jamais fait l'objet d'aucun contrôle.

L'OPN (l'office pharmaceutique national) s'approvisionne en médicaments par appel d'offre restreint après pré-sélection des fournisseurs et cela sans aucun système de suivi des fournisseurs ni des livraisons.

Il n'y a pas de formulaire national des médicaments essentiels.

Il n'existe ni centre d'information sur le médicament, ni publication de journaux pharmaceutiques indépendants, ni comité thérapeutique dans les grands hôpitaux.

La situation de la politique pharmaceutique au Gabon est alarmante et sa réorganisation une priorité.

## Propositions

Mettre sur pied un système de santé solide permettant de prévenir et de traiter les maladies ; il devra prendre en charge toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants, sans distinction.

Ce système nécessite:

- Un recensement des besoins d'hygiène et des besoins médicaux,
- Une redéfinition et un réaménagement des infrastructures hospitalières en commençant par les infrastructures des grandes villes. Le réaménagement comprend aussi bien la restauration des bâtiments que l'approvisionnement en matériel et fournitures médicales en tout genre.
- Une couverture de vaccination sur tout le pays,
- La mise sur pied d'une cellule scientifique spécialisée, dont la mission est de suivre de près les résultats scientifiques de tous les vaccins qui sont produits.
- La formation de médecins et infirmières permettant la densification des prestations de santé,
- L'accessibilité aux soins pour tous grâce à la mise sur pied d'un système de Sécurité sociale digne de ce nom,
- La mise à disposition de moyens de transports et de communications permettant l'acheminement de soins de santé, des médicaments et d'infrastructure dans les milieux ruraux.
- Une cellule centrale gérant les financements du système de soins et leur bonne affectation (contrôle).

## Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

<sup>9</sup>Fiche réalisée à partir des indicateurs OMS du Gabon, Douala, mai 1998, des Indicateurs provenant du rapport mondial sur le développement humain 2001;PNUD, et de l'African development indicators (1998/199), The World Bank, Whashington D.C.  
Bruno Ben Moubamba - Programme Présidentiel - 2016



## Au Gabon en général

- Apport d'expertise l'élaboration d'une structure de santé performante suite au recensement des besoins d'hygiènes et médicaux, apport d'expertise logistique
- Formation de nouveaux médecins et infirmiers, aide au retour,
- Construction et aménagement d'hôpitaux et dispensaires, de laboratoires d'analyses, de centres radiographiques, installation de pharmacies, de dépôts pour médicaments climatisés et adaptés,...
- Elaboration d'un plan directeur de la politique pharmaceutique du Gabon,
- Négociation de contrats d'approvisionnement en médicaments, consommables, etc.
- Elaboration et mise en place d'un réseau d'approvisionnement en médicaments couvrant l'entièreté du territoire Gabonais.

## Par province

### La province de l'Estuaire (597.200 habitants)

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Libreville (420 000 habitants), du Centre Hospitalier de Melen et de la Maternité Joséphine Bongo. Objectif : que Libreville puisse compter à moyen terme environ 2.000 lits d'hôpital (sachant qu'un pays occidental dispose en moyenne de 5 lits d'hôpital pour 1.000 habitants)
- Construction de trois dépôts adaptés pour le stockage de médicaments pour les trois grands hôpitaux et le réapprovisionnement des dispensaires de la ville.
- Construction de dispensaires dans chaque quartier des 6 arrondissements de Libreville et dans la commune d'Owendo.
- Achat d'ambulances pour la mise en place d'un système de transport d'urgence des malades ou accidentés.
- Construction de laboratoires.
- Equipement de radiographie et d'imagerie médicale.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 177.200 habitants restant l'accès à terme à 800 lits.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérant de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

### La province de l'Ogooué Maritime (261.913 habitants)

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Port-Gentil (164 000 habitants) et de l'hôpital Paul Ygamba. Objectif: que Port-Gentil puisse compter à moyen terme 820 lits d'hôpital.
- Construction de dispensaires dans chaque quartier de la ville
- Construction de deux dépôts adaptés pour le stockage de médicaments pour les deux hôpitaux et le réapprovisionnement des dispensaires de la ville.
- Achat d'ambulances pour la mise en place d'un système de transport d'urgence des malades ou accidentés.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 97.913 habitants restant l'accès à 400 lits d'hôpital.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérant de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

### Province du Haut-Ogooué (154.200 habitants)

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Franceville (31 200 habitants). Objectif : que Franceville puisse compter 160 lits d'hôpital.
- Construction de dispensaires dans chaque quartier de la ville
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments pour l'hôpital de Franceville et le réapprovisionnement des dispensaires de la ville.
- Achat d'ambulances pour la mise en place d'un système de transport d'urgence des malades ou accidentés.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 123.000 habitants restant l'accès à 600 lits d'hôpital.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérant de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

**Province du Woleu Ntem (97.739 habitants)**

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général d'Oyem. Objectif : qu'Oyem (34.000 habitants) puisse compter 170 lits d'hôpital.
- Construction de dispensaires dans chaque quartier de la ville
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments pour l'hôpital d'Oyem et le réapprovisionnement des dispensaires de la ville.
- Achat d'ambulances pour la mise en place d'un système de transport d'urgence des malades ou accidentés.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 63.739 habitants restant l'accès à 300 lits d'hôpital.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérant de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

**Province de l'Ogooué-Inwindo (48.862 habitants)**

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Makokou.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 48.862 habitants l'accès à 240 lits d'hôpital.
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments à Makokou.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérants de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

**Province du Moyen Ogooué (54.600 habitants)**

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Lambaréné.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 54.600 habitants l'accès à 250 lits d'hôpital.
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments à Lambaréné.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérants de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

**Province de la Ngounié (100.300 habitants)**

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Mouila.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 100.300 habitants l'accès à 500 lits d'hôpital.
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments à Mouila.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service

médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérants de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

**Province de la Nyanga (39.430 habitants)**

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Tchibanga.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 39.430 habitants l'accès à 200 lits d'hôpital.
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments à Tchibanga.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérants de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

**Province de l'Ogooué-Lolo (45.000 habitants)**

- Rénovation, modernisation et aménagement de l'hôpital général de Koula-Moutou.
- Construction dans chaque Chef-lieu de département d'un dispensaire permettant aux 45.000 habitants l'accès à 200 lits d'hôpital.
- Construction d'un dépôt adapté pour le stockage de médicaments à Koula-Moutou.
- Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérants de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).

## Etat des lieux

Avec un PIB/habitant très élevé (7 000 à 14 000 \$ par habitant selon les sources), le revenu du Gabon se situe bien au-dessus de la moyenne des pays africains sub-sahariens et le place parmi les pays à revenus intermédiaires. C'est un pays nanti mais socialement très sous-développé.

En effet, la grande majorité de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le Gabon se trouve au 109<sup>ème</sup> rang sur 174 selon l'Indicateur du Développement Humain alors qu'il est classé au 65<sup>ème</sup> rang mondial et, toujours selon les sources, entre le 2<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> rang du continent africain sur le plan du revenu national. Environ 20 % de la population en zone urbaine dispose d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté absolu (1US\$ / jour)<sup>10</sup>.

Ces chiffres reflètent un partage trop inégal des richesses, source de tant de misère et d'injustice au Gabon. Seule une minorité bénéficie, directement ou indirectement, de projets somptuaires ou du grand business tandis que la grande majorité du peuple Gabonais est marginalisée. A cela s'ajoute une corruption généralisée qui ne favorise qu'une petite élite proche du pouvoir au détriment du reste de la population.

Il s'en suit par conséquence un bilan social catastrophique:

- Aucune aide publique aux personnes nécessiteuses (personnes handicapées, accidentées, âgées, filles-mères, orphelins, etc.) ;
- Peu de ressources ou d'outils pour donner accès à des soins de santé de qualité ;
- Assurance accident inexistante ;
- Pas de structure d'aide au logement ;
- Système de retraite fictif.

## Propositions

Il s'agit de doter le Gabon, dans un premier temps, d'un système d'aide public permettant de rendre au peuple gabonais sa dignité, et de cimenter une réelle cohésion sociale en allouant une partie des richesses du pays aux besoins les plus urgents, à savoir :

- Venir en aide aux personnes nécessiteuses,
- Doter le pays de ressources et outils afin de donner accès aux soins de santé (sécurité sociale, assurance accident), au logement décent (allocation logement, prêts bonifiés voire à taux 0) et à une réelle retraite.

Dans un deuxième temps:

- Mettre sur pied un système de microcrédit solidaire afin de stimuler l'esprit entrepreneur du peuple.

**Une autre mesure spectaculaire d'ordre social  
sera annoncée par le candidat le moment venu.**

## Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

### Sécurité sociale

Un système de sécurité sociale performant sera mis en place, offrant, dans un premier temps, la gratuité de l'accès aux soins élémentaires.

---

<sup>10</sup>Source: Banque mondiale, 2000

## **Allocations familiales et aides au handicap**

Un complément d'allocation familiale et d'aide aux filles mère sera mis en place. Les allocations familiales seront nettement revalorisées. Une aide aux personnes handicapées sera mise en place leur permettant de vivre décemment avec ce seul revenu.

## **Allocation logement**

Une aide au logement (paiement partiel du loyer ou des échéances de prêt d'accession de la propriété) sera instaurée. La prise en charge totale ou partielle des intérêts de prêts d'accession à la propriété par l'Etat sera envisagée.

## **Retraite**

Le système de retraite viable sera développé, un montant minimal de pension étant établi pour permettre aux personnes âgées de vivre décemment avec ce seul revenu. Cette mesure est d'autant plus nécessaire que l'amélioration du système de santé va induire une rapide augmentation de l'espérance de vie.

## **Allocation chômage**

Le système d'allocation chômage sera développé. L'allocation sera calculée sur base de l'indexation du niveau de vie qui va se relever progressivement. Un plafond minimal sera établi permettant aux personnes au chômage de vivre décemment avec ce seul revenu pendant leur période d'indemnisation. Sera également prévu dans le cadre du système d'allocation chômage une aide au retour à l'emploi et une aide à la formation. Les entreprises cotiseront pour la formation professionnelle.

## **Aide à la création d'entreprise**

Une aide partiellement non remboursable à la création d'entreprise et d'activité artisanale sera mise en place.

## **SMIG**

Le SMIG sera progressivement revalorisé en fonction du redéploiement de l'économie : c'est la relance de l'économie et le relèvement du niveau de vie qui induira le niveau du SMIG. Grâce à une bonne gestion de l'Etat et une dynamisation de l'esprit d'entreprise, on s'approchera des montants pour le SMIG équivalents aux montants des pays émergents.

## **Le Microcrédit**

Le Microcrédit consiste en l'attribution de prêts de faibles montants à des personnes ne pouvant pas accéder aux prêts bancaires classiques.

Au Gabon, il s'agit d'élaborer un système permettant l'acquisition d'outils, matériels ou machines dont aurait besoin une personne dans l'incapacité financière de les payer. Le prêt serait attribué prioritairement aux femmes, regroupées et se portant solidairement garantes les unes des autres.

L'avantage du système :

- permettre une dynamisation de micro-activités dans tout le pays,
- permettre à une grande part de la population de sortir de la précarité par ses propres moyens,
- valoriser le statut de la femme.

## **Le financement du système social**

Le système social pourrait être financé à terme par un prélèvement sur la valeur ajoutée des entreprises (TVA sociale), plus simple à mettre en œuvre pour abonder le budget de l'Etat que les systèmes fiscaux déclaratifs.

Ceci suppose la mise en place d'une obligation de comptabilité dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille et leur activité.

Un service de contrôle comptable et fiscal sera parallèlement mis en place.

## ETAT DES LIEUX

Les femmes représentent plus de 51 % de la population gabonaise. Et d'après l'Enquête Démographique et de Santé du Gabon de l'an 2000 (EDSG 2000), cette frange de la population est particulièrement frappée par la pauvreté.

Contrairement aux idées reçues, les femmes participent à la vie économique et à la lutte contre la pauvreté par leurs activités domestiques, communautaires et professionnelles rémunérées et non rémunérées. Leur autonomie économique est une condition essentielle à l'élimination de la pauvreté.

La pauvreté touche toute la famille mais, du fait de la répartition des tâches et des responsabilités entre les sexes, les femmes, qui doivent gérer la consommation et la production des ménages quand les pénuries s'aggravent, en sont les principales victimes, surtout dans les familles rurales. La pauvreté des femmes est directement liée au manque de perspectives et d'autonomie économiques.

Au Gabon, les services de protection sociale ne tiennent pas suffisamment compte de la situation spécifique des femmes pauvres et la tendance est à la réduction de ces services. Les femmes seules, sans emploi se retrouvent dans une grande précarité.

## PROPOSITIONS

Outre les nombreuses propositions qui émaillent ce programme, nous proposons :

- d'accroître la capacité de production des femmes en leur donnant accès au capital, aux ressources, au crédit, à la terre, à la technologie, à l'information, à l'assistance technique et à la formation afin qu'elles puissent gagner plus d'argent et améliorer la nutrition, l'éducation, les soins de santé et leur propre condition au sein de la famille. Il est essentiel de libérer le potentiel productif des femmes si l'on veut briser le cercle vicieux de la pauvreté et faire bénéficier pleinement les femmes du développement et des fruits de leur travail.
  
- De mettre en œuvre les domaines prioritaires de la plate forme de Beijing que nous sommes tenu de respecter suite à la ratification par le Gabon de "La Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'égard des Femmes" (CEDEF) en 1995.
  
- **Créer un poste de vice-Présidente réservé à une femme qui sera en charge de la condition de la femme de manière transversale**, avec autorité sur le premier ministre et tous les ministères du fait de sa position de vice-présidente.

« L'agriculture doit désormais être perçue comme un métier qui fait vivre convenablement et prospérer celui qui la pratique ».

## **Etat des lieux**

### **Part de l'agriculture dans l'économie nationale**

L'économie gabonaise dépend essentiellement de l'exploitation du pétrole et du bois, malgré l'existence d'un énorme potentiel agricole et des ressources en eau abondantes :

- 15,2 millions d'hectares fertiles, dont seuls 495 000 ha sont directement exploités.
- 440 000 ha de terres irrigables dont seuls 4450 ha sont irriguées, (d'après la FAO ; AQUASTAT, 2005) soit 0,98% de la superficie totale cultivée.

Environ 15% de la population gabonaise vit en milieu rural. Le secteur agricole (hors exploitation forestière) reste relativement peu développé au Gabon. L'agriculture, y compris l'élevage et la pêche, qui occupait 33% de la population active en 2004, n'a contribué au PIB qu'à raison de 8,7% en 2003 (tandis que la part la plus importante du PIB provient des exportations de pétrole) et les exportations du secteur ne représentaient que 0,2% du total des exportations en 2001. Au cours des dernières années, la contribution du secteur agricole au PIB du Gabon a considérablement diminué.

### **La production agricole**

Les principales cultures vivrières sont le manioc et la banane plantain.

Du maïs est également produit (31 000 tonnes en 2002), ainsi qu'un peu de riz (environ 1 000 tonnes).

Les cultures de rente comprennent le cacao, le café et l'hévéa.

L'agriculture familiale a décliné et s'est progressivement repliée vers des systèmes d'autosubsistance, en raison de la faiblesse du capital humain et social et d'un environnement économique peu favorable. On trouve :

- Les exploitations traditionnelles (< 1 ha), caractérisées par une agriculture :
  - Itinérante, sur brûlis
  - Essentiellement vivrière (plantain, manioc, taro, igname)
  - Peu performante
  - Autoconsommée
- Les plantations villageoises : cultures de rente (café, cacao, hévéa)
- Les blocs agro-industriels appartenant aux sociétés paraétatiques (huile de palme, caoutchouc, café, cacao, sucre, poulet de chair, viande bovine)
- Les exploitations privées (bananeraies, vergers, potagers, élevage)
- Les petites exploitations périurbaines appliquant des techniques culturales modernes (maraîchage, élevage, production de champignons, polyculture vivrière).

### **Déficit de gouvernance**

Certains facteurs structurels ont joué un rôle déterminant dans cette situation : exode rural, vieillissement de la population rurale, mauvais état des routes, faible capacité des exploitations agricoles, choix stratégiques discutables privilégiant la création des complexes agro-industriels organisés par filières, mondialisation.... Mais la raison majeure est le déficit de politiques, d'institutions et de gouvernance.

Les politiques agricoles successives des 42 dernières années n'ont pas su aborder le développement agricole dans sa globalité, dans sa diversité et dans sa relation fondamentale avec le développement rural et durable. Elles n'ont pas pu s'adresser au capital humain, mobiliser et responsabiliser suffisamment les acteurs et appuyer efficacement leurs initiatives. Cette négligence du secteur agricole s'est faite au profit de celui du

pétrole et a eu comme conséquence principale, le recours à une importation massive de vivres (60% de la consommation alimentaire est importée). Selon les données disponibles (FAOSTAT, 2004), le pays peut être considéré comme importateur net. La valeur des importations agricoles a progressivement augmenté depuis les années 1970 pour atteindre 16,8 millions de dollars en 2004. Entre 2000 et 2002, les importations alimentaires croissent en valeur de 9% par an provoquant ainsi une importante sortie de devises. Elles sont passées de 70,5 milliards de francs CFA en 1995 à 134 milliards en 2002, non compris les boissons (source : MinPlan).

La stratégie agricole du Gabon doit être revue et doit se concentrer sur sa mise à niveau, sa restructuration et la redéfinition des missions. L'agriculture peut être l'un des principaux moteurs de croissance de l'économie nationale dans les 10 à 15 prochaines années. Ceci avec des retombées importantes en termes de croissance du PIB, de création d'emplois, d'exportation et de lutte contre la pauvreté.

## **Propositions**

Les actions stratégiques que nous envisageons de mettre en œuvre concerneront :

### **L'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur**

Pour limiter les pertes post-récoltes et renforcer la compétitivité du secteur agricole, il faut assainir les circuits de distribution et rationaliser les mécanismes de commercialisation.

A ce titre nous travaillerons au renforcement de la chaîne Pistes agricoles – Centres de collecte – Marchés de gros – Marchés de détail. Comme nous l'avons déjà indiqué les efforts que nous comptons faire en matière d'amélioration des Pistes rurales seront importants.

Un soutien financier sera apporté aux communes pour doter les principales zones de production de centres de collectes et pour développer le réseau de marchés de détail. Parallèlement, le secteur privé sera associé à la réalisation d'autres marchés de gros.

La surveillance et la régulation du marché intérieur des produits agricoles doivent être plus efficacement organisées. Nous proposons d'associer les Opérateurs économiques à la mise en place d'un nouvel instrument de promotion de la commercialisation intérieure des produits agricoles. En ce qui concerne la commercialisation extérieure de nos produits agricoles, le processus en cours doit être poursuivi.

L'intervention de l'Etat doit davantage cibler le développement des capacités, la mise en œuvre des mesures d'incitations, l'amélioration des techniques agricoles, la promotion de la qualité et le développement des semences et des plants.

On devra évoluer vers un Groupement associant l'Etat aux organisations professionnelles Agricoles (OPA) et à la chambre d'Agriculture, de manière qu'elles prennent plus efficacement en charge les nouvelles missions que nous comptons lui assigner et qui viseront, à travers la formation, la valorisation des résultats de la recherche et un meilleur encadrement, l'émergence d'organisations professionnelles performantes et le développement d'un secteur privé dynamique.

L'intervention de l'Etat doit également viser à soutenir la recherche-développement, à promouvoir l'aménagement, l'équipement et la gestion de l'espace rural.

Pour consolider la compétitivité de notre agriculture, il faut aller vers la mécanisation : cela permettra de réduire la pénibilité du travail agricole et de favoriser l'exploitation rationnelle des sols.

L'industrie gabonaise doit y contribuer.

### **La question foncière**

L'accès à la terre constitue la première étape conditionnant l'activité de production agricole. De même, l'investissement pour le maintien ou le renforcement de la capacité productive des terres dépend des conditions de sécurisation foncière. La question de sécurisation foncière en milieu rural demeure un des grands enjeux et défis conditionnant le devenir de l'agriculture dans le pays.



## La promotion du monde rural

Avec le recentrage du rôle de l'Etat dans la politique agricole, l'heure est venue pour le monde rural de prendre en main sa destinée, de s'émanciper et de s'épanouir par l'auto-promotion. Nous consacrerons un effort important à la promotion du monde rural, afin de lui assurer la place et la part qu'il mérite dans le progrès de notre pays.

Le bien-être social en milieu rural est étroitement associé au développement des infrastructures de base, notamment les voies de communication, de l'électricité, de l'hydraulique villageoise, des infrastructures sanitaires et éducatives. C'est à travers la mise en place d'infrastructures nouvelles que se transformera la vie en milieu rural.

Les organisations professionnelles agricoles et la Chambre d'Agriculture, qui constituent les piliers du développement agricole, bénéficieront d'un appui matériel et financier substantiel pour consolider et relancer leurs activités. Avec l'appui des Centres de Métiers Ruraux et de la Banque Agricole, les OPA disposeront des compétences requises et des moyens nécessaires à la modernisation des exploitations agricoles et à la promotion sociale du monde rural.

## Le statut et la reconnaissance juridique du métier d'agriculteur

L'agriculture devra de plus en plus être perçue comme un métier juridiquement reconnu et pratiqué par des travailleurs ruraux et/ou urbains ou périurbains, qui, comme les autres catégories de travailleurs, ont des droits et des devoirs et jouissent de la protection sociale. Cette reconnaissance du métier d'agriculteur est une étape nécessaire dans la considération de l'agriculture et constitue également un moyen d'incitation à un engagement de nouveaux acteurs et à une meilleure professionnalisation.

## Une politique de diversification et de promotion de l'agro-industrie

Renouer avec une croissance soutenue dans le secteur agricole et réduire la pauvreté en milieu rural exigent aussi la diversification des cultures et la promotion de l'agro-industrie pour tirer profit de nos avantages comparatifs. De nouvelles filières porteuses doivent être identifiées et promues, la spécialisation agricole régionale doit être développée et l'agro-industrie dynamisée.

La promotion de nouvelles filières agricoles se fera sur la base de la spécialisation selon les conditions climatiques spécifiques à chaque région.

Les actions spécifiques en faveur du développement de l'élevage seront orientées en direction de la filière bovine, en accordant la priorité à la production laitière, ainsi que les filières des élevages à cycle court (porcs et volailles).

L'autosuffisance alimentaire sera une priorité, avant que le Gabon ne devienne exportateur : ces actions seront soutenues par la professionnalisation des éleveurs, la promotion des métiers et de la viande et du lait, la modernisation et l'équipement des installations d'abattage et de transformation. Il nous faudra également faire la promotion de la pêche maritime et lagunaire, dynamiser la pêche continentale et développer l'aquaculture.

Aujourd'hui fer de lance de l'industrie gabonaise, l'agro-industrie est appelée à devenir le moteur de la diversification des productions agricoles qui permettra d'assurer des prix rémunérateurs et des revenus substantiels aux paysans.

## **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

La stratégie préconisée sera basée sur :

- la promotion des investissements privés pour accroître la capacité de transformation des produits de plantation et favoriser l'émergence de petites unités dans les filières de diversification par la construction d'entreprises,
- l'achat de semences et d'intrants agricoles variés en quantité suffisante pour le besoin des agriculteurs de tout domaine,
- l'achat d'un important parc de tracteurs équipés pour le labour, le travail du sol, le semis, les récoltes, avec des subventions à l'acquisition, le service après-vente devant être garanti,

- l'aide à la construction de fermes individuelles ou de petite collectivité familiale,
- l'acquisition d'engins appropriés de pour dégager des surfaces destinées aux plantations agricoles tout en préservant les cadres naturels et la biodiversité,
- la fourniture d'outils légers de travail agricole,
- l'incitation à l'investissement massif dans le domaine de l'élevage avec la mise en place d'une politique favorable à l'acquisition de la matière première dans ce domaine.
- la promotion active de la consommation des produits du label national.
- Le renforcement du cadre juridique de l'exploitation agraire (Accès à propriété foncière, protection sociale des agriculteurs...)

# GRANDS TRAVAUX, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

## Etat des Lieux

### 1. Potentialités

#### 1.1. Potentialités géographiques

- Le Gabon est une terre vierge : pour une superficie de 267 000 km<sup>2</sup>, équivalente à la moitié d'un pays comme la France, il est recouvert de forêt sur 85% du territoire. Les fleuves et cours d'eaux recouvrent 4% de la surface, 10% des terres sont encore inexploitées et seulement 2% de la surface du sol sont cultivés ;
- Le Gabon est un carrefour de communication : situé sur l'équateur et frontalier au Nord-Ouest avec la Guinée équatoriale (351 km), au Nord avec le Cameroun (298 km), sur la tranche Est et Sud avec le Congo-Brazzaville (1903 km), il possède un emplacement stratégique unique pour l'Afrique équatoriale, et à plus grande échelle pour tout le continent africain ;
- Le Gabon est une plate-forme potentielle du commerce maritime : sa longue façade maritime (littoral de 885 km) lui offre des perspectives privilégiées pour les échanges par voie fluviale ; il fut dans le passé le pôle du commerce triangulaire ;
- Le Gabon possède une réelle biodiversité : constitué de trois régions majeures, d'abord les plaines côtières (larges de 20 à 300 km), puis les massifs montagneux (les monts de Cristal au nord-est de Libreville, le massif du Chaillu au centre), et enfin les plateaux, le pays rassemble une grande variété de climats.

#### 1.2. Autres potentialités

- **Financières** : Reconnu pour ses nombreuses richesses naturelles (pétrole, bois, uranium, manganèse, fer, or, etc.), le Gabon a, depuis près de 40 ans, l'un des PNB/habitant les plus élevés d'Afrique. Le Gabon possède donc d'ores et déjà les moyens financiers nécessaires pour envisager une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme de grande ampleur.
- **Touristiques** : La forêt gabonaise regorge d'une faune et d'une flore prodigieuses. Cette richesse naturelle peut être mise à profit et exposée au public, notamment étranger. L'ensemble des touristes susceptibles de visiter le territoire gabonais devront être accueillis logés, nourris... De même, l'ensemble de la zone côtière, qui profite par exemple à Libreville, offre elle aussi des perspectives intéressantes dans le secteur tertiaire (activités balnéaires, etc.) et pour le développement d'une politique d'aménagement du territoire et de grands travaux. Enfin, le Gabon, qui rassemble près de 80 ethnies, est un pays à la culture et à l'histoire denses et complexes : de nombreux sites chargés de sens, sont encore peu mis en valeur (Lambaréné, Sindara). La culture bantoue, fer de lance des Arts premiers, abonde en trésors culturels susceptibles d'être un levier du développement socioculturel du Gabon. Leur mise en valeur, à travers par exemple la construction de musées, est un support au lancement de Grands Travaux.

## 2. Constat

L'ensemble de ces richesses ont été inexploitées en raison de l'inexistence d'une politique d'aménagement du territoire

### 2.1 Absence de Plans d'Aménagement Urbains à l'échelle nationale et à l'échelle panafricaine

- A l'échelle nationale, l'aménagement du territoire, initié par la puissance coloniale, s'est fait sous l'impulsion de l'exploitation minière du pays. Ainsi sont apparus trois pôles géographiques : l'île de Port Gentil (cité pétrolière), les villes Gamba, Moanda et Mounana dans le sud-ouest (activités minières), et bien sur l'agglomération de Libreville, la capitale. Cette seule perspective s'est imposée au détriment d'un développement plus large des régions. Cela a provoqué un exode rural massif depuis les années 70, à tel point que les zones urbaines rassemblent actuellement 84% de l'ensemble de la population ;
- A l'échelle panafricaine, aucun Plan d'urbanisation n'a relié le Gabon avec les trois pays qui l'entourent : la Guinée équatoriale, le Cameroun et le Congo-Brazzaville.

### 2.2 Absence d'une politique de développement zones rurales

- En dehors des grandes villes, les 9 régions constituant le Gabon souffrent d'un manque de compétitivité en terme d'infrastructures et subissent leur manque de coordination.
- Le monopole de l'activité rurale revient quasiment à l'exploitation forestière ; la majorité des commerces se résument à de petites épiceries de village peu approvisionnées ;
- Les secteurs de la pêche et de la chasse, pourtant fructueux financièrement et indispensables à la nutrition des populations rurales, relèvent le plus souvent d'initiatives individuelles et ne profitent pas du soutien que pourrait leur apporter une politique de mise en synergie des forces, dans le cadre de coopératives comme cela se fait au Cameroun par exemple.

### 2.3 Absence d'une politique de développement zones urbaines

- Depuis plus de 40 ans et malgré l'exode rural, aucun aménagement du territoire n'a été mis en œuvre. Les populations se sont rassemblées essentiellement à Libreville et son agglomération (420 000 hab.), Port-Gentil (164 000 hab.), Franceville (75 000 hab.) et Lambaréné (9 000 hab.) ;
- Le visage actuel du Gabon résulte d'un développement datant de 1977, année où le Gabon abrita la conférence de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine, aujourd'hui Union Africaine). Depuis plus de 30 ans, les infrastructures en place n'ont pas été entretenues, comme en témoigne l'état des routes et des immeubles en béton vieillissant. Contrairement aux capitales de l'ancienne AEF (Afrique Equatoriale Française) et de l'AOF (Afrique Occidentale Française) qu'étaient Brazzaville et Dakar, Libreville, la capitale du Gabon, n'a pas bénéficié d'une organisation spatiale structurée. Mis à part quelques bâtiments modernes essentiellement rassemblés autour de son Boulevard Triomphal, elle tombe en désuétude ;
- En milieux urbains, les quartiers se sont construits de manière anarchique, au gré des initiatives individuelles. L'occupation de l'espace s'est fait de manière spontanée et incontrôlée. De ce fait, à Libreville les logements ne sont pas localisés selon un réseau d'adresses, suivant une numérotation des rues et des parcelles d'habitation.

### 2.4 Absence d'une mise en place de réseaux de communications

- Le Gabon souffre d'une absence de réseaux routiers. Le pays ne compte même pas 1 000 km de routes bitumées, alors qu'un pays pauvre et 10 fois plus peuplé comme le Mali en compte 10 000. Libreville ne présente que trois axes routiers principaux : le front de mer, un boulevard transversal de quelques kilomètres (env. 3 km) et une voie express mal desservie.
- Le réseau ferroviaire se résume à l'unique ligne de chemin de fer qu'est le Transgabonais, dont le budget est déficitaire. Ligne à voie unique, longue de 648 km, elle ne fait qu'assurer la liaison entre Owendo (port minéralier situé en banlieue de Libreville) et Franceville. Principalement utilisée à des fins commerciales, elle assure en priorité le transport des grumes et des minerais (manganèse, etc.). Elle ne transporte pas plus de 300 000 voyageurs par an, ce qui est dérisoire. Sa vitesse maximum n'est que de 80 km/h pour les circulations voyageurs, et 60km/h pour le commerce marchand.
- Le réseau aérien est lui aussi peu développé. Les liaisons internationales sont sous le monopole d'une seule ligne aérienne (Air-Gabon jusqu'en 2007 puis Gabon Airlines), dont les vols sont concentrés sur l'aéroport de Libreville. Les deux autres aéroports internationaux (Port-Gentil et Franceville) ont un rendement excessivement bas. A l'intérieur du pays, quelques compagnies de tailles variables se partagent le trafic et la desserte des 53 aérodromes locaux, dont seulement 10 sont munis de pistes goudronnées.

## 2.5 Aucune politique de développement touristique

- A part quelques réserves naturelles (Lopé) et quelques lieux à vocation culturelle il n'existe aucune politique de développement touristique efficace.
- Aucun organisme d'Etat ne propose des circuits permettant la découverte du pays.

## Propositions

**Ce bilan montre que le développement du Gabon doit nécessairement passer par la mise en application d'une politique efficace d'Aménagement du territoire. Tout reste donc à bâtir.**

Aussi la volonté du gouvernement futur devra-t-elle répondre à cette exigence, par la mise en œuvre de Grands Travaux selon des étapes progressives et selon un Plan d'Urbanisation à échéances successives.

Le programme de mise en œuvre de l'Aménagement du territoire gabonais doit s'appuyer sur deux bases :

- **Un diagnostic précis des ressources existantes et des besoins prioritaires**
- **Un plan d'urbanisation :**
  - Au niveau national ;
  - Au niveau de la sous-région de l'Afrique Equatoriale.

### 1. Diagnostic des ressources et des besoins

Une **Commission d'Aménagement du territoire** aura pour mission d'établir un bilan complet d'une part des ressources et d'autre part des nombreux besoins du Gabon, en terme d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme.

Cette Commission sera constitué d'une **équipe pluridisciplinaire** : principalement des corps de métiers du BTP (urbanistes, géomètres, architectes, paysagistes, ingénieurs) et de la finance (économistes, statisticiens, comptables).

Au terme de son étude, la Commission fournira :

- gabonais ; Un relevé géographique et topographique précis de l'ensemble du territoire
- Un POS (Plan d'Occupation des Sols) / PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Une étude sur les procédés constructifs les plus adaptés au climat équatorial (chaleur, humidité, pluie) ;
- Un organigramme des plannings des différents chantiers à mettre en œuvre, par secteur ;
- Une liste des entreprises compétitives aptes à répondre aux appels d'offres.

## 2. Plan d'urbanisation

### 2.1 Au niveau national

Le Plan national d'Urbanisation devra couvrir tous les secteurs nécessaires au développement du Gabon.

#### 2.1.1 Secteur Assainissement du territoire

- Démolition des nombreuses zones insalubres (bidonvilles) ;
- Ramassage, traitement et recyclage des déchets ;
- Assainissement des eaux (rivières, fleuves, bords de mer) ;
- Assainissement des zones forestières.

#### 2.1.2 Secteur Urbanisme

- **Développement du concept de « Grand Libreville »** comprenant l'actuel Libreville et toutes les localités avoisinantes ;
- Construction des organismes d'Etat, avec un **système efficace d'administration décentralisée** permettant de mettre en place des services sociaux compétents qui répondent aux besoins concrets des populations, notamment dans le domaine de la santé ;
- Création d'une **voirie qui permette l'usage des espaces publics** en saison des pluies : par exemple, mise en place de trottoirs comportant un système de galeries, qui permettent de se déplacer tout en étant protégés des intempéries. L'eau de pluie pourra être partiellement récupérée, stockée, puis recyclée.

### 2.2 Au niveau de la sous-région Afrique centrale

La sous-région comprend les pays de la zone CEMAC : le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, le Tchad et São Tomé et Príncipe. Son potentiel est énorme : superficie territoriale, démographie, diversités culturelles ... tous les éléments sont rassemblés pour permettre un développement de ces pays, qui malheureusement stagnent avec un taux de chômage et de misère considérables et inacceptables.

Pourtant, des initiatives se sont multipliées en faveur du Gabon dans le but de développer cette zone, mais elles n'ont pas porté le fruit escompté :

- Le prêt de 5 milliards de F CFA de la BDEAC (Banque de Développement des Etats d'Afrique Centrale) à la BHG (Banque de l'Habitat du Gabon) n'a servi à rien, puisque son utilisation n'a pas été destinée à développer l'habitat ;
- L'aide accordée au Gabon par l'Union Européenne, qui, dans le cadre du 9ème Fond Européen de Développement (FED), devait se concentrer sur « l'entretien routier, la formation professionnelle et le renforcement des capacités, ainsi que sur la préservation de la biodiversité et la prévention des conflits » (propos de M. Mathisse, le 9 mai 2009 à Libreville), n'a pas profité au pays et à ses habitants. Cette aide s'élevait pourtant à plus de 46 milliards de FCFA (70 millions d'euros) ;

- Et que dire de l'utilisation des 25 milliards de FCFA (38,5 millions d'euros) octroyés pour le Programme régional de conservation et d'utilisation rationnelle des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (ECOFAC IV), des 2,6 milliards de FCFA (4 millions d'euros) pour le Programme d'Appui à la Paix et à la Sécurité (PAPS), ou encore des 2,9 milliards de FCFA (4,4 millions d'euros) pour un appui à l'Ecole Nationale des Eaux et des Forêts (ENEF) ?

### 2.3. Mise en œuvre des priorités du Plan d'Urbanisation

Que ce soit en se basant sur les richesses dont il dispose naturellement ou sur les aides qu'il perçoit de l'extérieur, le Gabon a les moyens de devenir un leader régional, pour stimuler la croissance et le développement des autres pays d'Afrique centrale.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat futur devra mettre en œuvre les infrastructures qui favorisent la réussite de 4 projets pilotes : **le déploiement des transports, les réseaux d'échanges à caractères commerciaux, universitaires et touristiques.**

#### 2.3.1. Premières étapes de la mise en application de ce plan

##### Au niveau logistique et administratif

- **Création des cadres législatifs et exécutifs** pour permettre une mise en œuvre rapide et cohérences des politiques publiques :

Mise en place immédiate d'un **Institut fiable d'analyse démographique** (statistiques).

Instauration immédiate de la **Commission d'Aménagement du territoire**, chargé d'identifier avec précision les potentialités réelles du pays (ressources naturelles notamment).

- Définition d'un **Schéma directeur** par la Commission d'Aménagement du territoire

Ce Schéma a pour but de fixer les objectifs précis qui détermineront les **pôles de développement prioritaires**.

D'une part, le Schéma définira une Loi programme annuelle, basée sur les grandes orientations votées pour une période de 25 ans et plus. D'autre part, il établira une Loi organique annuelle relative aux lois de finances, qui définira les modalités de financement des travaux retenus.

Par principe, les politiques d'urbanisation seront systématiquement fondées sur **une phase Etudes/Conception préalable à l'action**, et sur **une réduction optimale du nombre des intervenants**.

Concrètement, les travaux mis en œuvre suivront donc un programme à phases successives : à court terme (1 an), moyen terme (5/7 ans) et long terme (25 ans).

- Au niveau administratif, **établissement de règles comprises par tous**, en veillant à :
  - Eviter des réglementations trop complexes donc inapplicables.
  - Elaborer des réglementations suffisamment contraignantes affirmant l'autorité de l'Etat.
  - Envisager des politiques de communication efficaces sur les projets pour informer le grand public et animer le débat.
  - Impliquer le monde associatif et les collectivités locales.

- Effectuer des choix clairs et lisibles pour nos concitoyens.
- Lancement rapide de **procédures d'appels d'offres** par la Commission d'Aménagement du territoire.  
Les participants seront sollicités sous la forme de **concours internationaux**, afin de sélectionner les meilleurs projets de logements individuelles, logements collectifs et aménagements territoriaux.

Ces procédures d'appel d'offres suivront un **cahier des charges précis** :

**Concernant les logements individuels :**

- Le grand principe de construction est l'utilisation des technologies nouvelles au service de l'identité traditionnelle, culturelle et environnementale du Gabon ;
- Pour répondre à cette exigence, les procédés constructifs privilégieront les méthodes HQE (Haute Qualité Environnementale), qui recherchent la qualité de vie, la bonne gestion de l'eau et des énergies, le confort (hygrothermique, acoustique, ...), la qualité sanitaire de l'air et des espaces, le respect de l'environnement et de la biosphère.
- Les logements prendront en compte l'élasticité de la famille gabonaise : le nombre des pièces (notamment les pièces de séjour et de repos, qui sont souvent sur-occupées), la surface utile (SU) et le volume clos devront permettre une vie familiale confortable et qui facilite les retrouvailles.
- En même temps, ces logements veilleront à offrir l'intimité nécessaire à un bon équilibre entre la vie familiale et les activités individuelles.
- Chaque habitation possédera les installations appropriées pour bénéficier des commodités indispensables à tout espace de vie (lavage, bain, cuisine, rangements, etc.).
- Les toitures utiliseront des matériaux qui pallient les nuisances sonore dues aux intempéries de la saison des pluies (ex. : tuiles en bois).
- Les parois (murs porteurs, cloisonnements) seront étudiées pour favoriser une ventilation naturelle mécanique, tout en respectant l'intimité des habitants).
- Chaque logement sera approvisionné en électricité et en eau potable (chaude / froide).
- Chaque habitation possédera un système efficace d'assainissement : ventilation, évacuation des EU/EP, des ordures ménagères et des autres déchets.
- L'éclairage sera traité pour permettre de profiter au maximum de l'ensoleillement naturel, tout en protégeant les habitants d'un excès de soleil.
- La mise en place de système de climatisation écologique sera généralisée (puits canadiens), notamment en zones urbaines.

**Concernant les logements collectifs :**

- Les parties privées respecteront les mêmes normes que celles établies pour les logements individuels.
- Les parties communes seront traitées pour favoriser le respect de l'intimité de chaque locataire, surtout au niveau sonore. Les zones de rencontres de voisinage seront orientées vers les espaces jours, procédé qui offrira un sas de protection sonore avec les espaces nuit.



### Concernant les aménagements territoriaux :

- L'objectif est **d'anticiper les besoins des populations**, en proposant un **développement équilibré des territoires urbain et rural**, efficace sur le plan socioéconomique et durable sur le plan environnemental. Il s'agit de planifier les équipements nécessaires (espaces publics, espaces verts, réseaux d'eau potable, d'assainissement, réseaux de communication, éclairage public, électricité, gaz).
- Les aménageurs urbains s'efforceront par conséquent de proposer des **Plans directeurs fonctionnels**, qui donnent une lecture des territoires en respectant l'organicité du climat et en maximisant le potentiel géographique (relief, végétation, etc.).
- Les **Plan d'aménagement des villes** prévoient l'implantation de lieux de récréation publics, afin de favoriser le lien social.
- Compte tenu de la profusion des pluies au Gabon, il est nécessaire d'implanter sur l'ensemble du territoire habité, un système de réseau de récupération et de traitement de l'eau. Pour éviter tout problème de pollution des eaux fluviales par les effluents urbains, ces eaux seront traitées avant d'être évacuées.

### Au niveau de l'Aménagement du territoire

Cinq secteurs de développement sont prioritaires : la santé, l'urbanisme, l'éducation, l'emploi et les transports. (Cf Chapitres correspondants)

#### 2.3.2. Moyens - financements

- La réussite de l'urbanisation du Gabon requiert une stratégie financière innovante, passant par :
  - L'instauration d'une planification pluriannuelle de l'effort budgétaire.
  - Les réformes de politiques fiscales à mettre en œuvre (notamment pour le logement social).
  - La sollicitation de l'implication des secteurs bancaires et assurantiels.
  - Le développement de nouveaux outils de financements.
- Investissements financiers :
  - Des études par les cabinets les plus compétents devront être menées, sur des perspectives de long terme sur toute la chaîne relative à l'aménagement du territoire.
  - Un nouvel aéroport international devra être construit à Libreville (300 millions d'euros).
- Pour une politique de partenariat :
  - Le programme consiste à faire de l'Etat gabonais non pas le principe et la fin de tous les projets liés à l'Aménagement du territoire, mais plutôt l'initiateur et le garant du respect de l'engagement des partenaires privés.
  - Compte tenu caractère prioritaire de secteurs susmentionnés pour les conditions de vie des Gabonais et du retard accumulé, l'Etat pourrait consacrer 800 millions à 1 milliards d'euros par an dans ces grand travaux d'aménagement du territoire.

### Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

- Construction d'un nouvel aéroport international à Libreville et de nouveaux aéroports dans les capitales provinciales.
- Concevoir et mettre en œuvre des schémas directeurs d'aménagements urbains dans les principales agglomérations secondaires pour qu'elles soient restructurées et étendues ;

- Le concept de « Grand Libreville » comprenant l'actuel Libreville et toutes les localités avoisinantes, devra être développé avec les installations de tous les réseaux évoqués.
- Construction des locaux de l'administration décentralisée.
- Aménagements des principaux axes routiers (Fougamou - Mayumba, Lalara - Makokou - Okondja - Franceville, Alembè - Lopé - Wagni, Lastourville - Mounana, Ndéndé - Mbigou...).
- Construction de plusieurs centaines de kilomètres de routes supplémentaires.

## Etat des lieux

L'industrie de production ou de transformation de masse est déficitaire au Gabon.

Le seul secteur industrialisé d'importance est celui de l'extraction du pétrole et du minerai de manganèse. Ces matières premières ne sont pas transformées sur place.

De même près de 80% du bois exploité du Gabon est transformé dans les pays d'exportation.

Il existe certes quelques industries de production de ciment, d'huile, de boissons (bière, soda, jus de fruit), mais elles occupent une place négligeable par rapport au besoin de consommation du marché gabonais.

Le déficit d'un tissu industriel d'importance est un des facteurs qui favorise l'importation de biens et service de l'étranger, défavorise la création d'emplois de qualité sur place, entraîne un retard dans le développement et limite les transferts de technologies pouvant permettre le décollage d'une économie forte et dynamique.

## Propositions

L'implantation d'un tissu industriel pour impulser le développement du pays représente un défi que nous voulons relever. Nous concevons la politique industrielle comme un élément clé de développement du potentiel économique du pays tant dans le domaine minier, forestier, touristique que des services.

Politiquement parlant, la transformation et l'addition de valeur ajoutée aux produits bruts sera poussée au plus loin.

Le plan d'action que nous préconisons place le développement industriel au cœur de notre politique de développement économique. Nous envisageons de favoriser les investisseurs par des mesures fiscales appropriées, permettant finalement d'optimiser le potentiel économique du Gabon.

- Face à l'intensification de la concurrence internationale et la mobilité accrue des facteurs de production et des entreprises elles-mêmes, la compétitivité de notre économie et l'attractivité de nos territoires sont devenus des impératifs pour le maintien de l'élévation du niveau de vie des populations. Pour ce faire, le gouvernement mettra en œuvre des politiques fiscales favorisant les industries de production et de transformation de premier, second et troisième niveau des produits miniers, forestiers, agricoles, de pêches, etc ;
- Les entreprises représentent un maillon pour impulser un changement d'échelle significatif dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable, notamment par une nouvelle approche de leurs modes de production. Les entreprises innovantes dans le domaine de la production et la transformation industrielle bénéficieront d'avantages fiscaux ;
- Le gouvernement concevra des politiques d'allègements des cotisations à la charge des employeurs pendant six ans au maximum au prorata du nombre d'emplois créés. Ces allègements atteignent 50 % pour les petites et moyennes entreprises et 25 % pour les grandes entreprises industrielles.
- L'accompagnement financier de l'Etat privilégie les financements conjoints avec les collectivités territoriales et les projets les plus porteurs de développement et d'emploi, comme le mettent en lumière les analyses stratégiques les plus abouties. Celles-ci positionnent les projets des pôles par rapport à leurs concurrents étrangers, au plan technologique et commercial, et donnent la priorité aux créneaux sur lesquels les partenaires des pôles sont au premier rang européen, voire mondial. En répondant aux attentes des acteurs économiques, la création des pôles de compétitivité soulève une réelle mobilisation sur le terrain. Ces centres d'excellence constituent des atouts de premier ordre pour le développement durable des territoires sur lesquels ils sont implantés.

- En complément de ce plan d'action et des mesures de lutte contre la fraude, avec renforcement des moyens du ministère du contrôle de l'Etat et de la Cour des Comptes, des procédés techniques de traçabilité des produits exportés (liquide ou solide) seront généralisés dans un premier temps dans le secteur des industries extractives et ensuite à tous les secteurs industriels et économiques.

## **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

Nous envisageons notamment, en partenariat avec de grandes entreprises privées :

- La création d'entreprises dans le secteur du bois, y compris la transformation ;
- La construction d'une usine de production du ciment/béton ;
- La construction d'usines de production textile permettant d'alimenter une industrie du vêtement ;
- La construction d'une usine chimique (transformation de produits pétroliers) ;
- La construction d'usines de transformation de minerais pour exporter des produits manufacturés plutôt que des produits bruts,
- Le développement d'industries fines ou de pointe (pharmacopée, mécanique de précision, électronique...),
- Ce développement passe aussi par
  - le financement privé découlant de la création d'une bourse des valeurs digne de ce nom,
  - le développement d'une place financière régionale, en partenariat avec les compagnies bancaires et d'assurances,
  - le développement d'une bourse des marchandises...
- Développer le secteur de l'énergie :
  - Mise en place de centrales hydroélectriques et/ou thermiques, afin de fournir l'électricité nécessaires aux zones urbaines et aux différents centres industriels, notamment ceux situés dans des régions éloignées des villes.
  - Etude de faisabilité, en concertation avec les pays voisins, de l'éventuelle construction d'une centrale nucléaire de dernière génération à eau pressurisée.

## Etat des lieux

### A) Potentialités : le pétrole constitue la ressource naturelle la plus importante du Gabon

#### I) Potentialités géographiques

- Le Gabon est une terre vierge. Pour une superficie de 267.000 km<sup>2</sup>, équivalente à la moitié d'un pays comme la France, il est recouvert de forêt sur 85% du territoire. Les fleuves et cours d'eaux recouvrent 4% de la surface, 10% des terres sont encore inexplorées et seulement 2% de la surface du sol sont cultivés ;
- Le Gabon est un **carrefour de communication** : situé sur l'équateur et frontalier au Nord-Ouest avec la Guinée équatoriale (351 km), au Nord avec le Cameroun (298 km), sur la tranche Est et Sud avec le Congo-Brazzaville (1903 km), il possède un emplacement stratégique unique pour l'Afrique équatoriale, et à plus grande échelle **pour tout le continent africain** ;
- Le Gabon est une **plate-forme potentielle du commerce maritime** : sa façade côtière (littoral de 885 km) lui offre des perspectives privilégiées pour les échanges maritimes ; il fut dans le passé le pôle du commerce triangulaire ;

#### II ) Potentiel spécifiquement pétrolier

Selon les analyses faites par le Dr. Duncan Clarke (Chairman et CEO de Global Pacific & Partners), l'ouverture de l'offshore profond et très profond grâce à l'amélioration des techniques de forage permettrait une **estimation des réserves actuelles du Gabon à 2,6 MdsB**, avec un **potentiel de 5 MdsB supplémentaires à l'horizon 2025**.

Le Gabon est une **province pétrolière mature**, mais une **province atypique** pour deux raisons principales :

- **Onshore**. Certains paramètres comme l'épaisse forêt ou les couvertures de latérite et de sel qui absorbent l'énergie sismique sont telles qu'il est difficile de voir au-dessous. Ces particularités végétale et géologique rendent l'exploration et la mise en exploitation des champs pétrolifères du Gabon plus complexes. Toutefois, chaque nouvelle avancée technologique a permis la découverte d'importants champs pétrolifères nouveaux. Il reste encore beaucoup de pièges subtils à découvrir au Gabon : **le potentiel est encore considérable**.
- **Offshore**. Il y a encore des zones d'ombre à explorer. Seule l'extrémité sud du Bassin Sud-Gabon a été forée. Cette partie du bassin côtier gabonais est un bassin affamé : c'est la partie du bassin la moins profonde et il n'y a pas de rivière majeure qui l'alimente en sédiments. Il reste encore des sédiments nombreux, plus anciens et plus profonds, à forer : **là aussi le potentiel est encore très important**.

### B) Constat - Le Gabon n'a actuellement aucune politique pétrolière cohérente.

#### I) La structure administrative actuelle :

- Le Gabon n'a plus de société nationale de pétrole. Elle a du fermer ses portes suite à une mauvaise gestion. Le Ministère des Mines, de l'Energie et du Pétrole possède un département en charge des questions pétrolières, la Direction Générale des Hydrocarbures (DGH). Cette DGH interagit de façon autonome avec les sociétés opératrices. Depuis les années 90 la DGH travaille de concert avec des sociétés conseillères techniques de l'Etat pour tout ce qui concerne les activités pétrolières. Ces dernières se partagent directement les parts de l'Etat gabonais dans différents projets de production, alors que ce rôle devrait être joué par une société nationale ou le Ministère. On imagine dès lors aisément la difficulté pour obtenir une licence d'exploration et de partage de production au Gabon.

Cela a accru la perte de crédibilité du Gabon dans le monde pétrolier...

- S'ajoute à cette structure administrative particulièrement lourde un contexte pétrolier à risque élevé, malgré l'apparente stabilité politique du pays. En effet, la mauvaise gestion des richesses pétrolières du pays a aussi comme conséquence une instabilité politique implicite qui ne favorise pas l'investissement.

## II) Les infrastructures pétrolières :

- La société nationale de raffinage SOGORA
- Un réseau de pipelines achemine le pétrole extrait du sous-sol gabonais vers Port-Gentil
- Un terminal pétrolier à Port-Gentil

## **Propositions**

Il faut éveiller une conscience nationale enfouie depuis 41 ans et rallier le peuple autour de l'idée d'un changement immédiat et pacifique en faveur d'un partenariat pétrolier profitable tant pour les Gabonais que pour les investisseurs.

Pour que le pétrole gabonais puisse continuer à bénéficier d'une attention, **il est impératif qu'un Etat nettement plus solvable, compétent et gestionnaire s'instaure au Gabon pour mieux accompagner les investissements en exploration.** Il est également nécessaire d'appeler à une concertation de tous les principaux opérateurs pour réfléchir aux moyens d'optimiser la production pétrolière dite déclinante.

**Il convient donc de moderniser et étendre l'infrastructure existante.**

## **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

### A court terme :

- Restructurer la Direction Générale des Hydrocarbures, qui pourrait être assistée par des bureaux de consultants et éviter ainsi une politique nébuleuse de pots-de-vin pour l'obtention de licences d'exploration.
- Réviser le code minier afin de le rendre plus souple et attractif.
- Récupérer les actifs de l'Etat détenus par les sociétés conseillères techniques de l'Etat pour créer une société nationale unique dont le but sera la gestion transparente des actifs.

En bref : **Supprimer toute forme d'Administration superflue, de manière à assainir les processus économiques, tout en allégeant les procédures permettant aux entreprises de rapidement déployer leurs activités sur le sol gabonais.**

### A moyen terme :

- Investir dans la recherche et dans la récupération (trouver des perspectives d'avenir pour un marché pétrolier ayant atteint la maturité).
- Faciliter les explorations onshore et offshore.
- Installer une raffinerie ultra-moderne dans la région de Port-Gentil.
- Créer un nouveau terminal pétrolier et gazier à Port-Gentil.
- Etendre le port existant ou créer un port nouveau en eaux profondes, permettant l'accostage des pétroliers et méthaniers de gros tonnage.

### A long terme :

**La tendance du Gabon doit aller vers la privatisation et non la nationalisation dans le cadre d'un réel partenariat public-privé.**

## **Perspectives sous-régionales**

**La société national de raffinage SOGORA couvre presque tous les besoins nationaux et peut couvrir ceux des pays voisins comme la Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Príncipe qui ne possèdent pas encore de raffinerie.** SOGARA exploite sa capacité de production à 80%. Il y a là un manque à gagner, surtout quand on sait que le Gabon ne produit pas encore certains produits pétroliers (la gazoline d'aviation ou l'essence sans plomb par exemple) ou qu'il n'en produit pas suffisamment (le jet fuel, le kérosène, le gasoil...) et qu'il est encore obligé d'importer.

Le Gabon pourrait pourtant facilement augmenter les capacités de ses raffineries pour pouvoir satisfaire le marché Equato-Guinéen en matière de raffinage. Le Gabon pourrait même agrandir ses raffineries pour devenir le pays vers lequel les voisins exporteraient leur pétrole pour raffinage, avant de le réimporter sous forme de produits finis. Pratiquement, le Gabon pourrait acheter lui-même ce pétrole et le revendre sous forme raffinée.

Le Gabon vend son pétrole brut à la raffinerie du Sénégal et pourrait en vendre à d'autres pays africains qui importent le brut d'Iran (Afrique du Sud), des Emirats Arabes Unis (Kenya), d'Arabie Saoudite (Zambie). Certains pays comme le Burkina Faso développent leur capacité d'approvisionnement en hydrocarbures pour passer de 2 à 3 mois de réserves. Le Gabon pourrait alimenter ces marchés. Le *downstream* a donc encore un potentiel considérable de développement tant pour le marché national que sous-régional.

Ce développement signifierait au niveau sous régional l'autorisation **de traverser le territoire, la construction de pipelines et de gazoducs sécurisés, surveillés par un corps spécial de l'armée.**

## Etat des lieux

### Potentialités – Le Gabon possède de grandes richesses naturelles inexploitées :

#### Potentialités géographiques

- Le Gabon est une terre vierge : pour une superficie de 267 000 km<sup>2</sup>, équivalente à la moitié d'un pays comme la France, il est recouvert de forêt sur 85% du territoire. Les fleuves et cours d'eaux recouvrent 4% de la surface, 10% des terres sont encore inexploitées et seulement 2% de la surface du sol sont cultivés ;
- Le Gabon est un carrefour de communication : situé sur l'équateur et frontalier au Nord-Ouest avec la Guinée équatoriale (351 km), au Nord avec le Cameroun (298 km), sur la tranche Est et Sud avec le Congo-Brazzaville (1903 km), il possède un emplacement stratégique unique pour l'Afrique équatoriale, et à plus grande échelle pour tout le continent africain ;
- Le Gabon est une plate-forme potentielle du commerce maritime : sa longue façade maritime (littoral de 885 km) lui offre des perspectives privilégiées pour les échanges par voie fluviale ; il fut dans le passé le pôle du commerce triangulaire ;
- Le Gabon est constitué de trois régions majeures ; des plaines côtières (larges de 20 à 300 km), des massifs montagneux (les monts de Cristal au nord-est de Libreville, le massif du Chaillu au centre), et des plateaux. Le pays rassemble une grande variété de climats.

#### Potentialités minières

- Le secteur minier, dont la contribution au PIB est encore limitée (moins de 3%), constitue une source de diversification pour l'économie gabonaise. Le Gabon regorge de diverses ressources minières qui ne sont pas exploitées, à l'exception du manganèse. Ces richesses en minerais sont constituées de manganèse, de fer, d'or, de diamant, de niobium, de phosphates, et dans une moindre mesure d'argent, de plomb-zinc et de barytine.

#### Manganèse :

- La production minière au Gabon consiste essentiellement en l'extraction de manganèse. Deuxième producteur mondial, le Gabon assure près de 25% du commerce international. A **Moanda** dans l'est du pays, ses réserves sont estimées à 200 millions de tonnes (d'une excellente qualité ; teneur de 50%). Sa **production** de minerai en 2005 était de 2,8 millions de tonnes (environ 1,3 millions de tonnes Mn), soit une hausse de 12% par rapport à 2004. La production du minerai qui a contribué à hauteur de 2% au PIB et 6% aux exportations du Gabon en 2006, a représenté **8,2% de la production mondiale** en 2006 avec au total 34 millions de tonnes réparties principalement entre la Chine (32%), l'Afrique du sud (15,6%), l'Australie (12,6%) et le Brésil (7,3%). L'extraction du manganèse par la société COMILOG a poursuivi sa progression, atteignant 3,3 millions de tonnes (+ 11,9% par rapport à 2006). L'importance des gisements non encore exploités pourrait permettre au **Gabon de devenir l'un des premiers producteurs mondiaux de manganèse**, la production pouvant atteindre 7 à 8 millions de tonnes dans les prochaines années. Tirée par la forte hausse de la production d'acier, **la demande d'alliages de manganèse dans le monde a progressé de plus de 10%** en 2006

#### Fer :

- Le principal gisement se trouve à **Bélinga**, au nord-est du Gabon découvert en 1895, il est estimé comme l'un des **plus grands gisements au monde jamais exploité**. Sa teneur est de 64% et ses réserves sont estimées à **1 milliard de tonnes**. De géantes sociétés minières ont marqué leur intérêt pour l'exploitation de ce minerai. Ce sont les chinois de Sinosteel et CMEC qui, avec l'Etat gabonais,



constituent le consortium devant conduire l'exploitation de cette mine. L'exploitation de ce site nécessitera au préalable près de EUR 3 milliards d'investissements, comprenant notamment la construction d'un réseau de chemin de fer de 250 km et d'un port en eaux profondes, etc..

Afin que soient préservées les patrimoines naturels les plus précieux de la planète, auxquels appartiennent incontestablement le Parc de l'Ivindo et les chutes de Kongou, nous proposons une renégociation du contrat, sans mettre en cause l'exploitation des ressources naturelles nécessaires au développement économique du Gabon. Au contraire, nous nous engageons à ce que soient mises en œuvre des solutions techniques respectueuses de l'environnement en utilisant d'autres méthodes d'approvisionnement en énergie par exemple. La proposition de construire un barrage hydroélectrique à Poubara au sud-est du pays sera étudiée.

- D'autres gisements de fer encore non exploités se trouvent à Mont M'Bilan et Milingui dont les réserves sont estimées respectivement à 100 millions de tonnes et 135 millions de tonnes.

#### Or et diamant :

- D'après les informations officielles, l'exploitation de l'or se fait de manière artisanale par les orpailleurs avec une production annuelle estimée à 500 kg. Quant aux réserves, elles se situeraient dans une fourchette de 30 à 50 tonnes à Bakourdo au sud-est du Gabon, tandis qu'à Etéké, au sud, elles sont estimées à plus de 15 tonnes. Quant au diamant, il se trouve dans le massif du Chaillu et particulièrement à Makogonio ainsi que dans les régions de Medouneu et Mitzic. Il fait l'objet d'intenses travaux d'exploration par les sociétés SouthernEra, De Beers et Motapa Exploration.

#### Phosphates et Niobium :

- Un important gisement de phosphates et de niobium a été découvert à Mabounié, dans le Moyen-Ogooué, non loin de Lambaréné. Les réserves de ce gisement sont estimées à plus de **140 millions de tonnes pour les phosphates et plus de 3 millions de tonnes métal pour le niobium**. Outre l'exportation en état brut de phosphates, la production de minerai peut également constituer un bon point de départ pour la fabrication de différents produits incluant l'acide phosphorique, le bi-calcium de phosphate, le di-ammonium de phosphate et des engrais composés (NPK). Dans le cas du Gabon, il convient aussi de rappeler que le **gaz naturel** peut permettre la production d'**urée et d'ammoniaque**, matières premières pour les usines de fabrication d'engrais. Les études de faisabilité technique sont en cours de finalisation par une société dénommée Maboumine.

#### Autres ressources minières :

- Le **plomb, le zinc, le cuivre et l'argent** sont des minerais qui ont été mis en évidence au Gabon et pour les deux premiers plus précisément dans le synclinal de la Nyanga à Kroussou. Le stock métal en plomb-Zinck est évalué à plus de 11.000 tonnes sur le seul lobe de Dikaki. Une teneur moyenne de 30 grammes par tonnes a été mise en évidence pour l'argent. Le **Barytine** est une substance qui a été localisée au Mont Dourekiki, à l'Ouest de Tchibanga. Les réserves sont estimées à 31 millions de tonnes tirant à 46% de sulfate de baryum. Cette substance a également été identifiée dans la région de Kroussou.
- Le sous-sol gabonais regorge également d'**uranium, de platine, de nickel, d'étain, de potasse, de marbre, de granit, etc.**, richesses peu ou pas exploités.

#### Infrastructures minières :

##### Le Transgabonais :

- Le chemin de fer Transgabonais achemine, entre Franceville et Libreville, sur une distance de plus de six cents kilomètres, le minerai de manganèse de Comilog, le bois ainsi que des marchandises diverses.

##### Le Port d'Owendo :

- La ville portuaire d'Owendo est située à 17km de Libreville, sur la pointe d'Owendo, à l'intérieur du Golf du Gabon. Comilog y dispose de son propre port minéralier, dont la capacité de stockage correspond à environ trois mois de production. Le port minéralier d'Owendo a été mis en service en

décembre 1988. Il permet l'évacuation du minerai de manganèse, qui représente la part de trafic la plus importante de port d'Owendo, le bois en grume venant en deuxième position.

## **Constat**

Le Gabon possède beaucoup de richesses minières dont la majorité n'est pas exploitée. C'est ce qui explique le peu d'infrastructure dont dispose le Gabon. En effet, la ligne ferroviaire et le port d'Owendo ont été construits dans l'unique but d'acheminer le manganèse seule richesse minière gabonaise véritablement exploitée. Le Gabon a une très faible connaissance de ses gisements, des coûts d'investissement et des coûts d'exploitation. Il s'est pendant trop longtemps uniquement concentré sur ses richesses pétrolières en négligeant ses autres ressources. Le pays détient donc ici un grand potentiel, qui à travers un bon partenariat public-privé, pourra représenter d'énormes avantages aussi bien pour le secteur privé que pour le Gabon.

## **Propositions**

Vu le considérable potentiel minier du Gabon, une de nos priorités consistera à développer ce secteur comme source de diversification de l'économie nationale. Le premier objectif sera d'approfondir la connaissance des gisements par des campagnes d'exploration et des moyens technologiques appropriés pour affiner la cartographie minière. La révision du cadre légal et juridique ainsi que la promotion d'infrastructure permettant l'acheminement de matière première devra rendre un partenariat public-privé plus attractif. Par ailleurs, un objectif sera également de renforcer la formation et les qualifications des personnels miniers et de développer des activités de recherche et de développement dans le secteur. Enfin, l'Etat pourrait encourager par des mesures appropriées (financières et/ou foncières) la construction de logements pour les ouvriers et les cadres miniers près des différents sites, par les sociétés d'exploitation des mines concernées.

## **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

- Création d'un groupe de travail mines chargé de renforcer la base d'informations minières du Gabon
- Révision du cadre légal et juridique relatif à l'acquisition de gisements.
- Elaboration d'un plan d'infrastructures minières comprenant :
  - La création de nouvelles voies ferroviaires reliant les principaux gisements au Port d'Owendo ;
  - L'agrandissement du port minéralier d'Owendo et l'augmentation de sa capacité de stockage ;
  - Mesures d'Etat encourageant la construction de logements pour les ouvriers et cadres miniers près des différents sites par les sociétés d'exploitation.
- Construction d'un centre d'étude et de recherche du développement minier.
- Construction de centres de formation minière.



## Etat des lieux

### **Eau**

Selon l'UNICEF, près de 70% des gabonais ont accès à l'eau potable. Mais il existe de fortes disparités. Ainsi, en milieu urbain, 80% des habitants utilisent de l'eau potable contre 30% en zone rurale. Les disparités entre les provinces sont également fortes. En effet, 80% des ménages de l'Estuaire y ont accès, alors que 53% de ceux de l'Ogooué Maritime et moins de 20% de ceux de la Ngounié et de la Nyanga sont dans ce cas.

Au Gabon, une seule société s'occupe de la distribution de l'eau mais aussi de l'énergie dans les centres urbains : la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG). Privatisée depuis 1997, elle est détenue par Véolia Water (51%), et l'Etat Gabonais (49%). Concrètement, et en ce qui concerne le domaine de l'eau, les Gabonais font face à des coupures intempestives et régulières (déficit moyen de 30 000 m<sup>3</sup>/jour). De plus, le réseau d'adduction, déjà très insuffisant comporte de nombreuses fuites régulièrement détectées le long des conduites.

A Libreville (420 000 habitants), comme dans d'autres villes, il existe de nombreux bidonvilles dans lesquels vivent des familles défavorisées. Installées sur des sites non viabilisés, celles-ci vivent dans des maisons insalubres, sans accès direct à l'eau courante. Pour s'approvisionner en eau potable, elles sont obligées de parcourir plusieurs centaines de mètres pour se rendre chez des voisins, qui sont eux reliés au réseau de distribution. Elles repartent ensuite chez elles avec quelques litres, obtenus contre de l'argent, souvent à un prix bien plus élevé que le prix officiel.

Dans les milieux ruraux, l'accès à l'eau est encore plus difficile que dans les villes. Il n'existe pas de réseau de distribution d'eau ou celui-ci est très limité. La distribution se fait via des fontaines publiques dans lesquelles les Gabonais peuvent puiser librement. Mais les fontaines n'existent pas en nombre suffisant, et de nombreuses familles puisent l'eau directement dans les fleuves ou dans des puits ouverts. Par ailleurs ces fontaines sont bien souvent mal entretenues et leur nettoyage n'est pas réalisé assez régulièrement, ce qui entraîne l'apparition de maladies.

### **Déchets**

Au Gabon, seuls 20% de la population bénéficie d'un service de collecte des ordures ménagères et les zones rurales sont en très grande majorité démunies de tout ramassage. Dans les villes, la collecte des déchets s'effectue de manière très irrégulière et insuffisante, en particulier dans les quartiers périphériques. Par conséquent, les poubelles débordent, et les décharges sauvages se multiplient le long des routes.

Au Gabon, la gestion des déchets est sous la responsabilité des municipalités. Le plus souvent, les communes assurent directement cette tâche par le biais d'agents municipaux. Mais l'insuffisance des budgets municipaux consacrés à la gestion des déchets et l'augmentation des coûts de collecte, limitent souvent cette pratique dans le temps. Certaines communes ont choisi quant à elle de confier la collecte et l'élimination des ordures à des opérateurs privés. Ainsi, suite à la signature d'une convention en 2002, la SOVOG (SOciété de Valorisation des Ordures du Gabon) est l'entreprise chargée de collecter et de traiter les déchets ménagers à Libreville. L'exemple de la capitale gabonaise est révélateur de l'ensemble des villes du pays. La municipalité ne dispose pas de moyens financiers suffisamment importants pour collecter intégralement les ordures. De plus, de très nombreux quartiers de Libreville sont totalement inaccessibles aux camions de collectes en raison de l'inexistence de route goudronnées dans ces secteurs de la ville. A ceci, s'ajoute aussi les mauvais réflexes des citoyens gabonais, en particulier ceux vivant dans les quartiers pauvres de la ville, et le nombre insuffisant de grandes bennes collectrices non proportionnel à la population. Tous ces éléments expliquent pourquoi le ramassage des ordures ménagères est peu performant au Gabon. A Libreville, une fois collectées, les ordures sont transportées jusqu'à la décharge de Mindoubé. Elles sont alors prises en charge par une autre entreprise (la SOBEA) et connaissent leur seule forme de traitement : l'épandage et le compactage.

La lutte contre l'insalubrité passe nécessairement par la mise à disposition de moyens supplémentaires et par une meilleure organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Elle doit être une priorité afin d'améliorer le niveau sanitaire des Gabonais.

## **Assainissements**

Aujourd'hui il n'existe pas de réseau d'assainissement véritablement fonctionnel au Gabon. De plus, comme décrites plus haut, les conditions d'approvisionnement en eau restent précaires, en ville comme en zone rurale, et les décharges sauvages sont très nombreuses. Tout ceci entraîne inévitablement l'apparition de maladies diverses (bilharziose, diarrhées, choléra... ). A Libreville, comme dans d'autres communes, des hôtels et des habitations situés sur le littoral déversent leurs eaux usées et leurs débris de toutes natures directement dans la mer, à quelques mètres des lieux de baignade.

De même, de nombreux logements individuels, installés à proximité des cours d'eau sont régulièrement inondés suite à de grandes pluies. Ces habitations, n'étant pas reliées à un réseau d'assainissement, elles rejettent leurs déchets et leurs eaux usées en pleine nature. Les inondations emportent alors toute cette pollution dans le milieu naturel, au contact direct de la population. De cette façon, l'eau véhicule de nombreuses maladies dont les enfants sont bien souvent les premières victimes.

## **Energies renouvelables**

Actuellement au Gabon la place de l'énergie renouvelable est infime. Tout reste donc à faire et les possibilités, en particulier en ce qui concerne l'énergie solaire, sont nombreuses.

L'énergie solaire semble être l'énergie renouvelable présentant le potentiel le plus intéressant au Gabon, en raison du bon ensoleillement dont dispose ce pays au cours de l'année. Qu'il s'agisse d'énergie solaire thermique (transformation du rayonnement solaire en énergie thermique) ou de l'énergie solaire photovoltaïque (production d'énergie électrique à partir du rayonnement solaire), celles-ci peuvent être utilisées dans les régions rurales pour fournir l'électricité nécessaire au fonctionnement de nombreuses installations (éclairage, réfrigérateurs, pompes hydrauliques, télécommunications, etc...). Elle peut également être utilisée pour faire fonctionner des cuiseurs solaires

Concernant l'énergie éolienne, une étude datant de 2007 (commandée par la Banque Africaine du Développement au bureau d'études Hélimax) ne cite pas le Gabon comme un des 15 pays africains disposant d'un gisement éolien propice au développement de cette énergie. Cette information devra cependant être vérifiée par des études complémentaires, afin de savoir si cette voie peut être au final empruntée ou mise de côté.

Développer le secteur des énergies renouvelables est important à plus d'un titre : il permettrait de réduire la facture énergétique du pays, de désenclaver de nombreuses régions rurales éloignées des centres urbains et de limiter l'utilisation des ressources fossiles.

## **Biodiversité**

La forêt équatoriale tient une place très importante au Gabon puisqu'elle couvre 85% du territoire du pays, soit 200 000 km<sup>2</sup> et regroupe plus de 400 essences d'arbres. De plus, la diversité biologique au Gabon ne s'arrête pas là, puisque 8 000 espèces végétales (parmi de nombreuses plantes médicinales), 150 espèces de mammifères et 680 espèces d'oiseaux sont regroupées sur ce territoire. Cette faune et cette flore, sont d'autant plus remarquables que la forêt est pour le moment relativement bien préservée. Ceci est dû en grande partie à la faible densité de la population et par conséquent à la pression limitée que celle-ci exerce sur le milieu naturel et ses ressources.

Malgré sa bonne conservation, la biodiversité du Gabon reste assez mal connue, y compris par ses habitants. En effet, très peu d'inventaires complets ont été réalisés jusqu'à aujourd'hui. La population n'est pas assez impliquée et reste peu consciente de la formidable richesse du patrimoine naturel présent au Gabon.

## **Propositions**

C'est aux collectivités locales qu'il revient d'éduquer les populations en ce qui concerne l'hygiène du cadre de vie, les déchets, le tri etc.. Plus la gestion par une collectivité locale sera bonne, plus elle bénéficiera de moyens de l'Etat.

Il sera instauré des labels écologiques, des labels de propreté, qui permettront d'établir des comparatifs entre la gestion des différentes villes et villages.

## Eau

### ➤ Améliorer le réseau de distribution en eau existant

- Parvenir à une adduction d'eau « en continu », sans coupures intempestives et une stabilité de la pression délivrée, en ville comme en zone rurale.
- Réparation des fuites dans le réseau existant et un entretien régulier par la suite.

### ➤ Etendre le réseau d'adduction d'eau

- Multiplier les fontaines en milieu rural pour un accès plus facile à l'eau dans ces régions.
- Elargir le réseau de façon à relier les dizaines de milliers de nouvelles habitations qui seront construites,
- Développer de manière significative la collecte et la mise en réserve de l'eau de pluie dans ce pays où la pluviométrie est abondante à certaines saisons de l'année (1 500 à 2 500 mm de pluie par an, voire jusqu'à 4 000 mm/an dans la région nord-ouest).

### ➤ Améliorer et contrôler la qualité de l'eau distribuée

- Construire des stations d'épuration en quantité suffisante
- Equiper les familles défavorisées afin qu'elles puissent chauffer l'eau, la filtrer ou la désinfecter avec certains produits antiseptiques inoffensifs pour l'organisme humain avant de la consommer
- S'assurer de la potabilité de l'eau distribuée et la contrôler régulièrement via la création d'un laboratoire spécialisé.
- Assurer un nettoyage régulier de toutes les fontaines publiques.
- Développer des systèmes de lagunages pour assainir l'eau à l'échelle individuelle ou de quartier (peu d'entretien, aucune consommation d'énergie...), en particulier en zone rurale.

## Déchets

### ➤ Prévention

- Développer l'éducation et la sensibilisation de la population, en particulier des enfants et des jeunes adultes et des femmes, par des partenariats avec des ONG.

### ➤ Collecte et transport

- Augmenter le nombre de bennes dans les villes et mener une réflexion pertinente sur leurs positionnements en fonction des densités de population, des voies d'accès (existantes et futures).
- Mettre en place la collecte et le transport des ordures ménagères dans les zones rurales.

- Entretien du réseau routier existant et le développer pour permettre le passage des camions de collecte dans tous les quartiers de Libreville et des autres zones urbaines mais aussi dans les autres localités du Gabon.
- Mettre en place et organiser le tri sélectif dans les zones les plus peuplées prioritairement et définir des plannings de ramassage en fonction de la nature des déchets collectés.
- Prévoir de nouveaux partenariats pour remplir les missions qui ne sont pas encore assurées par des entreprises ou les municipalités (balayage des rues, curage des caniveaux, ramassage des déchets industriels, etc.).

#### ➤ **Traitement**

- Construire un centre de stockage des déchets produisant du biogaz et de l'électricité revendue directement à la SEEG.
- Poursuivre et terminer la construction de l'usine de traitement des déchets proche de Libreville.
- Construire au moins 2 autres nouvelles usines de traitement pour le reste du pays.

#### ➤ **Recyclage et valorisation**

- Développer le compostage à l'échelle individuel dans les campagnes, pour permettre de réduire la quantité d'ordures ménagères (et l'utilisation de l'eau) mais aussi de limiter l'emploi de produits phytosanitaires dans les cultures.
- Initier une réflexion sur la manière la plus adéquate de recycler et valoriser les déchets à l'échelles provinciale et nationale.

## **Energies Renouvelables**

#### ➤ **Développer l'énergie solaire**

- Mise en place de centrales thermiques et/ou photovoltaïques, afin de fournir de l'électricité à des lotissements entiers, situés prioritairement dans des régions éloignées des centres urbains, afin de les rendre plus indépendants.
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits de nombreux nouveaux logements, en priorité ceux localisés dans des zones reculées, pour permettre à ces régions une relative indépendance électrique et éviter de coûteux travaux de raccordement au réseau électrique. Si de l'énergie est produite en surplus, sans être consommée, elle pourrait être revendue à la SEEG.
- Equiper les familles des zones rurales en cuiseurs solaires. Il en existe de plusieurs types (boîtes, à panneaux, paraboliques). Ces systèmes permettent de réchauffer, mijoter, faire cuire des aliments et bouillir de l'eau. Cette solution efficace ne demande aucune alimentation en bois, ce qui permet de lutter contre la déforestation et de libérer du temps pour d'autres activités.
- Lancer des projets d'électrification de villages utilisant l'énergie solaire en partenariat avec des ONG.

#### ➤ **Estimer le gisement éolien au Gabon, pour envisager ou non le développement de l'énergie éolienne dans le pays.**

#### ➤ **Possédant 885 km de côte littorale, le Gabon pourrait également estimer la possibilité de créer de l'énergie à partir de la puissance du mouvement des vagues (houle).**

## **Biodiversité et patrimoine naturel**

- Multiplier les partenariats avec des ONG (actions de conservation, d'éducation et de sensibilisation, de promotion de la biodiversité gabonaise à l'étranger...)
- Promouvoir la recherche universitaire dans le domaine de l'écologie afin de mieux connaître la biodiversité animale et végétale du pays.
- Recevoir des chercheurs internationaux et tout faire pour leur faciliter l'étude et la découverte de la biodiversité du Gabon.
- Développer la sensibilisation de la population et l'inciter à s'impliquer d'avantage dans les processus de conservation et de gestion des ressources naturelles.
- Créer des partenariats avec d'autres parcs nationaux à l'étranger.

## **Investissements** (Eléments de chiffrage en annexe)

### **Eau**

#### **A court terme (2 ans) :**

- Fournir aux familles (plusieurs milliers) des quartiers défavorisés, l'équipement nécessaire pour rendre l'eau potable.
- Nettoyer toutes les fontaines publiques déjà existantes.

#### **A moyen terme (4/5 ans) :**

- Construire 200 fontaines supplémentaires en milieu rural.
- Construire des locaux abritant le futur laboratoire de contrôle de potabilité de l'eau et mettre à disposition l'équipement adapté.
- Former le personnel technique chargé de contrôler régulièrement la potabilité de l'eau ainsi que le personnel administratif.
- Contrôler et réparer tous les conduits d'adduction d'eau déjà mis en place.
- Installer 20 000 systèmes de collecte d'eau de pluie pour de nouvelles habitations en zones rurales (comprenant 20 000 citernes en béton à enterrer).

#### **A plus long terme :**

- Mettre en place plusieurs centaines de kilomètres de nouvelles conduites afin de relier les habitations nouvelles au réseau d'eau potable.
- Installer plusieurs centaines de kilomètres de conduites acheminant les eaux usées vers les stations d'épuration.



- Equiper progressivement 20 000 logements en système de récupération d'eau de pluie, en particulier ceux qui sont éloignés des centres urbains.
- Construire 2 stations d'épuration supplémentaires, en fonction de la capacité de traitement de chaque station.

## Déchets

### A court terme :

- Répartir 500 nouvelles bennes (fermées, pour limiter la propagation des nuisances olfactives et constituer une protection contre certains animaux) sur tout le territoire.
- Acheter une centaine de camions supplémentaires.

### A moyen terme :

- Acheter 100 000 bacs à compost pour les zones rurales.
- Installer des systèmes de lagunage.
- Construire 2 nouvelles usines de traitement des déchets (à Libreville, qui rassemble la moitié de la population gabonaise, environ 400 tonnes de déchets ménagers sont collectés chaque année).
- Construire un centre d'enfouissement des déchets (produisant du biogaz, puis de l'électricité).

### A long terme :

- Mettre en place et organiser le tri sélectif.
- Mettre en place et organiser la collecte des déchets industriels.

## Energies Renouvelables

### A court et moyen terme :

- Mettre en place plusieurs dizaines de centrales photovoltaïques et/ou thermiques d'1MWc pour fournir suffisamment d'énergie à de très nombreux villages en zones rurales.
- Acquérir plusieurs centaines de panneaux solaires à disposer sur les toits.
- Lancer des appels d'offre à l'échelle internationale dans le but de déterminer le potentiel éolien du pays.
- Lancer des recherches sur l'énergie marine (houle).

## Biodiversité et patrimoine naturel

### A moyen terme :

- Construire des hébergements d'accueil pour des chercheurs internationaux,
- Construire des logements universitaires pour les doctorants gabonais,
- Lancement d'une campagne de promotion de la recherche en écologie auprès des jeunes gabonais

## Etat des lieux

Malgré un potentiel touristique considérable largement préservé par la création de 13 parcs nationaux, le Gabon présente un déficit d'opérateurs touristiques, et depuis l'étranger cette destination n'est pas suffisamment connue et mise en avant (donc pas assez vendue).

## Propositions

L'apparition de nombreux opérateurs touristiques au Gabon est nécessaire pour instaurer une saine concurrence permettant de présenter les tarifs les plus intéressants aux touristes, avec une large gamme de propositions en matière de confort et de prix.

Parallèlement d'importantes actions de promotion internationale auprès du grand public et des tour opérateurs doivent être envisagées pour faire connaître d'avantage et proposer plus largement la destination.

Le tourisme est bien entendu une voie de développement importante pour le Gabon. Le pays présente de nombreux atouts qui peuvent être mis en avant. Il paraît possible de suivre 3 voies principales pour le développement du tourisme.

- Tout d'abord, le Gabon permet d'offrir un tourisme « balnéaire farniente » rencontré dans de nombreuses destinations. En effet, les amateurs de tranquillité et de grand soleil profiteront des magnifiques plages comme celles des caps Santa Clara, Estérias et de la Pointe Denis qui offrent un cadre reposant. D'avantage d'hôtels (à « échelle humaine », bien intégrés dans le paysage et suivant une construction respectant la tradition gabonaise) placés sur des sites choisis en bord de mer permettraient d'accroître la capacité d'accueil touristique tout en proposant diverses activités.
- Le Gabon pourrait ensuite développer un tourisme culturel et historique. De nombreux sites de périodes diverses se prêtent à un tel tourisme : les sites rupestres et de l'âge de fer dans la réserve de la Lopé, de nombreux sites liés à l'esclavage et à la traite des noirs, le presbytère des missionnaires spiritains de Saint-Paul de Donguila à 2 heures de Libreville (fin du XIX<sup>e</sup>), à Lambaréné le célèbre Hôpital Schweitzer créé en 1924, le site exceptionnel de la mission de Sindara où eurent également lieu d'âpres combats entre l'armée française de Pétain et les troupes gaullistes de la France libre au début de la seconde guerre mondiale, etc.
- Enfin, le Gabon pourrait s'orienter vers un tourisme vert, centré sur la découverte des parcs nationaux, de la nature et des écosystèmes. Immergés dans des paysages magnifiques (canyons, chutes, forêts, savanes, plages..) les touristes peuvent côtoyer une impressionnante variété d'espèces animales et végétales.

Dans tous les cas, ce tourisme devra respecter, préserver et mettre en valeur durablement les ressources naturelles, culturelles et sociales du pays afin de minimiser les impacts négatifs générés par les touristes tout en mettant en lumière les richesses du patrimoine Gabonais.

## Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

- Accroître la capacité hôtelière et de restauration sur le littoral et à proximité des parcs nationaux (gastronomie traditionnelle à promouvoir).
- Développer les équipements sportifs (golf, tennis, volley...), d'animation (ponts suspendus...) et de loisirs (bars, cinémas, night-clubs...) en bord de mer et à proximité des parcs nationaux,
- Créer une école de guides-accompagnateurs pour assurer leur formation afin qu'ils soient capables de faire découvrir la richesse historique, culturelle, biologique... des divers sites,
- Concevoir des programmes d'écotourisme et organiser divers circuits plus ou moins longs à travers les 13 parcs nationaux du pays.
- La réalisation de tels projets nécessite évidemment une très bonne qualité des accès (routes, héliports, aéroports, ...) et le développement des moyens de transports entre les divers sites touristiques

(compagnies de cars, de taxis de brousse, de compagnies aériennes et de bateaux de transport des personnes...).

## Etat des lieux

La culture est la conscience en évolution que l'homme prend de lui-même et du monde dans lequel il travaille et lutte. Dans le prolongement de l'éducation, la culture permet de faire émerger l'âme nationale qui scelle l'unité nationale et doit permettre de relever les défis de l'histoire : elle offre les objectifs qui doivent donner sens à la vie.

Ceci étant, la culture n'est pas seulement un enjeu identitaire : elle est créatrice d'emplois et contribue à l'enrichissement national, collectivement et individuellement.

Pour assurer l'immobilisme politique de notre pays, la culture a été, pendant des décennies, soit étouffée, soit dévoyée. Aujourd'hui, elle est dans une impasse avec pour conséquence :

- notre inadaptation culturelle au contexte politique et économique du monde moderne ;
- la recrudescence des tensions intercommunautaires.

Mise à part la télévision d'Etat, les équipements et médias culturels sont quasiment inexistants.

## Propositions

Pour lever ces obstacles et stimuler la créativité afin d'opérer au Gabon un enracinement culturel du développement, de la démocratie, de l'identité, de l'Unité Nationale et de l'Intégration Africaine, Nous proposons d'agir sur les plans suivants :

- Redynamiser la production culturelle ;
- Démocratiser l'information et la diffusion culturelle

## Investissements (Eléments de chiffrage en annexe)

### **Redynamiser la production Culturelle**

Pour dynamiser la production culturelle trois programmes majeurs seront mis en œuvre.

#### **Engager un programme national de récupération de mémoire collective et de recherche sur les savoirs endogènes**

Un pays sans mémoire est un pays sans racines. Pour une réappropriation de notre histoire, un programme national sera lancé en vue de l'édition d'une encyclopédie nationale, témoignant avec expertise de notre culture, de nos mythes, contes et légendes, de la médecine traditionnelle, de l'étude et l'usage des plantes, des technologies anciennes du fer, de la céramique, du tissage, etc. Ce programme mobilisera toutes les expertises nationales et impliquera l'Etat, les collectivités locales, les communautés villageoises et les associations culturelles.

#### **Mettre en œuvre un vaste programme d'équipements culturels**

Le « Centre culturel » doit devenir dans chaque commune, le complexe qui permet l'expression de la culture nationale : s'y s'exprime l'esprit de créativité locale et s'y diffuse la production culturelle nationale. L'Etat apportera son soutien aux collectivités locales dans la réalisation de ce programme. Cet appui sera encadré par les Directions Régionales de la culture, structures déconcentrées qui seront chargées de veiller à leur bon fonctionnement.

Une Bibliothèque Nationale digne de notre pays sera construite et équipée. La création de bibliothèques régionales et municipales sera encouragée et soutenue.

Ce sont au total environ 80 bibliothèques, 80 centres culturels, avec tous leurs équipements qui seront construits pour les 80 principales communes ;

Au moins 15 salles de cinémas bien équipées et bien gérées seront construites à travers tout le pays.

Le Musée National sera rénové et enrichi. Une forte sensibilisation sera menée en vue de développer l'esprit de conservation et de préservation des biens culturels pour susciter un vaste mouvement en faveur des musées.

Dans le domaine des arts, il nous faudra bâtir un grand Conservatoire National des Arts et de la Musique, un groupe national pluridisciplinaire (danse, théâtre, musique, etc.) en témoignage de notre richesse culturelle et comme instrument de promotion de la culture gabonaise au Gabon comme à l'étranger.

Un vaste « programme des monuments nationaux » sera mis en œuvre avec la participation des villes et communes.

### **Promouvoir la culture et les métiers de création**

Il s'agit à la fois de rendre les œuvres culturelles accessibles au plus grand nombre de personnes, de faire en sorte que les travailleurs culturels vivent de leur art et puissent s'astreindre à une production de qualité et continue. Pour ce faire, nous envisageons les actions suivantes :

- un appui institutionnel, tant financier que technique, aux organisations professionnelles de travailleurs culturels pour renforcer leurs capacités de production et de commercialisation d'œuvres culturelles, y compris contemporaines et de variété ;
- une meilleure protection des droits d'auteur et la lutte contre la piraterie, le pillage et l'exportation frauduleuse des œuvres du patrimoine culturel national ;
- l'institution, avec les professionnels, d'espaces de promotion des œuvres culturelles (salons, foires, festivals)...

## Etat des lieux

Les infrastructures du pays sont largement insuffisantes et le plus souvent en mauvais état.

A Libreville, le complexe omnisports Président Bongo comprend :

- un stade dont la moitié des gradins sont actuellement interdits au public en raison d'un risque d'effondrement,
- un terrain de football annexe,
- un gymnase,
- une piscine,
- des terrains de basket et de volley.

Les capitales des provinces (notamment Port-Gentil, Franceville, Oyem) ont toutes un stade de qualité médiocre, mais aucune d'entre elles n'est correctement équipée (pas de piscine publique par exemple).

Rappelons que la Gabon est coorganisateur de la Coupe d'Afrique des nations 2010 avec la Guinée Equatoriale, et qu'aucune structure n'est prête ni même en cours de préparation, malgré les engagements internationaux qui ont été pris.

## Propositions

Le sport doit être considéré comme générateur de lien social, promu pour ses perspectives éducatives notamment vis à vis des jeunes.

Tout doit être mis en œuvre pour que les sportifs de haut niveau qui émergeraient de la jeunesse gabonaise restent au pays.

Les organes de valorisation du sport et de formation des cadres et des jeunes devront être mis en place.

Dans ce contexte, toutes les villes d'une certaine importance seront dotées des équipements sportifs appropriés.

## Investissements

(Eléments de chiffrage en annexe)

- Rénovation (et éventuelle extension) des stades existants.
- Construction de petits stades de capacité appropriée dans les villes moyennes ou les quartiers périphériques des grandes agglomérations.
- Construction de terrains de football dans un grand nombre de petites communes.
- Fourniture de tout le matériel d'entretien des stades.
- Dans un premier temps dans les capitales des provinces :
  - Construction de 15 complexes sportifs avec gymnase et terrains de sports d'équipe,
  - Construction de 15 piscines couvertes de 50 mètres.
- Intégration d'équipements sportifs dans les établissements scolaires et universités
- Création d'un centre de formation des cadres sportifs
- Mise en place d'une filière sport-études pour les jeunes à fort potentiel sportif

## Etat des lieux

Le peuple gabonais compte environ 80% de catholiques, 15% de protestants principalement évangélistes, et 5% de musulmans.

Mis à part quelques grands édifices dans les principales villes du pays, les lieux de culte sont inexistantes ou rudimentaires.

## Propositions

Le pluralisme sera la pierre angulaire du pacte républicain et reposera sur trois valeurs indissociables :

- liberté de conscience,
- égalité en droit des options spirituelles et religieuses,
- neutralité du pouvoir politique.

La liberté de conscience permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse. L'égalité en droit prohibe toute discrimination ou contrainte et l'Etat ne privilégie aucune option. Enfin, le pouvoir politique reconnaît ses limites en s'abstenant de toute immixtion dans le domaine spirituel ou religieux.

Le pluralisme traduit ainsi une conception du bien commun. Pour que chaque citoyen puisse se reconnaître dans la République, elle soustrait le pouvoir politique à l'influence dominante de toute option spirituelle ou religieuse, afin de pouvoir vivre ensemble.

Le pluralisme n'est pas une valeur intemporelle qui sera déconnectée de la société et de ses mutations. S'il est construit dans un dialogue permanent, le pluralisme va permettre d'établir progressivement, par-delà tout dogmatisme, les équilibres correspondant aux besoins de notre société.

Toutes les religions et croyances sont autorisées dans la mesure où :

- elles sont paisibles,
- elles respectent la séparation de l'Eglise et de l'Etat,
- elles respectent la loi, les Droits de l'Homme et la liberté de conscience de leurs membres.

## Investissements

Il sera créé une fondation d'Etat ayant pour objet de financer l'entretien des sites religieux et historiques.

La gestion des lieux et leur animation sera assurée par les représentants des confessions concernées pour l'exercice du culte. En cas de défaillance de la gestion sur certains sites, mettant en cause leur entretien, l'Etat interviendra de plein droit si il juge qu'un patrimoine culturel est en danger.

Pour permettre aux croyants de toutes confessions de pratiquer leur culte dans des lieux dignes, l'Etat pourra subventionner la construction d'édifices religieux en complément des dons des croyants.

Plusieurs dizaines d'églises, de temples et de mosquées pourraient ainsi être construites avec l'aide de l'Etat.

## Etat des lieux

Le Gabon a une superficie de 267 670 km<sup>2</sup> dont 85 % sont couverts par la forêt primaire, rendant la télé-radiodiffusion par la voie hertzienne difficile. Le Gabon est schématiquement composé de 3 régions : les plaines côtières (20km à 300 km), les massifs montagneux (monts de Cristal au Nord-Est, le Massif Chaillu) et les plateaux.

Le paysage audiovisuel gabonais (PAG) est composé d'une dizaine de chaînes de télévision, dont deux nouvelles chaînes qui ont vu le jour récemment. Une multitude de radios émettent au Gabon, tandis que les titres de la presse écrite naissent et disparaissent à un rythme effréné surtout la presse privée (c'est le cas de La Griffes, La Clé, Le Bûcheron, Le Progressiste, La Cigale...). « Ils créent des médias pour régler leurs comptes avec leurs ennemis et manipuler l'opinion dans le sens de leurs intérêts », dénonce un opposant radical basé à Paris.

Un constat : la presse gabonaise est atone.

La publicité reste la principale ressource des médias et la bonne santé des entreprises de presse est intimement liée à la vigueur du marché publicitaire. La moindre crise de ce marché les affecte durement quand elle n'emporte pas les plus faibles d'entre elles.

## Propositions

### ➤ **Démocratiser l'information et donner une priorité accrue à la communication sociale**

Plus qu'ailleurs, dans les pays en voie de développement comme le nôtre, la communication, par le biais de l'information, s'impose comme un instrument essentiel d'édification à la culture et de consolidation de l'unité nationale. D'où l'importance toute particulière que nous attachons à la communication, pour réaliser la refondation culturelle du Gabon.

L'existence d'une presse libre est une grande conquête du multipartisme. Mais beaucoup d'obstacles (juridiques, économiques et politiques) entravent encore à l'épanouissement de la presse.

La réforme du cadre juridique de la presse dans le sens d'une plus grande libéralisation, et le renforcement du rôle des médias d'Etat dans l'action politique et sociale permettront de soutenir efficacement et durablement l'œuvre de refondation du Gabon.

Rendre libres les journalistes des médias d'Etat et leurs rédactions, telle est notre détermination.

### ➤ **Reformer le cadre juridique de la presse écrite et audiovisuelle**

La loi sur la presse écrite sera réformée dans le sens de l'affirmation du principe de la liberté de publication, de l'assouplissement des conditions financières de création de journaux privés et de la dépénalisation de délits de presse.

La réforme du régime de la communication audiovisuelle permettra quant à elle de libéraliser les conditions de création et d'exploitation des radios et les télévisions privées. Une Haute Autorité de l'Audiovisuel plus forte parce qu'indépendante, sera instaurée pour veiller avec plus de perspicacité à la bonne exécution des missions des médias d'Etat et à la saine concurrence entre les organes de presse audiovisuelle.

### ➤ **Promouvoir le développement et l'épanouissement de la presse écrite et audiovisuelle**

La création du « Fonds de la presse » et la « Maison de la presse » sont des signaux encourageants. Nous croyons nécessaire d'aller plus loin dans l'action : l'Institut Supérieur des techniques de la Communication sera réorganisé et doté de moyens supplémentaires pour assurer la formation à tous les métiers de la Communication. Les moyens de l'Agence Gabonaise de Presse (AGP) seront renforcés afin qu'elle atteigne progressivement une dimension internationale.

Nous accorderons une attention particulière à la situation sociale des journalistes et nous veillerons à ce que la réglementation leur garantisse des conditions optimales de travail et de sécurité.

Des licences d'exploitation seront accordées à des radios et télévisions privées à portée nationale. La Radiodiffusion Télévision Gabonaise (RTG) sera restructurée. La Radio d'Etat sera une entité autonome.



La deuxième chaîne de la Télévision Gabonaise sera privatisée avec l'ouverture de son capital au secteur privé national.

➤ **Renforcer le rôle des médias d'Etat dans l'éducation des masses et l'édification de la culture nationale**

C'est à travers des contrats de programme avec l'Etat que nous concevrons la contribution des médias d'Etat à la refondation culturelle de la nation. Ces contrats doivent promouvoir l'expression plurielle dans l'équité.

**Le PLUS**

L'aide de l'État devra passer par l'exonération de droits de douane sur les équipements et matériels destinés aux entreprises de communication et éditeurs de contenu, tout comme la suppression de la TVA pour l'acquisition des biens d'équipements et de divers intrants pour le fonctionnement de ces entreprises. Cet axe qui recoupe les lignes de base de la Convention de Florence de 17 juin 1950 et celles de Protocole de Nairobi du 26 novembre 1976 pourraient vraiment aider les médias à respirer plus librement.

## **Investissements**

Le réseau radio-télévision devra nécessairement passer par le câble (fibre optique) ou le satellite, afin que toutes les populations aient accès à l'information, quelle que soit leur implantation géographique.

Il conviendra donc de développer un réseau complet de fibres optiques vers les principales villes de chaque province afin que les infrastructures (hôpitaux, écoles, administrations) soient desservies par la fibre optique, avec éventuellement des boucles locales sur le dernier kilomètre (avec le wimax par exemple).

Une autre solution consiste, dans les sites isolés, à mettre en place la réception par antenne satellite, individuelle ou collective.

Dans les dizaines de milliers de logements sociaux qui vont être construits, le réseau multimédia (internet, téléphonie, télévision) sera accessible par câble.

Le développement de ce réseau devra être autant que possible entrepris en coordination avec les travaux de grande voirie, d'adduction d'électricité et/ou d'eau, les réseaux d'assainissement, etc.

## Etat des lieux

Depuis quelques années, le secteur des télécommunications a connu d'importants changements, liés à l'évolution des technologies, mais également à la libéralisation progressive du marché.

Le secteur affiche un potentiel de développement rapide, source de croissance économique, mais le pays reste globalement largement sous-équipé.

On compte seulement 40 000 lignes fixes de téléphone, soit une ligne pour 32 habitants. Cette insuffisance du réseau filaire s'est traduite par une relative explosion du réseau GSM qui compte environ 350 000 abonnés : le développement des trois opérateurs de téléphonie mobile a donc été rapide ces dernières années (Libertis, filiale de Gabon Télécom ; Télécél Gabon, filiale de Atlantique Télécom ; Celtel Gabon, filiale de MSI Cellular).

Seulement 25 000 micro-ordinateurs étant en service (soit 1 ordinateur pour 52 habitants), moins de 5% de la population ont un accès direct à Internet. Ceci explique l'importance relative du nombre de cybercafés (210).

Depuis mai 2002, Libreville est raccordée au câble sous-marin SAT3 (fibres optiques), qui relie l'Afrique à l'Europe. Le Gabon devient un Hub télécom haut débit pour l'Afrique Centrale. Actuellement 60% des communications internationales transitent par SAT3.

## Propositions

Permettre un accès optimal, tant pour les professionnels que pour les particuliers, au réseau téléphonique filaire ou mobile, partout dans le pays.

Permettre un accès de tous les foyers à l'Internet, avec l'équipement notamment des lieux publics (écoles, lieux de soins, administrations, etc.)

## Investissements

### **Internet**

Il conviendra de développer le réseau à travers le pays en passant par les principales villes des 9 provinces, notamment en profitant de la construction des infrastructures (routes, voies de chemin de fer, urbanisation des nouveaux quartiers, nouveaux bâtiments administratifs...).

Il se fera par fibre optique, avec possibilité de boucle locale sur le dernier kilomètre.

Son développement permettra à la population d'accéder à la téléphonie dans le monde pour un coût dérisoire voire gratuit pour beaucoup de pays africains et européens, ainsi qu'à l'information via Internet et à la télévision via une « box ».

Il est impératif de créer un pôle de formation à ces technologies pour les ingénieurs, de créer des classes avec accès à Internet. Des nouvelles matières devront être créées au collège et au lycée.

Enfin, il pourra être étudié un plan de développement de haute technologies.

### **Téléphonie**

Il est important de développer le réseau 3G pour les portables sur les grandes et moyennes villes et par la suite dans les villages permettant aux chefs d'entreprises, aux commerciaux, aux personnes en déplacement d'avoir accès à Internet et à l'information à tout moment.

L'Etat doit être garant d'une diffusion du service en vue de sa recevabilité par tous.

## Etat des lieux

Mis à part un récent programme de changement d'uniformes, les moyens de la police nationale sont inexistant : pas de locaux, pas de véhicules, pas d'informatique, pas de système radio sécurisé...

Il n'existe pas de fichier informatisé digne de ce nom, relatif à l'état civil.

Les listes électorales ne sont pas tenues à jour et sont sujettes à caution.

## Propositions

### **Moderniser et développer les services de police**

Les troubles de l'ordre public sont en général des indications d'un ordre social déséquilibré. C'est donc par l'anticipation des déséquilibres sociaux que la police veut prévenir les troubles de l'ordre public. La primauté de la prévention sur la répression doit être un principe fondamental, non seulement pour notre système judiciaire et pénitentiaire. Pour rendre la police nationale apte à assumer efficacement, non seulement ses missions traditionnelles, mais encore ses nouvelles fonctions qui résultent du concept de sécurité nationale, nous entendons réorganiser les structures dans le sens du développement d'une police de proximité du renforcement de la capacité opérationnelle de la police.

## Investissements

### **Modernisation de la Police**

#### **Une police irréprochable**

Même si les Gabonais souhaitent une police efficace, ils exigent aussi une police transparente, honnête, démocratique et citoyenne. C'est pourquoi nous proposons outre l'approfondissement de la culture générale et du sens civique des agents de police par des actions de formation adaptées, la création d'une « Commission indépendante de la sécurité », chargée de veiller à la transparence et à l'efficacité de l'action de la police.

Une police non corrompue sera encouragée, grâce à une politique de salaires attractive, à des avantages sociaux importants (logement, véhicules de fonction...) et à des sanctions exemplaires en cas de faits délictueux avérés.

#### **Développer une police de proximité**

La sécurité des Gabonais est insuffisamment assurée. Il est urgent d'accroître les effectifs des forces de police pour amener le ratio d'encadrement des citoyens à un niveau de sécurité fiable ; afin d'assurer une adéquation entre le niveau des effectifs et l'ampleur des tâches dévolues à chaque service de police, un effort important de recrutement et de formation de nouveaux policiers sera poursuivi.

Nous voulons développer une police de proximité, accessible, efficace et en contact direct et permanent avec la population. Cette efficacité sera renforcée par une répartition plus rationnelle des agents sur le terrain et dans le temps (rondes de nuit).

Chaque région sera dotée d'une préfecture de police et de commissariats à construire, de manière à renforcer les capacités de préventions, de dissuasion et de répression de la police nationale. Une rotation du personnel permettra de limiter les mauvaises prises d'habitudes, notamment fondées sur une relation durable avec certains éléments de la population.

## **Renforcer la capacité opérationnelle de la police**

Un effort supplémentaire est nécessaire pour renforcer la capacité opérationnelle de la police nationale, à travers le relèvement de la qualification professionnelle des agents notamment par rapport aux nouvelles formes de délinquance, à travers le renforcement des moyens immobiliers et matériels, à travers une amélioration des conditions de vie des agents.

Avec des moyens accrus et une formation de qualité, la police nationale devra amplifier la lutte contre le grand banditisme, en particulier le vol à main armée, le braquage de véhicules, les agressions sexuelles... qui traumatisent tant les Gabonais.

Le développement projeté du réseau routier nécessitera également la création d'une police de la route, veillant notamment à la régularité des transports de marchandises, et notamment de grumes.

Une part importante du budget de l'Etat devra donc être affectée chaque année à l'équipement et au fonctionnement des services de police. Ces ressources serviront prioritairement à la construction de nouveaux commissariats, à l'équipement des agents (uniformes, armes, moyens de transports et moyens radio...), à la modernisation et au développement du réseau informatique et des systèmes de communication.

## **Mise en place d'une gestion performante des fichiers**

Tous les fichiers seront informatisés : état civil, listes électorales... et un réseau informatique national sécurisé avec fichier central sera mis en place.

## **Mise en place d'outils garantissant des élections transparentes**

Toutes les dispositions seront prises pour les scrutins de toute nature soient transparents, basés sur des fichiers électoraux à jour et informatisés, sans possibilité de fraude ni à l'inscription, ni au moment du vote et du pointage des listes, ni au dépouillement.

## Etat des lieux

Le Gabon possède un système juridique hérité de la colonisation française. Selon la Constitution gabonaise, la Justice représente le troisième pouvoir et doit jouir d'une totale indépendance face aux pouvoirs législatif et exécutif.

La Justice est rendue par des juridictions judiciaires, des juridictions administratives, des juridictions « comptables », des juridictions spéciales et d'exception et une juridiction constitutionnelle. Jusqu'en 1991 toutes ces juridictions faisaient partie d'une Cour Suprême décomposée en chambres en fonction des spécialités. Depuis lors, chaque ordre de juridiction est devenu autonome.

Le système juridique gabonais souffre d'un discrédit qui frappe la justice. Ce discrédit découle essentiellement du sentiment, largement partagé dans l'opinion, selon lequel les cours et tribunaux sont gangrenés par la corruption. En effet, il est de notoriété public que la magistrature manque de formation. Cela s'explique par le fait que la nomination des magistrats est guidé non pas par la compétence mais par des considération de service rendu et de stratégie politique.

Cela, conjugué au manque dramatique d'infrastructures adéquates, a contribué à paralyser le fonctionnement réel, efficace et indépendant de la justice au Gabon.

Le système carcéral du Gabon ne jouit malheureusement pas d'une meilleure réputation. Les prisonniers vivent dans des conditions extrêmement précaires. A titre d'exemple la prison centrale de Libreville construite en 1957/58 pour une population carcérale de 300 personnes abrite actuellement plus de 1200 prisonniers dans des conditions de promiscuité inacceptables.

## Propositions

### **Une politique de réforme du système judiciaire**

La réforme de l'appareil judiciaire constitue un axe d'intervention principal de notre programme. L'indépendance du pouvoir judiciaire est une priorité.

Les actions prévues se focalisent d'une part sur les volets de la formation, de la communication et de la sensibilisation, de la documentation, des infrastructures et des équipements ainsi que de la politique pénitentiaire:

- le personnel judiciaire et les auxiliaires de la justice seront plus disponibles et mieux formés ;
- la formation du personnel judiciaire sera réalisée d'une manière plus efficace ;
- l'information juridique de haute qualité sera plus facilement disponible pour les praticiens de droits, les enseignants, les étudiants et les citoyens ;
- l'accès aux informations juridiques sera facilité par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la justice sera plus transparente et plus accessible dans son fonctionnement (le personnel judiciaire communiquera plus efficacement avec la société, les médias auront une meilleure connaissance des questions juridiques et les citoyens connaîtront mieux leurs droits et le fonctionnement du système judiciaire) ; le respect et la défense des droits de l'homme seront mieux assurés ;
- la justice sera d'avantage décentralisée et plus efficace par la réalisation de nouvelles infrastructures et l'acquisition d'équipements ;
- les conditions de détention dans les maisons d'arrêt seront améliorées, le réinsertion sociale des détenus sera facilitée.

D'autre part, nous envisageons de contribuer à une meilleure participation des instructions démocratiques et de la société civile dans le processus de consolidation de l'état de droit, de la démocratie et de la bonne gouvernance:

- les intervenants de la société civile agissant pour la consolidation de l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance, seront renforcés ;
- les institutions démocratiques (représentatives, consultatives et électorales) seront renforcées afin de mieux contribuer à la consolidation du processus démocratique ;
- le dialogue et la confiance entre l'état et la société civile seront améliorés ;
- le niveau professionnel des médias sera amélioré et l'accès aux médias en langues locales, surtout en faveur de la population rurale, sera facilité ;
- la crédibilité du système électoral sera améliorée ;
- les femmes disposeront des connaissances et des moyens pour exercer plus efficacement leurs droits et devoirs dans le processus de démocratisation ;
- la participation de la femme dans la gestion des affaires publiques sera mieux acceptée et encouragée.

Afin de mettre fin à la corruption nous allons réformer le Conseil Supérieur de la Magistrature pour que les magistrats disposent de davantage d'autonomie et que leurs décisions aient plus de poids. Nous allons également augmenter les pouvoirs des juges d'instruction, renforcer l'autorité du Parquet et élargir les prérogatives de la Commission contre l'enrichissement illicite.

## **Investissements**

### **Reforme du système judiciaire**

En ce qui concerne la réforme du système judiciaire, les activités prévues s'articuleront autour de six volets et concerneront, plus particulièrement :

#### **Formation :**

La formation initiale et continue du personnel judiciaire (magistrats, greffiers en chef, greffiers, secrétaires des greffes et parquets) avec l'appui à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENAM) et d'autres institutions spécialisées, la formation continue des auxiliaires de la justice (avocats, notaires, huissiers, personnel pénitentiaire), la formation du personnel judiciaire en informatique, le renforcement de la coordination et de la planification des actions de formation (mise à jour de la base de données de formation), l'appui sous forme de missions d'expertise à l'enseignement et à la formation en droit de l'Université Omar BONGO.

#### **Documentation :**

La dotation en ouvrages des bibliothèques des tribunaux de grande instance, l'appui à la mise en place d'une base de données juridiques (législation et jurisprudentielle), l'appui à la production et à la diffusion d'une documentation juridique nationale en coordination avec l'UFR/SJP de l'Université Omar BONGO et la fourniture en ouvrages et équipements de la bibliothèque de droit de cette Université et de la bibliothèque juridique du palais de justice de Libreville.

#### **Information, communication et accessibilité de la justice :**

L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication en matière judiciaire, la formation des journalistes aux questions juridiques, la réalisation d'une campagne de sensibilisation envers des citoyens en utilisant des moyens divers de communication (radio, télévision, autres actions de vulgarisation, séminaires, etc.).

#### **Infrastructures :**

La construction et la réfection des locaux pour les juridictions, la réfection et la construction de maisons d'arrêt (l'aménagement des quartiers séparés pour les femmes et mineurs), le réaménagement du Centre national de la documentation juridique auprès de l'Université Omar, la construction d'une Ecole Nationale de Police et d'un internat pour l'Ecole nationale de la Police.

#### **Equipement :**

La poursuite de l'informatisation des services judiciaires, la dotation des locaux réhabilités ou construits en matériel et mobilier, l'acquisition de véhicules de liaison pour les juridictions, la dotation de la police judiciaire en équipement informatique. Il s'agit ici d'œuvrer à la mise en place d'un système informatique central pour la gestion de tous les fichiers de l'administration judiciaire nationale.

### **Politique pénitentiaire**

La construction de nouvelles prisons dans chaque capitale de province sera indispensable à l'amélioration des conditions de détention, à la facilitation de la réinsertion sociale (formation technique, suivi psychologique et appui à la sortie de prison), à la promotion des peines alternatives par des activités de formation et de sensibilisation et l'appui à l'élaboration d'une politique nationale de réinsertion sociales des détenus.

## Etat des lieux

La zone d'intervention du Gabon se limite aujourd'hui à l'Afrique. La diplomatie gabonaise s'est investie dans de nombreux conflits se déroulant sur le continent Africain et dans les régions d'Afrique Centrale et de l'Ouest en particulier (Tchad, Libye, Angola, Namibie, Congo-Brazzaville, Centrafrique...).

Aujourd'hui le Gabon est l'un des quinze membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (CPS). Le Gabon n'a cependant pas une longue tradition d'intervention au sein des opérations onusiennes de maintien de la paix. Cette participation des forces armées gabonaises ne s'est faite que récemment, depuis quelques années. Le Gabon fait aussi partie d'un système de sécurité sous-régional, baptisé Conseil de Paix et de sécurité de l'Afrique centrale mise en place en 1999. Tout comme certains pays africains, le Gabon dispose d'accord d'entraide et de défense avec la France.

L'armée gabonaise n'a pas vocation à être armée de manière à riposter à une attaque d'un autre pays ou à porter le feu en dehors de ses frontières.

## Propositions

- Continuer à impliquer le Gabon dans des opérations de maintien de la paix dans la région et sur le continent Africain.
- Positionner le Gabon comme un intermédiaire privilégié pour des opérations onusiennes de la sous-région.
- Renforcer la coopération sous-régionale en termes de sécurité et de défense avec des partenaires.
- Elaborer une loi de programmation orientée vers le soldat, sa formation, sa capacité à être au service de la République. L'aspect citoyen de l'armée devra y être développé, les services qu'elle peut rendre à la République gabonaise (soutient des forces de Police, intervention en génie civile...) plus que son rôle de défense. Les militaires devront être bien équipés individuellement.
- Cette armée républicaine a pour vocation de lutter contre des risques limités et il lui sera confié un rôle de surveillance du territoire (ex : attaques de pirates, surveillance des côtes, lutte contre l'immigration clandestine...).

## Investissements

- Investissements en matériels légers et mi-lourds (canons simples, radars au sol, bateaux pneumatiques...),
- Augmenter la capacité de surveillance du territoire (radars, systèmes de transmission, hélicoptères, vedettes...),
- Investissements pour améliorer la condition militaire (casernes, santé, formation, cadre de vie...).



## **ELEMENTS DE CHIFFRAGE**

## Logement : 186 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Fin ex	Délai d'exécution
Viabilisation de terrains (plusieurs dizaines d'ha) destinés à la construction de logements sociaux à (Libreville, dans les chefs lieux de province et les chefs lieux de départements)	10 000 hectares de terrains à viabiliser sur 20 ans	200 M FCFA par ha	<b>2 000 Mds FCFA</b>	30 % Budget de l'Etat 70% Collectivités locales		20 ans
Programme construction de logements sociaux ; avec un objectif 10000 logements par an pendant 20 ans pour progressivement remplacer les « bidonvilles ».	200 000 logements sur 20 ans	20 M FCFA par logement	<b>4 000 Mds FCFA</b>	25% Banques et privés gabonais 35% Etat Gabonais	40% Organismes multilatéraux (Banque mondiale)	Sur 20 ans
Mise en place d'un système de financement du crédit immobilier, pour l'accès à la propriété privé (hors logement social)			<b>60 Mds FCFA</b>	45% Fonds national pour l'habitat, 35% Collectivités locales, 20% système bancaire commercial & privés gabonais.		3 ans

### Education Nationale-(Pré primaire, Primaire et Secondaire) : 55.1 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Rénovation et rajout des salles de classes dans le pré-primaire, le primaire et secondaire.	8500 classes en pré-primaires, 6300 classes au primaire 6300 classes au secondaire	15 M FCFA par classe	<b>316,5 Mds FCFA</b>	60 % Etat gabonais	40 % UE, BAD.	7 ans
Programme de constructions des aires de jeux, des espaces de sports.	2300 aires spécialisées (sports et culture)	60 M FCFA	<b>138 Mds FCFA</b>			7 ans
Programme de constructions d'internats (cantines, dortoirs et sanitaires).	24 unités dans un premier temps.	250 M FCFA l'unité	<b>6 Mds FCFA</b>			7 ans
Achat du matériel didactique	Pour 2500 ets	4 M FCFA	<b>10 Mds FCFA</b>			2 ans
Renforcement du matériel informatique dans les écoles, collèges et Lycées.	2500 structures à équiper en matériels et fournitures informatiques	10 M FCFA par structure	<b>2,5 Mds FCFA</b>			3 ans
Construction de salles d'apprentissages spécialisés	1200 Labos à construire et à équiper	4 M FCFA	<b>4,8 Mds FCFA</b>			7 ans
Programme de renforcement des centres techniques et professionnels dans tous les chefs lieux de provinces	16 structures de grandes et de tailles moyennes	250 M FCFA	<b>4 Mds FCFA</b>			5 ans

## Enseignement supérieur et recherche : 18,4 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Dotations pour la création de filières d'apprentissage et formation alternée en entreprises et collèges professionnels Et Dotations pour la mise en place d'une filière de formation professionnelle permanente pour adultes.			<b>15 Mds FCFA</b>			3 ans
Rénovation et rajout des salles de classes et des amphithéâtres dans les différents universités et instituts supérieurs	300 classes de 50 étudiants 35 amphithéâtres	20 M FCFA par classe  60 M FCFA par amphi	<b>4,8 Mds FCFA</b>	60 % Etat gabonais	40 % UE, BAD.	3 ans
Rénovation et construction des différents restaurants universitaires.	9 restaus U	400 M FCFA	<b>3,6 Mds FCFA</b>			3 ans
Rénovation, construction et équipement des bibliothèques universitaires par départements.	2 bibliothèques à rénover, 16 bibliothèques de dépts à construire et à équiper	1Md FCFA  250 M FCFA	<b>6 Mds FCFA</b>			3 ans
Construction et équipement de laboratoires de sciences et de langues à l'USS, l'ENS de Libreville, l'ENSET, l'ENSS, et à l'UOBO, USTM	6 Labos à construire et à équiper	400 M FCFA	<b>2,4 Mds FCFA</b>			3 ans
Renforcement du matériel informatique dans structures universitaires.	17 structures à équiper en matériels et fournitures informatiques	300 M FCFA par centre	<b>5,1 Mds FCFA</b>			2 ans
Construction de chambres d'étudiants dans l'ensemble des cités universitaires (Construction et équipement d'un nouveau campus pour environ 5000 étudiants)	1500 Chambres supplémentaires ; 1 cité universitaire d'une capacité 5000 étudiants	1,6 Md FCFA pour les 1500 ch. 5 Mds FCA pour le nouveau campus	<b>6,6 Mds FCFA</b>			3 ans
Mise en place de financements spécialisés pour la recherche	Crédits de financement de 1500 chercheurs		<b>5 Mds FCFA</b>			2 ans
La construction et l'équipement de grands centres de recherche:	5 à Libreville 1 à Franceville	800 M FCFA par centre	<b>4,8 Mds FCFA</b>			4 ans

## Santé Publique : 35.9 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Construction, aménagement et modernisation d'hôpitaux généraux et régionaux	12 grands centres au niveau national	10 Mds FCFA par structure	<b>120 Mds FCFA</b>	60 % Etat gabonais	40 % UE, BAD...	5 ans
Construction de dispensaires ou de centres médicaux dans chaque arrondissement et commune des chefs lieux de provinces et de départements.	56 structures	150 M FCFA	<b>84 Mds FCFA</b>	60 %	40%, UE, BM	3 ans
Elaboration d'un plan directeur de la politique pharmaceutique du Gabon ; négociation de contrats d'approvisionnement en médicaments et consommables	Etudes à formaliser		<b>1 Md FCFA</b>			2 ans
Renforcements des services médicaux spécialisés de laboratoires d'analyses, de centres radiographiques dans les grands hôpitaux.	12 sites concernés	250 M FCFA	<b>3 Mds FCFA</b>			5 ans
Elaboration et mise en place d'un réseau d'approvisionnement en médicaments couvrant l'entièreté du territoire gabonais.			<b>1 Md FCFA</b>			2 ans
Construction de dépôts pharmaceutiques dans les grandes structures hospitalières à Libreville et dans chaque chef lieu de province.	12 dépôts	200 M CFA	<b>2,4 Mds FCFA</b>			5 ans
Achat d'ambulances et mise en place d'un système de transport d'urgence des malades ou accidentés.	56 unités médicales mobiles	35 M FCFA	<b>1,96 Md FCFA</b>			2 ans
Achat d'équipement médical pour chaque département permettant la création d'un service médical itinérant (camions médicaux, transport des médecins, services itinérant de soins infirmiers, kinésithérapie, etc.).	Logistique générale, programme de formation de 360 urgentistes à déployer dans tous les départements	1 Md FCFA 720 M FCFA	<b>1,72 Md FCFA</b>			2 an
Programme d'intensification de la formation de nouveaux médecins et infirmiers, aide au retour.	Renforcement cadre pédagogique de USS. Aide au retour de 500 à 1000 médecins et soignants	400 M FCA 500 M FCFA	<b>900 M FCFA</b>			2 ans

## Affaires Sociales : 308.6 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Financement de la gratuité des soins et de l'assurance maladie universelle.			<b>100 Mds FCFA</b>	50% Etat 50% TVA sociale		3 ans
Complément d'allocation familiale et d'aide aux filles mères			<b>15 Mds FCFA</b>			1 an
Relèvement et vulgarisation de l'aide à la propriété immobilière		150 M FCFA	<b>84 Mds FCFA</b>	100 %		2 ans
Mise en place d'une allocation de chômage	200 000 chômeurs	6Mds FCFA/ mois	<b>72 Mds FCFA</b>			5 ans
Etude de la réforme du système des retraites	Renforcement du rôle de la CNSS		<b>1 Md FCFA</b>			1 an
Mesure spectaculaire d'ordre social, qui sera annoncée prochainement par le candidat			<b>180 Mds FCFA</b>			1 an
Aide non remboursable à la création d'entreprises privées et d'activités artisanales			<b>6 Mds FCFA</b>			5 ans
Financement du micro crédit	100 000 prêts	100 000 FCFA	<b>10 Mds FCFA</b>	Mobiliser l'épargne des Privés gabonais		2 ans

## Agriculture : 8,4 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Mise en place du financement du crédit rural. (Promotion des investissements privés)			<b>25 Mds FCFA</b>	50%	50% organismes internationaux	7 ans
Mise en place des subventions d'exploitation (achat de semences, d'intrants agricoles)			<b>2 Mds FCFA</b>	100 %		3 ans
Mise en place des subventions d'investissement pour l'achat et l'entretiens du matériel agricole lourd			<b>4 Mds FCFA</b>	100%		5 ans
Aide à la construction de fermes individuelles ou de petites collectivités familiales	25 000 unités	5M FCFA	<b>25 Mds FCFA</b>	75%	25% FAO	5 ans
Mise en place des subventions d'investissement pour l'achat d'engins pour dégager des surfaces destinées aux plantations agricoles			<b>2 Mds FCFA</b>	75%	25% FAO	5 ans
Mise en place des subventions d'investissement pour l'achat d'outils légers de travail agricole.			<b>500 M FCFA</b>	75%	25% FAO	2 ans
Mise en place des subventions d'investissement pour l'investissement dans le domaine de l'élevage			<b>2 Mds FCFA</b>	75%	25% FAO	5 ans
Appui au renforcement des structures de formation professionnelles agricoles	Modernisation de l'école de cadres ruraux d'Oyem  Création de 8 centres d'encadrement à travers le Gabon	2 Mds FCFA  120 M FCFA par centre	<b>2,96 Mds FCFA</b>	75%	25% FAO	5 ans

## Aménagement du territoire et Urbanisme : 164,7 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Conception et mise en œuvre es schémas directeurs d'aménagements urbains dans les principales agglomérations secondaires	Révision des 80 plans directeurs	100 M FCFA	<b>80 Mds FCFA</b>	50%	50% organismes Internat.	3 ans
Programme d'aménagement des nouveaux aéroports (Libreville et les capitales provinciales)	Aéroport LBV 8 aéroports des Provinces	195 M FCFA  6 M FCFA par aéroport	<b>2,43 Mds FCFA</b>	75 %	25% Système bancaire	5 ans
Etude et mise en chantier du « Grand Libreville »	Etudes à formaliser		<b>300 M FCFA</b>			1 an
Aménagement des principaux axes routiers	Environ 5 000 km (500 Km/an)	300M FCFA le Km de route	<b>1 500 Mds FCFA</b>		Aide UE	10 ans
Construction des locaux de l'administration décentralisée	Une unité par Province	300 M FCFA	<b>2,7 Mds FCFA</b>			3 ans



## Industrie : 14,8 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Appui à la valorisation et à la transformation de la filière bois (mise en place de subventions d'investissement)			80 Mds FCFA	50%	50% Sysmine, SFI, UE	3 ans
Appui à la politique de Petite et moyenne industrie par la redynamisation des organismes de financement publics (FODEX, FAGA, PromoGabon..)			25 Mds FCFA	20%	80% BAD	5 ans
Etude en vue de la mise en place de mesures d'allègements fiscaux et renforcement de la sécurité juridique des investisseurs...			500 M FCFA		BM	1 an

### Industrie Pétrolière : Chiffrage en cours. Provision budgétaire 60 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Modernisation et renforcement des capacités de production de la raffinerie de pétrole de Port Gentil afin de disposer d'une raffinerie ultra-moderne			100 Mds FCFA	25 % État Gabonais	75% Partenaires du secteur pétrolier	5 ans
Créer un nouveau terminal pétrolier et gazier à Port-Gentil	Nécessite une étude approfondie		Chiffrage en cours			5 ans
Etendre le port existant ou créer un port nouveau en eaux profondes, permettant l'accostage des pétroliers et méthaniers de gros tonnage	Nécessite une étude approfondie		Chiffrage en cours			5 ans
Faciliter les explorations onshore et offshore	Nécessite une étude approfondie		Chiffrage en cours			2 ans
Investir dans la recherche et dans la récupération (trouver des perspectives d'avenir pour un marché pétrolier ayant atteint la maturité)	Nécessite une étude approfondie		Chiffrage en cours			5 ans

**Secteur Minier : Chiffrage en cours. Provision budgétaire 100 Mds FCFA en budget annuel 2017**

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Création d'un groupe de travail mines chargé de renforcer la base d'informations minières du Gabon	Nécessite une étude approfondie		<b>Chiffrage en cours</b>			2 ans
Création d'une nouvelle voie ferroviaire reliant les principaux gisements au Port d'Owendo	Nécessite une étude approfondie		<b>Chiffrage en cours</b>			5 ans
Agrandir le port minéralier d'Owendo et augmenter sa capacité de stockage	Nécessite une étude approfondie		<b>Chiffrage en cours</b>			5 ans

## Environnement : 18,3 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Programme de réhabilitation du réseau d'eau potable urbain			80 Mds FCFA	50%	50% invest. privés	7 ans
Nettoyage de toutes les fontaines publiques existantes			200 M FCFA			1 an
Equipement de 20 000 logements ruraux en système de récupération d'eau de pluie	Nécessite une étude approfondie		Chiffrage en cours			5 ans
Construction d'un laboratoire national de contrôle de la qualité de l'eau et formation du personnel administratif et technique.			17 Mds FCFA	25 %	75% invest. privés	1 an
Construction de stations d'épuration			25 Mds FCFA	45%	55% UE	5 ans
Construction 200 fontaines en milieu rural			2 Mds FCFA	20%	80% BAD	3 ans
Renforcement de la logistique de ramassage et de traitement des ordures	500 bennes fermées 100 camions de bennes à ordures 100 000 bacs à compost		6,5 Mds FCFA	50% Budget de l'Etat 50% Collectivités locales		2 ans
Construction de 2 usines supplémentaire de traitement des déchets		14 Mds FCFA l'usine	28 Mds FCFA	25 %	75% privé	5 ans
Développement d'un centre d'enfouissement des déchets utilisant du biogaz pour créer de l'électricité			30 Mds FCFA	25 %	75% privé	5 ans
Installation des systèmes de lagunages			2 Mds FCFA	25 %	75% privé	5 ans
Développement en zone rurale de plusieurs dizaines de centrales photovoltaïques et thermiques			1,5 Mds FCFA	25%	75% privé	5 ans
Acquisition de plusieurs centaines de panneaux solaires à usage individuel (pour les			2,5 Mds FCFA	25%	75% privé	5 ans

toits).						
Développement de la recherche et du potentiel éolien et des énergies marines.			<b>2 Mds FCFA</b>	25 % Etat Gabonais	75% Coopération canadienne et norvégienne	3 ans
Mise en place des infrastructures de recherche orientée vers la biodiversité; renforcement du personnel scientifique.			<b>10 Mds FCFA</b>	25 % Etat Gabonais	75%	3 ans

### Tourisme : 18.9 Mds FCFA en budget annuel 2017

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Accroissement la capacité hôtelière dans les grands centre urbains et dans les sites touristiques (parcs nationaux, fronts de mer)			150 Mds FCFA	50% privés gabonais	50% privés étrangers	5 ans
Appui à la création des sociétés de transport plus modernes et plus sécurisés (Compagnies d'autobus, taxis, compagnies de navigation maritime et fluvial...)			1Md FCFA	25 % Etat Gabonais 25% garanties bancaires de l'Etat. 50% privés gabonais		5 ans
Intensification des formations de tourisme, d'écotourisme ....			25 Mds FCFA	45% Etat gabonais	55% UE	3 ans
Aménagement des parcs nationaux (infrastructures d'hébergement, routes, pistes...)			2 Mds FCFA	20% Etat gabonais	80% BAD	5 ans

### Fonctionnaires : 70 Mds FCFA la première année uniquement

Mesures sectorielles	Effectifs et volumétrie	Coûts moyens	Coût global	Financement national	Possibilités de Finex	Délai d'exécution
Rappel Paiement des arriérés de salaires des fonctionnaires civils et militaires			70 Mds FCFA			1 an

## TABLEAU RECAPITULATIF - EN BUDGET ANNUEL 2017

<b>Logement</b>	<b>186.0</b>
<b>Enseignement public</b>	<b>55.1</b>
<b>Enseignement supérieur et recherche</b>	<b>18.4</b>
<b>Santé publique</b>	<b>35.9</b>
<b>Affaires sociales</b>	<b>308.6</b>
<b>Agriculture</b>	<b>8.4</b>
<b>Grands travaux, aménagement du territoire et urbanisme</b>	<b>164.7</b>
<b>Industrie</b>	<b>14.8</b>
<b>Industrie pétrolière (provision)</b>	<b>60.0</b>
<b>Secteur minier (provision)</b>	<b>100.0</b>
<b>Environnement</b>	<b>18.3</b>
<b>Tourisme</b>	<b>18.9</b>
Culture	Etude en cours
Sports	Etude en cours
Religions et pluralisme	Etude en cours
Médias et informations	Etude en cours
Internet et téléphonie	Etude en cours
Intérieur	Etude en cours
Justice	Etude en cours
Défense	Etude en cours
<b>Arriéré fonctionnaires</b>	<b>70.0</b>
<b>TOTAL 2010</b>	<b>Mds FCFA : 1 059,1</b>